

L'OR D'AFRIQUE DE L'OUEST ET SES POIDS



Poids figuratif akan à peser l'or représentant un forgeron-fondeur au travail

Jacques Chantereau

2025

ISBN 979-1-04156-646-4

Sommaire

Avant-Propos	page 1
Production et commerce de l'or	page 3
L'Antiquité	page 3
L'Antiquité tardive	page 4
Le Moyen Âge	page 6
De la Renaissance à la conquête coloniale	page 22
Les poids à peser l'or	page 46
La découverte occidentale des poids	page 46
La classification des poids	page 52
La fabrication des poids métalliques	page 69
Les poids non métalliques	page 52
Les poids métalliques	page 53
Les poids royaux	page 53
Les poids courants	page 55
Les poids géométriques	page 55
Les poids figuratifs	page 56
La métrologie des poids métalliques	page 71
La place sociale des poids métalliques	page 74
La datation des poids métalliques	page 76
Les styles des poids métalliques	page 79
Conclusion	page 86
Remerciements	page 87
Bibliographie	page 88

Avant-propos

Je découvris les poids ouest-africains à peser l'or en 1977 lorsque je fus affecté professionnellement à la station agronomique de Bambey à environ 120 km à l'est de Dakar. Pour je ne sais plus quelle raison, j'eus en possession un ouvrage : *Bronzes et poudre d'or* édité en 1970 par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. De nombreuses photos de poids Akan à peser l'or illustraient le document. Ce fut une surprise de voir d'originales petites figurines représentant le plus souvent des animaux ou des personnages. Leur caractère cocasse, inventif, amusant, inattendu me séduisit. Un poids retint plus particulièrement mon attention par sa figuration ironique d'un chasseur

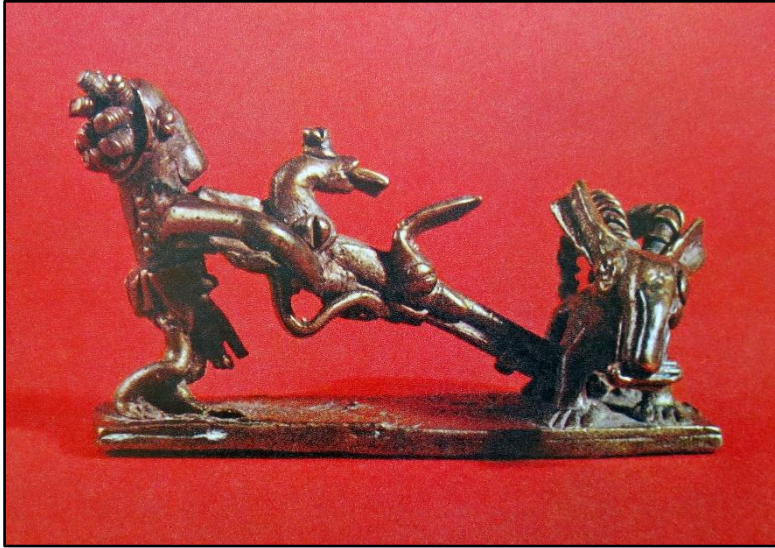


Illustration 1. La figurine de la collection C. Ratton qui éveilla mon intérêt pour les poids à peser l'or (Cornevin et al., 1970).

en difficulté avec son fusil pour tirer sur une proie (ill. 1). L'ouvrage précisait que l'objet venait de la collection Charles Ratton et qu'il mesurait 8 cm. Je n'imaginai pas qu'en 2023, des objets de ce grand marchand d'art africain et collectionneur seraient mis en vente aux enchères, à Paris, avec ce poids faisant partie des lots proposés. J'avais donc l'occasion de l'obtenir. Avec quelques regrets, mes moyens limités me firent donner la préférence à l'achat d'autres pesons, moins spectaculaires, mais plus accessibles, de ce collectionneur.

A l'époque de ma découverte de ces objets, je retins le fait que chaque pièce était une œuvre d'art unique obtenue par d'habiles artisans africains opérant selon le procédé de la fonte à la cire perdue. J'appréciai aussi de voir comment ces productions originaires du golfe de Guinée intégraient des influences européennes et, ce que j'appris plus tard, musulmanes pour les premiers poids vieux de plusieurs siècles. Un Togolais, connu des expatriés à Dakar à la fin des années 1970, David Mensah, qui y vendait d'authentiques poids de son pays, consolida mon intérêt à leur égard. J'eus l'occasion d'en discuter avec lui et de lui en acheter pour commencer une collection. Je consultai aussi des ouvrages d'art qui leur sont dédiés. Ils mettaient l'accent sur leur diversité et leur style. Ce qui se rattachait au contexte de leur origine, utilisation et évolution, je le trouvai dans des études disparates, des témoignages souvent anciens ou dans des écrits de fouilles archéologiques. Ainsi qu'il en est souvent avec l'histoire africaine, j'ai pu vérifier qu'il y avait des méconnaissances qui ne demandaient qu'à être levées par un travail de recherche bibliographique mais qu'il y avait également des énigmes persistantes laissant entrevoir d'étonnantes explications. Quant aux poids eux-mêmes, ils m'apparurent porteurs d'une histoire que l'imagination peut vouloir établir mais dont la vérification est inaccessible. Notre ignorance de leur parcours temporel et des mains qui les ont manipulés reste grande et contribue à leur intérêt. Les poids gardent une part de mystère.

Le document ici consacré à l'or d'Afrique de l'Ouest et ses poids, rassemble d'une manière nouvelle, des informations historiques recueillies au cours de mes lectures. Il vise aussi à donner des réponses à des questions que je me suis posées, quitte à exprimer des points de vue personnels. Ainsi, j'espère renseigner les lecteurs que le sujet intéresse, leur faire découvrir des épisodes peu connus de l'histoire africaine et leur faire apprécier des aspects de la culture des populations noires impliquées dans la production, le commerce et l'utilisation du métal aurifère. J'entreprends tout également de faire connaître des personnages historiques qui livrèrent le récit de leurs découvertes des pays de l'or soudanais. Certains d'entre eux connurent d'extraordinaires destins qui témoignent qu'ils étaient d'abord animés par l'acquisition de connaissances ou le goût de l'aventure. Je leur donne largement la parole en me référant à ce qu'ils ont rapporté. Ce faisant, je ne fais pas appel à notre mentalité d'aujourd'hui pour juger de leur action mais je veille à les remettre dans le contexte de leur époque et à établir leurs motivations. Mon constat est qu'elles furent rarement fondées par le seul désir d'acquérir de l'or et de s'enrichir matériellement. À l'époque médiévale, des lettrés musulmans eurent le souci de mieux connaître voire explorer les pays d'où venait l'or ouest-africain et de partager les informations qu'ils recueillaient. Plus tard, les Occidentaux eurent souvent la volonté d'explorer des *terra incognita*, de servir les intérêts de leur pays, de s'intéresser aux coutumes et à la culture des populations locales. Les découvertes, que certains firent, les surprirent et souvent les laissèrent admiratifs. Enfin, à l'époque de la conquête coloniale, il est étonnant de voir que nombre de militaires, qui en furent les acteurs, étaient très intéressés par les sociétés et la culture de leurs interlocuteurs. Ils s'affirmèrent être, avant tout, des explorateurs, des linguistes, des ethnologues veillant à connaître, décrire, collecter, dessiner, photographier. Avec cette approche historique, je peux préciser des particularités attachées aux poids à peser l'or. Je donne des éléments de leur caractérisation et éclaire la compréhension de leur utilisation. Enfin, j'illustre le texte par de nombreuses photos de figurines métalliques mettant en évidence leur originalité, leur esthétisme et leur évolution jusqu'à ce jour. À cette fin, j'utilise la collection de poids que j'ai constituée depuis mes premiers achats à Dakar et je recourus aux ressources iconographiques de nombreux livres d'art.

Production et commerce de l'or

L'Antiquité

La première mention rapportant la possible existence de cet or d'Afrique de l'Ouest se trouve chez Hérodote (vers 480- 425 av. J.C.). Nous en donnons une traduction (Larcher, 1850) :

« Les Carthaginois disent qu'au-delà des colonnes d'Hercule, il y a un pays habité où ils vont faire le commerce. Quand ils y sont arrivés, ils tirent leurs marchandises de leurs vaisseaux, et les rangent le long du rivage : ils remontent ensuite sur leurs bâtiments, où ils font beaucoup de fumée. Les naturels du pays, apercevant cette fumée, viennent sur le bord de la mer, et, après y avoir mis de l'or pour le prix des marchandises, ils s'éloignent. Les Carthaginois sortent alors de leurs vaisseaux, examinent la quantité d'or qu'on a apportée, et, si elle leur paraît répondre au prix de leurs marchandises, ils l'emportent et s'en vont. Mais, s'il n'y en pas pour leur valeur, ils s'en retournent sur leurs vaisseaux, où ils restent tranquilles. Les autres reviennent ensuite, et ajoutent quelque chose, jusqu'à ce que les Carthaginois soient contents. Ils ne se font jamais tort les uns aux autres. Les Carthaginois ne touchent point à l'or, à moins qu'il n'y en ait pour la valeur de leurs marchandises ; et ceux du pays n'emportent point les marchandises avant que les Carthaginois n'aient enlevé l'or ».

Cette entrée en scène de l'or ouest-africain est cependant incertaine. En précisant au-delà des colonnes d'Hercule, le texte peut faire référence à des échanges muets pratiqués sur les rives atlantiques de la péninsule ibérique où existaient des mines d'or. Cependant, Il peut effectivement être question des côtes marocaines. Des comptoirs phéniciens y furent établis dès le VI^e siècle av. J.-C., au plus loin jusqu'au sud de Mogador (Essaouira) et peut-être jusqu'à l'île de Cerné évoquée dans le périple d'Hamon. L'existence d'un approvisionnement en or y reste néanmoins très hypothétique. Il suppose un courant commercial avec l'Afrique noire dont les preuves manquent.

Garrard (1982) publia un article très bien documenté « Myth and metrology : The Early trans-saharan Gold Trade ». Il y avança toute une série d'arguments convaincants sur l'inexistence de sources d'or en Afrique du Nord ou en d'Afrique de l'Ouest avant l'Antiquité tardive :

- Les Carthaginois frappèrent leurs premières pièces d'or en Sicile, Sardaigne et Espagne à partir de mines exploitées sur place. Après 260 av. J.-C., il y eut des ateliers monétaires d'or à Carthage mais certainement avec du métal venant des mêmes sources.
- Après la chute de Carthage (202 av. J.-C.), le monnayage d'or fut rare en Afrique du Nord et les Romains y arrêtaient même la frappe de pièces.
- Les tributs que les Romains imposèrent aux Carthaginois après leur défaite étaient payables en argent et huile mais pas en or.
- Aucun auteur classique latin ne fit référence à un commerce d'or par le Sahara.

Pourtant, il y eut quelques témoignages antiques de traversée du Sahara (Toutain, 1896). Hérodote rapporta le voyage de cinq Libyens qui auraient franchi le désert pour atteindre les bords du Niger et en revenir. Marin de Tyr, géographe grec du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, écrivit que deux légats romains, Julius Maternus (vers 50 apr. J.-C.) et Septimius Flaccus (vers 90 apr. J.-C.) entreprirent des expéditions dans le Sahara. Le dernier légat voyagea quatre mois avec le roi des Garamantes¹ jusqu'à une terre appelée Agisymba où il vit de nombreux rhinocéros. Il est supposé avoir atteint une zone au nord du lac Tchad où vivaient alors de tels animaux. Selon l'historien Tacite (56-117 de notre ère), un général romain, Caius Valerius Festus, après avoir marché contre les Garamantes, vers 70 apr. J.-C., aurait exploré la région jusqu'au Niger. Dans aucun des récits, il n'est question d'or.

Qu'en est-il des données archéologiques concernant les activités métallurgiques de l'Afrique subsaharienne ? Celles-ci présentent une singularité peut-être explicable par la rareté du cuivre dans la zone en question : contrairement à l'Asie et à l'Europe et dans l'état actuel des connaissances, la métallurgie de ce métal paraît contemporaine de celle du fer. Bien que les dates soient discutées, des périodes d'exploitation élaborée du cuivre dans les régions d'Akjoujt (Mauritanie) et d'Agades (Niger) furent datées approximativement entre le IX^e et le III^e siècle avant notre ère. Pour ce qui est de la métallurgie du fer, nous connaissons trois foyers antérieurs au VIII^e siècle av. J.-C. (Cornevin, 1998).

- L'un dans le massif de Termit (Niger), du XIII^e siècle au III^e siècle av. J.-C.
- L'autre à Taruga (au centre du Nigéria), du IX^e siècle av. J.-C. au III^e siècle apr. J.-C.. Le site est attaché à l'énigmatique culture Nok dont le développement est vraisemblablement dû à cette maîtrise métallurgique.
- A Agadez (Niger), du VIII^e siècle av. J.-C. au III^e siècle apr. J.-C.

Par ailleurs, il n'y a pas de réel indice archéologique d'une production et de transformation d'or au sud du Sahara datant de l'Antiquité.

L'Antiquité tardive

À partir des III^e et IV^e siècles, la situation changea avec l'arrivée du dromadaire à une bosse dont l'usage se généralisa en Afrique du Nord. Un commerce transsaharien put se mettre en place progressivement. Les frappes de monnaie d'or reprurent à Carthage à la fin du III^e siècle. Au début du V^e siècle, les instructions des gouverneurs d'Afrique du Nord demandèrent le paiement des taxes en argent et en or puis finalement uniquement en or. Nous pensons qu'il y avait abondance de ce métal venant vraisemblablement d'Afrique de l'Ouest. La conquête vandale de l'Afrique du Nord au V^e siècle fut un intermède. Après la reprise du pays par les Byzantins à partir de 533, l'atelier monétaire de Carthage fut très actif avec une production importante de pièces d'or. L'approvisionnement en ce métal, provenant du commerce saharien, concernait l'ensemble du monde byzantin. Au VIII^e siècle, la production de pièces d'or s'y raréfia significativement quand la conquête arabe coupa les communications avec l'Afrique du Nord. En 695, l'atelier monétaire de Carthage s'arrêta quand la frappe de monnaie d'or arabe commença à Kairouan (Garrard, 1982).

¹ Ancien peuple berbère nord saharien

L'archéologie apporte des compléments. Le tombeau d'une hypothétique reine berbère (la reine Tin Hinan), considérée comme la « mère des Touaregs », fut découvert dans le Hoggar à une cinquantaine de km de Tamanrasset et fouillé en 1934. On y retrouva des bracelets d'or et d'argent présentant des similitudes de formes et de décor avec les bijoux en cuivre trouvés près d'Agades (ill. 2). Ces bracelets étaient accompagnés d'empreintes en or de pièces romaines de Constantin le Grand frappées entre 308 et 324 apr. J.-C. (Grébénard, 1994). L'inhumation, datée du IV^e - V^e siècle apr. J.-C., mit donc en évidence un courant d'échanges entre le nord et le sud du Sahara dans lequel l'or avait sa part. Ultérieurement, comme le squelette avait plutôt des caractéristiques masculines, l'attribution de la tombe à la reine Tin Hinan fut remise en question.

Un autre site est celui de Djenné-Djenno, fouillé par les archéologues américains Susan Keech et Roderick J. McIntosh à la fin des années 1970 et début 1980 (National Geographic, 1982). Ce site proche de Djenné marque une implantation ancienne de la ville au bord du Bani. Il révéla l'existence d'une agglomération ancienne et importante. Dans les couches datées du V^e au IX^e siècle apr. J.-C., les archéologues trouvèrent de belles poteries, des bracelets en cuivre, des boucles d'oreilles en or, des colliers de perles de pierre ou de perles de verre dont l'origine indienne fut avancée (ill. 3) (Cornevin, 1998). Dans les couches les plus profondes, des objets en fer (pointes de flèches, couteaux) furent dégagés en présence de scories. Il y avait donc des activités métallurgiques sur place alors que le site était éloigné des sources de ce métal. Toutes ces découvertes mirent en lumière des activités importantes de commerce à Djenné-Djenno. Se situant dans une riche zone de culture et d'élevage, l'agglomération devait échanger des productions agricoles (riz, mil, sorgho, cola, bétails) et possiblement de l'or en poudre qui ne paraît pas avoir été fondu sur place. Cette observation, faite sur d'autres sites de fouille de la même époque en Afrique subsaharienne, amène à conclure que, dans l'état actuel des connaissances, l'or n'était pas transformé sur place. Un autre argument convergeant, est que l'or n'y avait pas une grande valeur et que son intérêt était de pouvoir être échangé contre du cuivre autrement plus précieux pour les populations africaines étant donné sa rareté (Meyer, 1997).

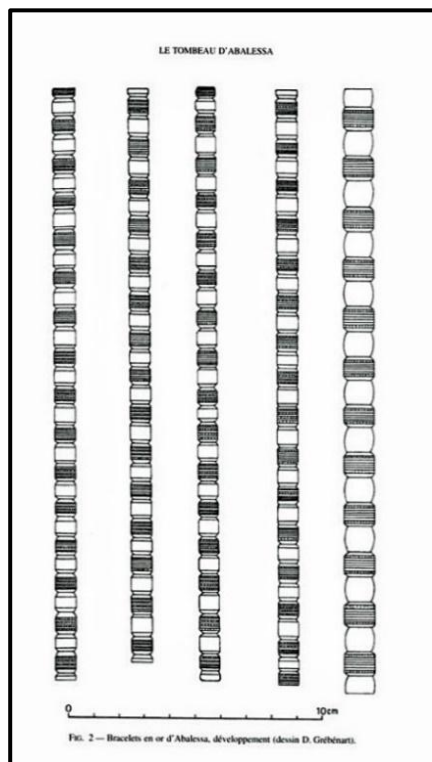


Illustration 2. Les bracelets en or de la tombe de la reine « Tin Hinan » (Grébénard, 1994).

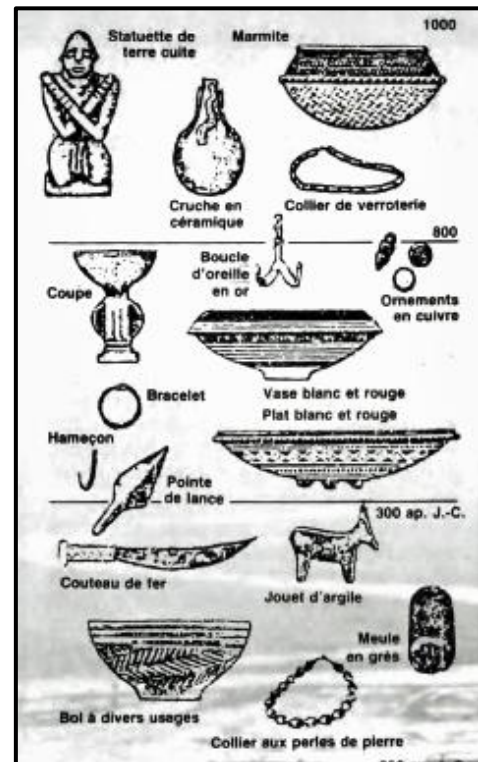


Illustration 3. Les objets découverts à Djenné-Djeno. National Geographic (1982).

Le Moyen Âge

Le prophète Mahomet décéda en 632. La conquête arabe de l'Afrique du Nord qui suivit sa mort se fit au détriment de l'Empire byzantin et des Berbères. En 642, les Arabes étaient installés en Egypte et à Tripoli. L'invasion du Maghreb commença avec leur victoire à la bataille de Sufétula (Tunisie) en 647 et s'acheva avec le contrôle de toute l'Afrique du Nord au profit du califat omeyyade, en 709.

La conquête assurée, du VIII^e siècle à la fin du XV^e siècle, plus de soixante-dix auteurs arabes ont écrit sur le « Bilal-al-Sudan, pays des noirs », situé au sud du Sahara. Durant toute cette période, ils furent pratiquement les seuls à témoigner sur ces contrées inaccessibles aux Occidentaux (Cuoq, 1975). A ce titre, leur apport est précieux pour les informations uniques apportées. Il est aussi intéressant de découvrir leur curiosité et leurs centres d'intérêt. La plupart des chroniqueurs étaient des géographes se contentant de rapporter des informations de seconde main (marchands, caravaniers, pèlerins) ou de reprendre des textes de prédécesseurs. Ils nous renseignent sur la vision islamique du « pays des noirs », même s'il y a du merveilleux ou des invraisemblances dans certains récits, notamment au sujet de l'or du Soudan. En revanche, plusieurs auteurs apportèrent des informations sérieuses et firent preuve d'esprit critique. Nous pouvons citer :

al-Bakhri (1040 - 1094), grand géographe,
 al-Idrisi (1110 - décédé vers 1165), grand géographe,
 al-Umari (1301 - 1349), informateur de première main,
 Ibn Battûta (1304 – décédé vers 1370), grand voyageur du monde musulman qui fit le premier reportage d'un séjour dans l'empire du Mali en 1352-1353,
 Ibn Khaldun (1374-1382), véritable historien,
 al-Makziri (1374 - 1442), chroniqueur précis,
 al-Maghili (1425 – 1505), prédicateur intégriste qui a parcouru la région de Gao à Kano vers 1495-1502.

À citer également, Léon l'Africain (1494 – décédé vers 1548) écrivant en italien, qui visita à deux reprises (vers 1510 puis en 1512-14), une partie du « Bilal-al-Sudan ».

Dès les premiers récits des chroniqueurs arabes, il fut question d'or. Au fil des siècles, les aires de production de ce métal en Afrique de l'Ouest se précisèrent. Les principales zones aurifères historiques sont situées en illustration 4. La carte y localise aussi des villes qui ont compté à l'époque comme Kombi Saleh, capitale de l'empire du Ghana et Niani, capitale de l'empire du Mali à l'emplacement toujours discuté.

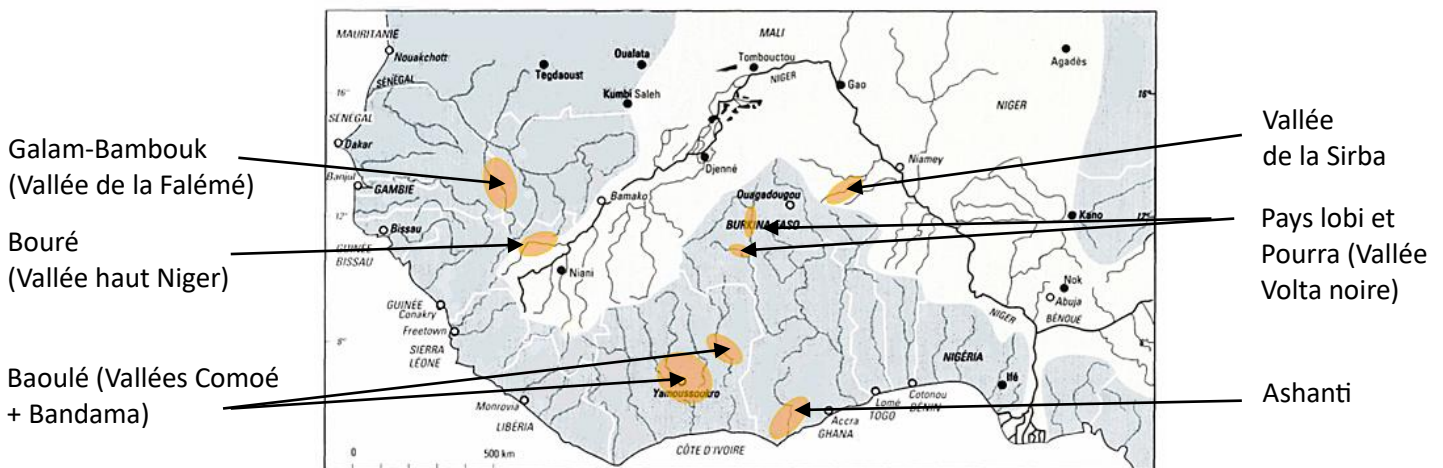


Illustration 4. Les principaux gisements historiques d'or d'Afrique de l'Ouest.

En référence à Kiéthéga (1983) qui cite Blondel, deux grands types de dépôt d'or donnent lieu à des extractions différentes par les populations locales (ill. 5 et 6) :

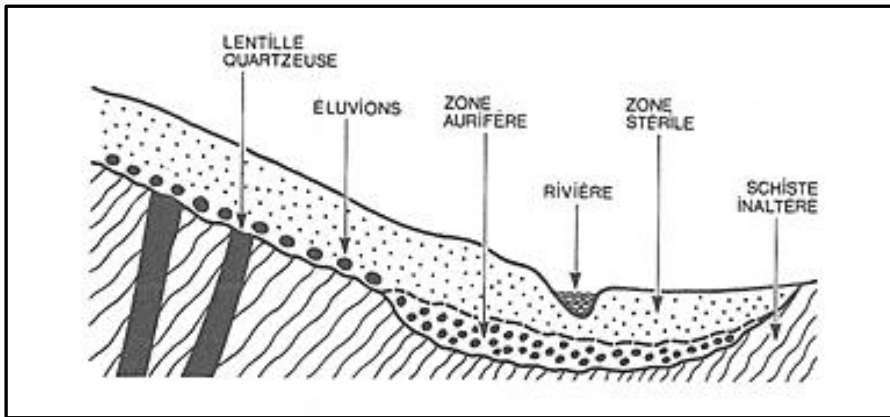


Illustration 5. Les zones alluviales où l'or déposé dans le lit des cours d'eau est extrait par orpaillage.

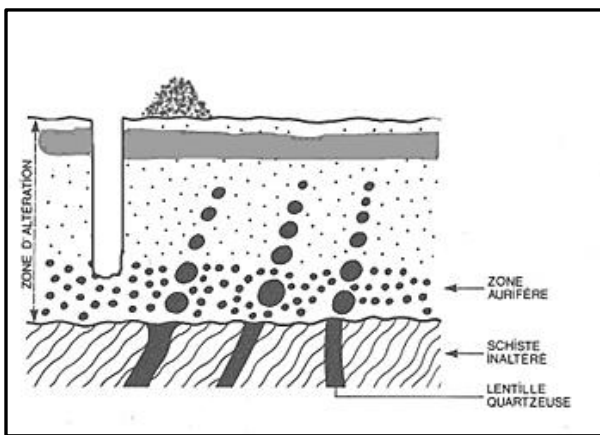


Illustration 6. Les zones éluviales au-dessus des roches-mères aurifères atteintes et exploitées par le creusement de puits.

Al-Fazari, dans la 2^e partie du VIII^e siècle, fut certainement le premier à signaler, au sud du Sahara, l'existence de l'état du Ghana caractérisé comme étant le pays de l'or.

En 891, al-Yakubi cité par Cuoq (1975) écrivit : « Ensuite vient le royaume de Ghana. Son roi est également puissant. Dans son pays, il y a des mines d'or. Sous son autorité il y a de nombreux rois ».

En 903, Ibn al-Fakih cité par Cuoq (1975) rapporta : « De Tarkal² à la ville de Ghana, il y a 3 mois de marche dans des solitudes arides. Dans le pays de Ghana, l'or pousse comme des plantes dans le sable, comme poussent les carottes. On le cueille au lever du soleil. Les gens se nourrissent de Dhurra³ et de doliques⁴ ».

Ces trois premiers informateurs historiques désignèrent le Ghana comme la zone de production d'or. Cet empire, donc bien identifié, était situé entre les vallées amont du Sénégal et du Niger, soit à l'est du Sénégal, au sud de la Mauritanie et à l'ouest du Mali. Sa capitale était Ghana qui a été localisée à Koumbi Saleh dans le sud-est de la Mauritanie, près de la frontière malienne. L'or du Bambouk, dans la vallée de la Falémé et l'or du Bouré étaient vraisemblablement déjà exploités. Faisant appel au merveilleux, les écrits de Ibn-al-Fakih qui indiquaient que l'or y poussait comme des plantes dans le sable, signalaient, sans doute, une facile extraction du métal précieux de type alluviale.

² Ville que certains ont identifiée à Taroudant au sud Maroc.

³ Du mil et/ou du sorgho

⁴ Probablement du niébé

Au X^e siècle, d'autres auteurs apportèrent leur contribution :

- Ishak b. al-Husayn cité par Cuoq (1975) (vers 950) :
 « La capitale du pays des Habasha est la ville de Djarmi⁵. C'est le siège du royaume des Habasha. On y achète de la poudre d'or en échange de cuivre. Les habitants ne comprennent pas (ce que veut dire l'acheteur). Si un commerçant veut traiter avec l'un d'eux, il dépose sur terre (le montant qu'il propose). Si le vendeur est d'accord, il le prend. S'il n'est point d'accord, il prend son or et s'en va ».
- Masudi cité par Cuoq (1975) (956-57) :
 « Fait également partie des Sudan le royaume de Ghana dont le roi est important. Il compte des grands peuples. Il y a chez eux une ligne de démarcation que ne franchit pas qui se rend en leur pays. Les marchands qui viennent avec leurs marchandises arrivent jusqu'à cette ligne, y déposent leurs marchandises et leurs vêtements et se retirent. Alors ces Sudan approchent avec leur or qu'ils déposent auprès des marchandises et se retirent (à leur tour). Les marchands approchent de nouveau s'ils sont d'accord. Sinon ils s'en retournent. Alors les Sudan reviennent, augmentent la quantité d'or jusqu'à la conclusion de la vente ».
 « Tout l'or exporté par les marchands est frappé à Sidjilmasa⁶ ».
 « Sous l'autorité du roi de Ghana, il y a de nombreux rois et royaumes qui ont tous de l'or à même le sol. Les habitants l'extrait et le travaillent comme on bat le lait ».
- Hudud al-Alam cité par Cuoq (1975) (982-983) : « Les marchands d'Egypte se rendent en cette région (Le Soudan). Ils y portent du sel, du verre et du plomb qu'ils vendent contre le même poids en or ».
- Ibn Hawkal cité par Cuoq (1975) (988) :
 « Le roi d'Awdaghust⁷ est en relation avec le roi de Ghana. Ghana est le plus riche de tous les rois de la terre car il détient de grands biens et des réserves d'or qu'il a pu extraire depuis les temps anciens pour le profit des rois précédents et de lui-même. Il échange des présents avec le roi de Kûgha⁸, bien que Kûgha, n'approche point du souverain de Ghana pour la richesse et le prestige. Tous les autres rois lui font des présents car ils ont un besoin indispensable du sel qui est exporté des régions de l'islam chez eux ».

Avec ces témoignages, nous retrouvons décrites les modalités du commerce muet déjà signalé par Hérodote. Ces pratiques paraissent concerner des populations n'ayant jamais eu de contacts préalables leur permettant d'échanger directement. Était-ce le cas dans des achats d'or entre vendeurs noirs et commerçants islamiques qui n'auraient pas impliqué d'intermédiaires ? Cela paraît peu crédible à l'intérieur des empires, comme ceux du Ghana ou du Mali, où le pouvoir contrôlait cette activité.

⁵ Pour les premiers chroniqueurs arabes, le pays des Habasha désignait le plateau éthiopien mais ensuite il a pris un sens plus large puisque certains auteurs y intégrèrent Kawkaw (Gao au Mali). La ville de Djarmi n'est pas identifiée.

⁶ Sidjilmisa était une ville du sud-est marocain dans la région de Tafilalet. Elle joua un rôle important dans le commerce transsaharien. Aujourd'hui en ruine, elle est située près de la ville de Rissani au sud de Errachidia.

⁷ Désigne la ville de Aoudaghost, qui était une ville importante d'Afrique de l'Ouest au sud-est de la Mauritanie,

⁸ Il est difficile d'identifier ce Kûgha. Il est possible qu'il s'agisse de Kûkya en pays Songhay près de Tillabery.

Nous avons de nouveau une indication de la facilité d'obtention de l'or. En revanche, nous apprenons que l'or était échangé à égalité de poids avec des métaux (cuivre et étain, nécessaires à l'obtention du bronze), le sel et le verre. Il est aussi indiqué que l'or était exporté brut pour être traité au Maroc.

À partir du XI^e siècle, les écrits arabes sur le pays des noirs furent de plus en plus nombreux et riches en informations notamment historiques et géographiques. Ils rendirent compte qu'au début du XII^e siècle, l'islam était largement répandu dans les vallées du Sénégal et du Niger, notamment parmi les élites locales. Dans ce contexte, certaines assertions reviennent dans les récits des chroniqueurs :

- La ville de Ghana, capitale de l'empire du Ghana, et la ville de Gao furent décrites comme ayant un quartier arabe et berbère et un quartier noir où résidait le souverain. Par la suite, quand Ibn Battuta séjourna en 1352-53 à Niani, capitale de l'empire du Mali, il rapporta aussi l'existence d'un quartier arabe musulman dans la ville. Nous notons que cette présence continue de musulmans arabo-berbères près des pouvoirs locaux les mettait en position d'avoir des informations et d'exercer une influence.
- Les chroniqueurs signalèrent tous la grande richesse en or des souverains noirs. Ils précisèrent également que les rois se réservaient les pépites que les extracteurs pouvaient trouver et qu'ils leur laissaient la poudre d'or. Plus d'un rapportèrent l'existence d'une énorme pépite à laquelle était attaché le cheval des rois du Mali.
- De nouveau, l'or fut indiqué être récolté comme des plantes mais, si nous lisons entre les lignes de certains chroniqueurs, nous pensons que les plantes avaient plutôt un caractère de marqueurs de sols aurifères et que l'extraction était de type alluvial. Al Umari cité par Cuoq (1975) fut un grand informateur. Dans un de ses ouvrages, écrits entre 1342 à 1349, il apparaît bien que l'or fut tiré de dépôts alluviaux annuels après chaque saison des pluies :

« L'or commence à pousser au mois d'août qui se trouve (mais Dieu seul le sait) être à cheval entre les mois de tammüz et de ab au moment où domine la puissance du soleil et aussi à l'époque où le Nil (comprendre le fleuve) commence à s'élever et être en crue. Quand le Nil décroît, on prospecte là où la terre a été recouverte par les eaux. On y trouve des plantes qui ressemblent à la plante Nadjil⁹ mais ce n'est point de l'or car l'or est dans les racines de cette plante. On trouve aussi de l'or qui ressemble à du gravier ».
- Plus loin dans son récit, al-Umari donna la parole à un témoin cairote qui discuta avec le roi du Mali, Mansa Moussa, lors de son extraordinaire pèlerinage à la Mecque en 1324 : « Il me dit, que dans les mines d'or, on creuse des fosses de la profondeur de la taille humaine ou à peu près, on recueille l'or sur les côtés de la fosse et quelquefois on le trouve rassemblé sur le fond de ces trous ». À notre connaissance, c'est la première mention d'une extraction éluviale minière de l'or en Afrique sub-saharienne.
- D'autres propos du même témoin, rapportés par al-Umari, signalèrent que le sultan leur apprit : « qu'il y avait dans son royaume des peuples païens sur lesquels il ne prélevait pas de tribut car il les employait à l'extraction de l'or dans ses mines ».

⁹ Le ndadjil est un Agrostis plante fourragère

- L'extraction d'or était réalisée par des tribus non islamisées. Al-Umari le confirma avec d'autres précisions concernant le Mali :

« Soumis au sultan de ce royaume, il y a le pays du "refuge de l'or" d'où on lui porte de l'or chaque année. Les habitants de ce pays sont des païens. Si le sultan voulait, il les soumettrait. Mais les rois de ce royaume ont expérimenté que s'ils faisaient la conquête d'une des villes de l'or, et si l'on y diffusait l'Islam et y appelait (à la prière), cela ne pouvait que raréfier l'or jusqu'à tomber à rien, alors qu'il augmentait à l'entour dans le pays des païens. Aussi, quand le fait leur fut confirmé par l'expérience, maintinrent-ils le pays de l'or dans les mains de ses habitants païens et se contentèrent-ils de la soumission de ces derniers et des charges d'or qu'ils leur imposaient ».

Les deux témoignages concordent sinon que, dans un le premier cas et contrairement au suivant, les extracteurs n'avaient pas de tribut à payer peut-être en raison de leur statut d'esclaves.

- Un autre point à retenir des chroniqueurs arabes, déjà précisé pour le X^e siècle, est le suivant : l'or extrait n'était pas travaillé sur place ; il était exporté en poudre vers le Maghreb pour être transformé en monnaie d'or. Tout au plus, une seule mention de al-Bakri cité par Cuoq (1975) en 1068 fit état que de l'or était aussi exporté en fil.
- Ultérieurement au X^e siècle, l'or fut moins souvent échangé à poids équivalent contre du sel ou des métaux comme le cuivre. Il prit de la valeur en relation avec la loi de l'offre et de la demande. Ainsi Abu Hamid al-Gharnat cité par Cuoq (1975) écrivit en 1162 : « Lorsqu'ils sont arrivés à Ghana, les marchands échangent le sel contre un poids égal d'or. Parfois ils l'échangent contre le double de son poids en or ou même davantage, le cours dépend du fait que les marchands sont plus ou moins nombreux ». Au XIV^e siècle, al-Umari, de nouveau bien renseigné, précisa : « Nous expédions ce cuivre au pays du Sudan où nous le vendons à raison du poids d'un mithkal¹⁰ pour les 2/3 du poids d'un mithkal d'or soit donc 100 mithkal de ce cuivre contre 66 mithkal 2/3 d'or ».
- Reste la question de la localisation des zones de production de l'or. Nous pensons avoir affaire à une situation de poker menteur de la part des deux parties qui ne souhaitaient pas donner trop d'informations. Comme déjà indiqué, les souverains noirs situaient les gisements aurifères dans des régions volontairement maintenues animistes. Certains allaient même plus loin comme l'indiqua al Dimashki cité par Cuoq (1975) en 1327 en parlant des Damdam (païens du Sudan) :
« Ceux qui sont voisins des musulmans se couvrent les parties honteuses avec des peaux ; les plus éloignés mangent les étrangers à leur race qui leur tombent entre les mains. Ce sont les Damdams. L'or est abondant dans leur pays. Mais ils ne savent pas l'employer. Ils utilisent de préférence le cuivre, qui leur est importé et que les marchands mettent à leur disposition sur les limites de leur territoire ».

Cela n'encourageait pas à aller visiter les zones de production aurifère.

De leur côté, les chroniqueurs arabes, mirent très souvent en avant l'existence du commerce muet de l'or pour, ainsi, rester évasifs. Pour notre part, nous avons du mal à croire que les commerçants arabo-berbères qui vivaient dans l'entourage des rois du Ghana ou du Mali n'avaient pas des

¹⁰ Le mithkal est une unité arabe de mesure de poids pour les métaux précieux égale à 4,25 grammes.

informations plus précises sur la localisation des régions aurifères. D'ailleurs, un grand géographe al-Idrisi cité par Cuoq (1975) vendit la mèche dans un texte de 1154 :

« De la ville de Ghana jusqu'au pays des Wankara, il y a 8 jours. Le pays de Wankara est un pays de l'or, célèbre pour la pureté et l'abondance de son or. C'est une île de 300 miles de long sur 150 de large. Le Nil (comprendre le fleuve) l'entoure de tous côtés toute l'année. Au mois d'août, au plus fort de la chaleur, le Nil sort (de son lit) déborde inondant l'île ou du moins la majeure partie pendant toute la durée de la crue, puis commence à décroître. Alors, quand le Nil a commencé à décroître et à se retirer, on voit affluer de tous les pays du Sudan des gens qui se rassemblent vers cette île en vue d'y prospecter durant les jours de décrue. Chacun trouve dans sa prospection en cet endroit ce que Dieu veut lui donner, peu ou prou, en or ; personne n'est (totalement) déçu. Une fois que le Nil est revenu dans ses limites, les gens vendent l'or qu'ils ont recueilli, trafiquant entre eux. La plus grande partie est achetée par les gens de Ouargla ou du Maghreb qui les transportent aux ateliers de monnaies dans leur pays pour le frapper en dinars et les mettre en circulation dans le commerce et l'achat de marchandises. Ainsi en est-il tous les ans. C'est la meilleure production chez les Sudan : petits et grands en vivent ».

Selon Cuoq (1975), Le Wankara désignerait la région de l'or comprise entre la Falémé et le Haut Niger. Il s'agirait donc des gisements du Bambouk et du Bouré (Illustration 4). En accord avec le texte, ces zones aurifères concerneraient les vallées fluviales (Falémé, Bani, haut Niger). Le texte est par ailleurs explicite sur l'extraction par orpaillage de l'or et il n'y est pas question de commerce muet. Le contact paraissait même direct entre les prospecteurs et les acheteurs venant du Maghreb.

Ces récits nous apportent des informations sur l'or d'Afrique de l'Ouest en contact avec le monde musulman au Moyen Âge. Mais qu'en était-il de son exportation ? Il est possible de s'en faire une idée au travers du pèlerinage à la Mecque, en 1324-25, de Mansa Moussa, roi du Mali. Son passage au Caire laissa à ses habitants un souvenir inoubliable tant il arriva chargé d'or qu'il dépensa sans compter au point de provoquer la chute du cours du métal précieux¹¹. L'écho de cet extraordinaire voyage arriva en Occident si bien que l'image du souverain, une pépite à la main et localisé dans son empire fut portée sur l'Atlas catalan de 1375. Plusieurs chroniqueurs arabes, impressionnés par ce pèlerinage, en firent un récit, celui de al-Umari étant le plus détaillé. Mansa Moussa dut cependant pour son retour se faire prêter de l'argent et, selon Ibn Khaldun cité par Cuoq (1975), qui en fit part dans ses écrits vers 1380, il fut harcelé par des bédouins. Cet afflux d'or en Egypte fut cependant conjoncturel. Son transport caravanier habituel aboutissait principalement à Sidjilmasa au Maroc où, transformé en dinars, il assurait la richesse de la ville et plus largement celle du califat omeyyade de Cordou qui dominait une grande partie de l'Afrique du Nord. Une anecdote instructive sur le transport caravanier nous fut transmise par al-Wisyani cité par Cuoq (1975), dans la 2^e moitié du XII^e siècle : Elle nous apprend les avantages du commerce de l'or sur celui d'esclaves, autre composante importante des échanges avec le Maghreb :

« Mon oncle maternel entreprit un voyage vers le Sud pour y faire le commerce de l'or. Il acheta un chameau pour s'y rendre. Il se trouva en compagnie d'un citadin. Ce dernier approcha mon oncle et lui dit : « Prends donc mon métier ». « Je ne saurais le faire » lui répondit mon oncle. Le citadin se mit à son commerce d'esclaves. Puis, tous deux prirent la caravane pour retourner chez eux. Abu Muhammad était tout à son aise et sans préoccupations : si la caravane partait, il montait sur son chameau ; si elle faisait halte, il installait sa tente et se reposait. Mais notre citadin était harassé et accablé de soucis par sa troupe d'esclaves : l'un dépérissait, l'autre avait faim, celui-ci s'enfuyait, celui-là s'égarait dans l'erg. Quand la caravane faisait halte, chacun s'occupait de ses affaires. Notre

¹¹ A partir d'informations de Ibn Khaldun, 50 ans après le passage de Mansa Moussa, celui-ci serait arrivé au Caire avec 12 à 13 tonnes d'or.

citadin était fatigué au plus haut point. Il regardait durant ce temps vers Abu Muhammad qui était assis tranquillement à l'ombre, avec sa fortune, bien rangée (sac sur sac) et se tenant là en toute quiétude ».

Ibn Battûta premier chroniqueur arabe à avoir visité l'empire du Mali, séjourna du 28 juin 1352 au 27 février 1353 dans la capitale Niani. Il rencontra le roi, Mansa Souleiman, frère de Mansa Moussa. Il assista à des audiences du souverain dans son palais. Celles-ci donnaient lieu à un étalage de riches armes ornementées d'or et d'argent, tout comme l'étaient les parures des costumes. Grâce à ses écrits, (Ibn Battûta, réédité 1982), nous avons un témoignage unique des cérémonies royales :

« Le sultan a une coupole élevée dont la porte se trouve à l'intérieur de son palais et où il s'assied fréquemment¹². Elle est pourvue, du côté du lieu des audiences, de trois fenêtres voûtées en bois, recouvertes de plaques d'argent, et au-dessous de celles-ci, de trois autres, garnies de lames d'or, ou bien de vermeil. Ces fenêtres ont des rideaux en laine, qu'on lève le jour de la séance du sultan dans la coupole : on connaît ainsi que le souverain doit venir en cet endroit. Quand il y est assis, on fait sortir du grillage de l'une des croisées un cordon de soie auquel est attaché un mouchoir à raies, fabriqué en Egypte ; ce que le public voyant, on bat des tambours et l'on joue des cors.

De la porte du château sortent environ trois cents esclaves, ayant à la main, les uns des arcs, les autres de petites lances et des boucliers. Ceux-ci se tiennent debout, à droite et à gauche du lieu des audiences ; ceux-là s'asseyent de la même manière. On amène deux chevaux sellés, bridés, et accompagnés de deux béliers. Ces gens prétendent que les derniers sont utiles contre le mauvais oeil. Dès que le sultan a pris place, trois de ses esclaves sortent à la hâte et appellent son lieutenant, Kandjâ Moûça. Les ferâris¹³ ou les commandants, arrivent ; il en est ainsi du prédicateur, des jurisconsultes, qui tous s'asseyent devant les porteurs d'armes ou écuyers, à droite et à gauche de la salle d'audience. L'interprète Doûghâ se tient debout à la porte ; il a sur lui des vêtements superbes en zerdkhâneh, etc., son turban est orné de franges que ces gens savent arranger admirablement. Il a à son cou un sabre dont le fourreau est en or ; personne, excepté lui, ne porte de bottes ce jour-là. Il tient à la main deux lances courtes, dont l'une est en argent, l'autre en or, et leurs pointes sont en fer.

Les militaires, les gouverneurs, les pages ou eunuques, les Messoûfites, etc., sont assis à l'extérieur du lieu des audiences, dans une rue longue, vaste et pourvue d'arbres. Chaque commandant a devant lui ses hommes, avec leurs lances, leurs arcs, leurs tambours, leurs cors (ceux-ci sont faits d'Ivoire, ou de défenses d'éléphant), enfin avec leurs instruments de musique, fabriqués au moyen de roseaux et de courges, que l'on frappe avec des baguettes et qui rendent un son agréable. Chacun des commandants a son carquois suspendu entre les épaules, il tient son arc à la main et monte un cheval ; ses soldats sont les uns à pied, les autres à cheval. Dans l'intérieur de la salle d'audience, et sous les croisées, se voit un homme debout ; quiconque désire parler au sultan s'adresse d'abord à Doûghâ ; celui-ci parle au dit personnage qui se tient debout, et ce dernier, au souverain ».

¹² La salle d'audience fut construite sous Mansa Mousa (1312-1337) par Abu Ishak al Tuwaydjî. Ce fut « une salle solidement bâtie et enduite à la chaux, ce qui était inconnu dans le pays. Abu Ishak réalisa cette nouveauté en bâtissant un édifice carré construit en voûte. D'habiles artisans revêtirent la salle de chaux et la réhaussèrent d'arabesques colorées ... [elle] faisait d'autant plus l'admiration du sultan que l'architecture était inconnue dans leur région » (Ibn Khladun).

¹³ Chefs mandingues

Ibn Battûta ne fut cependant pas impressionné par le roi, bien différent de son frère, en raison de la pingrerie de son hospitalité. De son voyage, il rapporta peu d'informations écrites sur l'or du Soudan. Cependant, une anecdote fit état de la visite à la cour de Mansa Souleiman d'une délégation de noirs anthropophages qui venaient du pays où se trouvaient des mines d'or corroborant des récits antérieurs sur la dangerosité des zones d'extraction du métal précieux. Ibn Battûta signala aussi que durant son séjour dans le Soudan, il utilisa comme monnaie du sel, des épices, des verroteries et aussi des cauris notamment à Gao mais il ne recourut pas à l'or. Il donna peu d'informations sur la localisation de Niani qu'il situe au sud de Iwalatatan¹⁴ à « 24 jours de marche pour qui se dépêche ». Il traversa le Niger en cours de route sans doute à Ségou désignée sous le nom de Cârсахou. À 10 milles de la capitale, il franchit de nouveau un « fleuve » mal identifié qui pourrait être la rivière Sankarani (ill. 7) (Ibn Battûta, réédité 1982).



Illustration 7. Les principales routes caravanières du Sahara au Moyen Âge et, en bleu, l'itinéraire probable de Ibn Battûta.

¹⁴ Iwalatatan désigne aujourd'hui Oualata au sud de la Mauritanie. A l'époque de Ibn Battutta c'était la ville la plus septentrionale de l'empire du Mali.

À partir du XV^e siècle, les témoignages des chroniqueurs arabes s'amenuisèrent. Ils apportèrent de moins en moins d'informations nouvelles en se contentant de répéter leurs prédécesseurs. Léon l'Africain est cependant une exception. Ce lettré maghrébin, revenant d'un pèlerinage à La Mecque, fut capturé par des pirates siciliens en 1518. Grâce à ses capacités intellectuelles et se convertissant à la religion chrétienne, il parvint à une place éminente à Rome auprès du pape Léon X. À l'instigation de ce dernier, il écrivit en italien une *Description de l'Afrique*. Son ouvrage publié en 1525 fit référence pour les chrétiens de l'époque. Léon l'Africain (1556) y rendit compte de sa connaissance de l'Afrique du Nord et soudanienne, acquise lors de sa jeunesse au Maroc et aussi lors de sa participation à deux ambassades maghrébines faites, avant sa capture, auprès du souverain de l'empire Songhaï, l'Askia Mohamed Touré, en 1510 et en 1512-14. Ses écrits donnèrent, entre autres, des informations sur l'activité économique de villes comme Djenné, Tombouctou ou Gao. Contrairement à ses prédécesseurs, il vit que l'usage monétaire de pièces d'or et de fer s'était répandu : « La monnaie des Noirs est en or de billon et en quelques pièces de fer qu'ils dépensent à l'achat de petite conséquence, comme en pain, lait, miel, d'une livre, demie, et un quart ».

Il rapporta de Gao des informations intéressantes concernant la ville et son commerce qui témoignaient de relations avec l'Europe :

« Gao est une très grande cité, semblable à la susnommée, c'est à savoir sans murailles, et distante de Tombut (Tombouctou) environ quatre cents milles du côté de Midi, tenant quelque peu du Siloc. La plus grande partie des maisons est de laide construction ; toutefois il s'y trouve quelques édifices assez beaux et commodes, auxquels loge le roi avec sa cour. Les habitants sont riches marchands, qui demeurent toujours sur les champs, vendant leurs marchandises et trafiquant d'un côté et d'autre. Il arrive en cette cité une infinité de Noirs qui apportent de l'or en grande quantité, pour acheter et enlever ce qui vient de l'Europe et Barbarie ; mais ils ne sauraient trouver assez marchandises pour employer si grande somme de deniers qu'ils apportent tellement qu'il leur est force de faire retour en leur pays reportant quasi la moitié ou le tiers de leurs deniers. Les autres cités ne peuvent ni se doivent égaler à celle-ci, quant à la civilité ».

Après la mort du pape Léon X, Léon l'Africain parut retourner à Tunis et revenir à la foi musulmane, mais nous n'avons presque aucun renseignement sur la dernière période de sa vie. Il reste qu'avec sa double culture, Léon l'Africain passa, en quelque sorte, le relai aux Européens qui, à partir de la fin du XV^e siècle, prirent la suite des chroniqueurs arabes en matière d'écrits sur l'Afrique. Cette relève intervint à la fin de la reconquête chrétienne de l'Andalousie avec, en 1492, la chute du califat de Grenade et la découverte de l'Amérique.

Les données archéologiques, relatives au Moyen Âge soudanais, peuvent être confrontées aux informations apportées par les écrivains arabophones. Cependant elles ne sont pas aussi riches qu'elles pourraient l'être en raison de moyens limités des chercheurs et aussi des fouilles sauvages dont sont victimes de nombreux sites. Ainsi, les archéologues découvrent rarement des objets en or dont le sort habituel est d'être fondus par les pilleurs ou les voleurs qui mettent la main dessus. Nous pouvons signaler le trésor d'environ 80 kg d'or orfévré trouvé dans la région de Boutilimit en Mauritanie. Des détails permettaient de penser que des pièces remontaient au XI^e ou XII^e siècle. Tout a été fondu et seules ont été conservées quelques photos (Vallées du Niger, 1994). Il y a cependant le cas des tumulus funéraires de Rao, objets de vraies fouilles en 1941-42 au Sénégal (Fauvelle-Aymar, 2013). Daté autour de 1300, un des tertres livra, avec un squelette, des armes et des objets de parure, certains en or dont un spectaculaire pectoral de 18 cm de diamètre, orné de bossettes et de motifs d'arabesques en filigrane (ill. 8). L'objet, qui témoigne d'influence et de technique islamiques, est stylistiquement proche d'ornements pectoraux d'apparat en or qui sont toujours portés au Ghana par les chefferies ashantis (ill. 9).

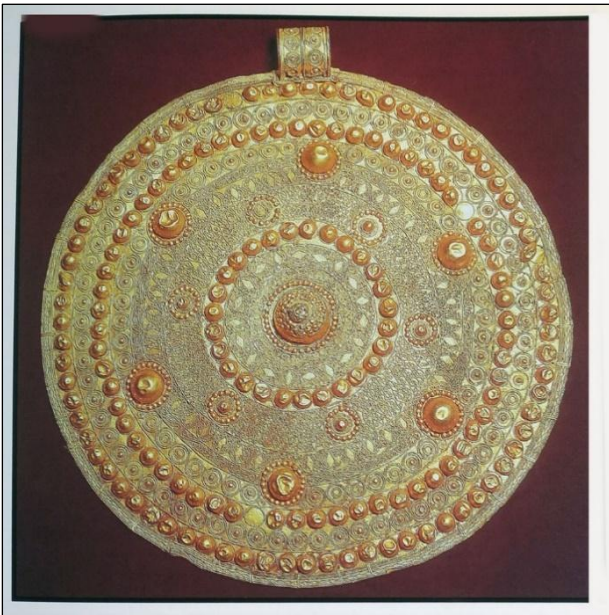


Illustration 8. Le pectoral de Rao. Taille : 18,4 cm, poids : 191 g. Musée de Dakar, (Meyer, 1998).

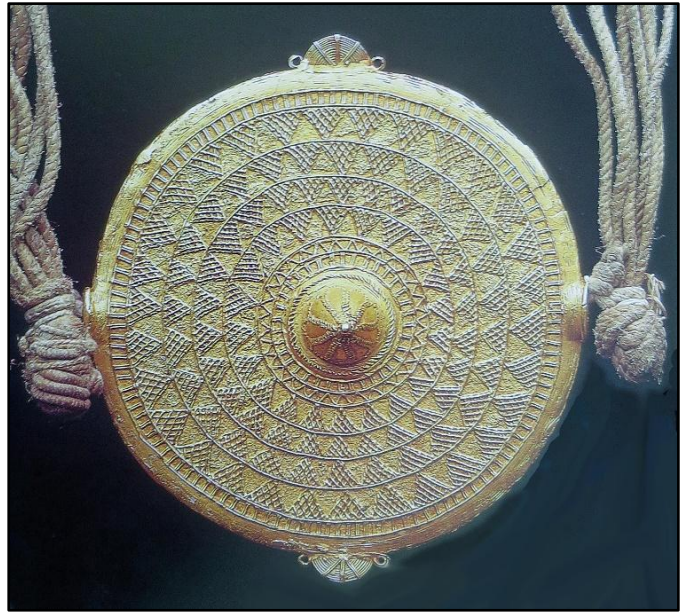


Illustration 9. Le pectoral du Ghana. Taille : 10,6 cm, poids : 127 g XIX^e siècle. Musée Barbier-Muller, Genève (Meyer, 1998).

Peu de connaissances archéologiques du travail de l'or à la même époque, in situ, sont acquises. Conformément aux écrits arabes, Devisse (1990) rapporta qu'aucune trace d'un coin monétaire ou d'un atelier de frappe n'a été trouvée au Sud du Sahara. Tout au plus, pensa-t-il que l'or a pu être fondu pour être transporté plus facilement. Il signala qu'à Tegdaoust, il avait recueilli de l'or préparé en fils étirés sur des pierres à fileter et, également, cinq demi-lingots d'or avec d'autres éléments en or et en argent. À l'occasion d'une exposition, ces objets ont malheureusement disparu entre Alger et Nouakchott.

De nombreuses fouilles furent organisées pour la recherche des capitales des empires du Mali et du Ghana. Cette dernière fut localisée à Koumbi Saleh, au sud de la Mauritanie, près de la frontière malienne, à environ 350 km au nord de Bamako. Le site découvert en 1914 fut exploré plusieurs fois au XX^e siècle. Les fouilles mirent en évidence la hauteur de la couche archéologique (une dizaine de mètres). Les constructions de différentes époques et les objets mis à jour révélèrent un important développement urbain du VIII^e au XV^e siècle. Les bâtiments les plus anciens dateraient du XI^e siècle quand la ville aurait compté de 20 000 à 30 000 habitants. Une importante mosquée fut découverte qui fut réaménagée plusieurs fois du XI^e au XIV^e siècle puis abandonnée au XV^e siècle (Devisse et Diallo, 1993). Les informateurs arabes décrivaient cependant une ville avec un pôle musulman et un pôle comprenant la résidence du roi séparés de six miles (soit une douzaine de km). Les fouilles de Koumbi Saleh, qui ne concernèrent qu'une partie du site, ne reconnurent pas cette structure. De nouvelles recherches restent donc à faire (Fauvelle-Aymar, 2013).

La localisation de la capitale du Mali est bien plus controversée. En 1922, se basant sur la tradition orale conservée dans une région à l'est de la Guinée, dans le bassin versant du Niger et proche de la frontière malienne, un administrateur colonial suggéra de rechercher la ville près du village de Niani. Pour rappel, Ibn Battûta qui séjourna dans la capitale du Mali en 1352-53 la situa à 24 jours de « marche rapide » au sud de Oualata et à 10 miles d'un cours d'eau important. Si celui-ci est bien le Samakari et si les 600 km à vol d'oiseau entre Oualata et Niani sont bien parcourables à pied en 24 jours, les informations d'Ibn Battûta peuvent désigner l'emplacement de cette dernière localité comme étant celui de la capitale du Mali.

Cependant, de 1968 à 1975, une équipe polono-guinéenne y mena des fouilles peu concluantes. La preuve d'une occupation humaine des lieux sur plusieurs siècles à partir du VI^e siècle y fut apportée, mais la pauvreté des objets trouvés et des constructions dégagées déçut. Aucune datation du XIV^e siècle au carbone 14 n'y fut obtenue et aucun fragment de poterie émaillée maghrébine n'y fut recueilli (Collet, 2013). Comme la capitale du Mali décrite au XIV^e siècle, avait 20 km de long, il reste possible que les fouilles n'aient pas concerné un bon secteur et qu'elles soient à reprendre plus largement. Il est également possible que la « ville », dont le concept était certainement différent de celui des cités occidentales, se déplaçât au fil du temps. Dans ce contexte, d'autres localisations de la capitale du Mali furent avancées par des archéologues qui les étayèrent parfois par des dégagements de ruines. La carte présentée ci-dessous situe l'ensemble des propositions faites (Illustration 10). Nous voyons qu'il reste beaucoup à apprendre pour identifier avec certitude cette ville mythique qui joua un rôle important dans l'histoire de l'or de l'Afrique occidentale.

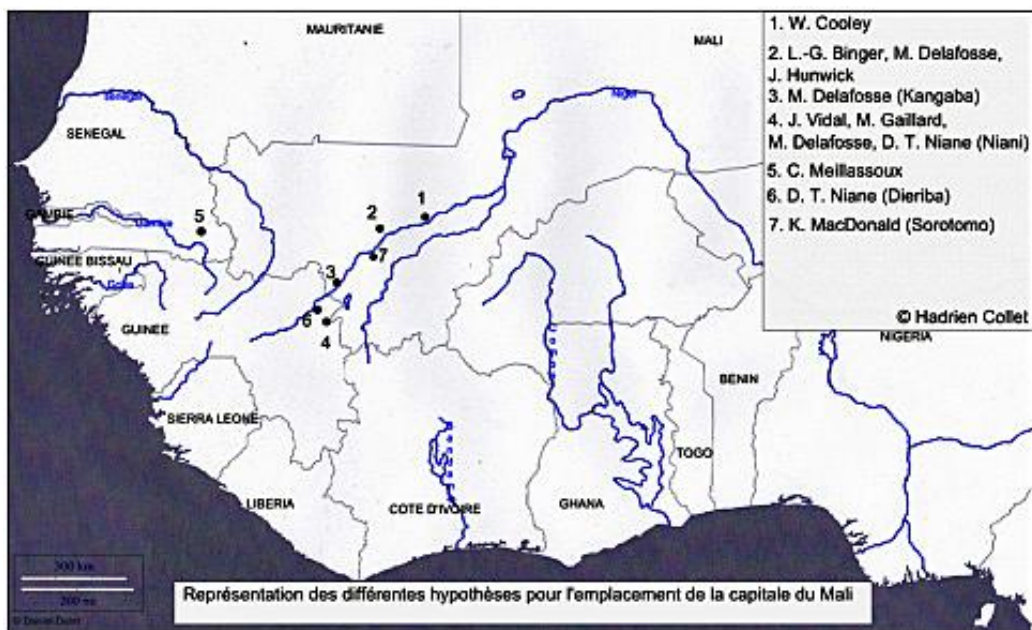


Illustration 10. Les emplacements hypothétiques de la capitale du Mali (Collet, 2013).

Un autre domaine d'intérêt des recherches archéologiques est celui des sites d'extraction de l'or à l'époque des chroniqueurs arabes.

En fonction des informations fournies, les sites de la haute vallée du Sénégal (Bambouk) et de la vallée du Niger (Bouré) furent certainement très tôt exploités. Des recherches récentes, conduites par l'université de Genève (Vos, 2017) dans la vallée de la Falémé, à proximité des mines du Bambouk, livrèrent des résultats inattendus. Trois sites furent fouillés. Dans l'un d'eux, Il fut trouvé les restes d'un solide bâtiment quadrangulaire en briques crues appareillées avec, à proximité, des creusets en forme de petits récipients en terre cuite. Leur morphologie était celle des creusets utilisés pour le travail de métaux non-ferreux et notamment de l'or (Mayor et al. 2020). La fondation du bâtiment fut datée autour de l'an 1000 et son abandon vers 1270 à la fin de l'empire du Ghana. Ce serait la plus ancienne construction rectangulaire trouvée au sud du Sahara. Ainsi qu'il est écrit dans l'article de Vos (2017) :

« Le caractère exceptionnel du bâtiment est probablement lié à une fonction elle aussi exceptionnelle. La première hypothèse avancée par les archéologues est celle d'un village qui aurait été actif dans la transformation de l'or, comme en témoignent les creusets, et dans lequel cette maison aurait peut-être servi de « coffre-fort » pour stocker le précieux métal ».

Cette possibilité remet en cause la croyance en l'inexistence de travail métallurgique de l'or sous les empires d'Afrique soudanaise. Elle demande à être confirmée mais, d'ores et déjà, elle nous prépare à revoir l'histoire de ce métal à cette époque. A ce jour, seule une partie du bâtiment rectangulaire est dégagée et la zone qui l'abrite s'étend sur près d'un kilomètre.

Les sites d'extraction de l'or au Ghana et en Côte d'Ivoire sont très peu documentés archéologiquement. Pourtant, ils furent exploités intensément durant des siècles par l'orpaillage ou l'extraction minière. Les régions de production, toujours en activité, sont très perturbées et « entièrement criblées de puits » ce qui n'encourage pas le travail de fouille. Kéinon-Kaboré (2014) écrit qu'aucune étude à sa connaissance n'avait été menée en archéologie de l'or en zone akan de Côte d'Ivoire. Elle rapporta néanmoins, qu'au XVI^e siècle, Ahmed Baba, dans son ouvrage Tarick es-Soudan, indiqua que la ville de Boudoukou, située dans la région aurifère de la Comoé, était renommée au XI^e siècle pour son commerce de l'or. Garrard (1980) signala qu'au Ghana les transactions du métal précieux avec des marchands plus septentrionaux se faisaient dans la ville de Begho située à 30 miles à l'est de Boudoukou. Quelques matériels de fouilles y furent obtenus et datés du XIV^e siècle. Par ailleurs, la région environnante s'est révélée être une zone de métallurgie du fer très ancienne et des objets en ce métal datant du XI^e ou XII^e siècle y furent recueillis.

Au Burkina Faso, la vallée de la Shirba, qui est un affluent du Niger, est suspectée d'être un site ancien de production d'or qui fut abandonné au point que les populations locales en avaient perdu le souvenir. Des recherches opérées au début des années 1990 permirent de retrouver, près de zones d'extraction, des enceintes de grandes envergures avec des vestiges d'habitation et des tessons de poterie. Une datation put être faite et s'établit autour du XIV^e siècle (Devisse, 1993). Malheureusement, à notre connaissance, les résultats des fouilles n'ont pas été l'objet d'une véritable publication et les recherches n'ont pas été poursuivies.

Toujours au Burkina Faso, au sud-ouest du pays, se situe la vallée aurifère de la Volta noire et la région de Loropéni. Toute la zone présente le plus grand intérêt archéologique. Elle porte une diversité de ruines fascinantes et mystérieuses, dont la construction est antérieure à l'arrivée des populations Gan, Lobi, Birifor qui occupent aujourd'hui la région. Au début du XX^e siècle, elles furent l'objet de modestes investigations par les autorités coloniales qui reconnurent le caractère d'enceintes de la plupart des ruines. Le géographe Savonnet (1986) publia un inventaire partiel des ruines avec l'objectif de stimuler la reprise des recherches. Ses observations, après celles de ses prédécesseurs, revinrent sur leur caractère totalement étranger aux constructions traditionnelles locales.

Elles furent construites en pierre latéritique. Certaines enceintes monumentales, de forme rectangulaire avec des murs de plus de 6 m de haut, purent couvrir une superficie de plus d'un ha. Les blocs de latérite furent appareillés, disposés en rangs réguliers et liés par un « mortier ». Généralement, les murs furent construits en pierre jusqu'à une certaine hauteur puis terminés en banco dans leur partie supérieure (ill. 11 et 12). Les enceintes n'avaient pas d'ouvertures mais de très rares et malcommodes échancrures pouvant servir d'entrée. De nombreux autres types d'enceintes, mais cette fois circulaires et plus réduites, existaient également. Pour la construction de certains de ces petits édifices, des blocs de quartz et de quartzite furent utilisés (Koté, 2013).

Depuis Savonnet, les recherches ont repris et apporté des informations nouvelles qui contribuèrent en 2009 à l'inscription du site dans la liste du patrimoine de l'Unesco. Il en ressort que :

- Les ruines sont souvent réparties autour des sites aurifères. Situées au sud-ouest du Burkina, elles s'inscrivent dans un quadrilatère, d'environ 200 km du nord au sud et d'une centaine d'est en ouest, qui déborde un peu dans le nord du Ghana et de la Côte d'Ivoire (Koté, 2013). Elles se situent également sur les pistes commerciales africaines du Moyen Âge, menant de Salaga (Ghana) ou Boudoukou (Côte d'Ivoire) à Gao ou à Mopti (Mali) (Simpomé, 2011).
- Depuis leur construction, certaines enceintes furent occupées par différentes populations de façon plus ou moins continue jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles (Hantissé, 2022).
- Les techniques de construction furent mieux précisées. Pour l'élévation des murs des enceintes les plus importantes on utilisa des moellons de latérite de taille comprise entre 10 à 30 cm (les plus volumineux placés à la base). Ceux-ci furent joints par un mortier argileux mêlé de gravillons, de beurre de karité et de miel. Les blocs furent disposés à peu près horizontalement. Les constructeurs donnèrent à leurs murs plus d'un mètre d'épaisseur à la base et les aminuisèrent au fur et à mesure de l'élévation pour ne plus faire que 30 cm au sommet (Le Cadre, 2014). Les murs pouvaient être couverts d'un enduit en argile et, sur certains, on en dénombra jusqu'à cinq couches, preuve d'entretiens réguliers (Simpomé, 2011). Il n'a pas toujours été possible de distinguer si ces murs avaient une fondation (Koté, 2013).



Illustrations 11 et 12 : Ruines de Loropéni. Photos Bertrand Chantereau.

- Les fouilles partielles entreprises à l'intérieur de quelques enceintes révélèrent des cloisonnements de l'espace liés aux occupations successives des lieux par des populations qui entretenaient les structures. Elles mirent au jour des vestiges métalliques (pointes de flèche, lames de couteau, lames de daba, têtes de marteau) et des scories de réduction du minerai de fer. Elles révélèrent aussi des objets domestiques, composés principalement de céramiques de petites dimensions quelquefois bien décorées, d'outils de broyage mais aussi de charbon de bois dont les datations situèrent les premières occupations du site au XI^e siècle (Hantissié, 2022) (Simpomé, 2011). Ce résultat paraît dater également l'époque de la construction des structures fouillées.
- Selon Simporé (2011), l'ordre chronologique des arrivées de populations dans la région serait le suivant : XI^e siècle : les Lorhon, originaires de Korhogo d'où seraient issus les Koulango ; au XV^e siècle : arrivée des Gan autour de Gaoua ; au XVIII^e siècle : les Lobi s'installèrent à Gaoua et repoussèrent les Gan qui migrèrent vers l'Ouest.

Toutes ces données ne manquent pas de susciter des hypothèses tant il reste de points à éclairer.

Pour de nombreux historiens, les enceintes paraissent indéniablement liées à l'extraction et au commerce de l'or. Leur localisation sur les sites de production de la Volta Noire plaide en ce sens. Nous pouvons aussi faire valoir leurs particularités constructives totalement étrangères aux zones où elles furent élevées. De nombreuses enceintes sont de forme rectangulaire, voire même pratiquement carrée (Simpomé, 2011), et elles sont construites en moellons appareillés. Ces caractéristiques sont celles de la structure dégagée récemment dans la vallée de la Falémé (Sénégal) à proximité du gisement d'or du Bambouk dont il est question plus haut. Les archéologues, qui dégagèrent partiellement ce bâtiment, lui attribuèrent un rôle dans la transformation de l'or extrait sur place (Vos, 2017). Nous pouvons aussi rappeler les importantes enceintes du site aurifère de la vallée de la Shirba (Burkina-Faso) associées à une datation du XIV^e siècle. Un dernier argument associant les constructions avec l'extraction de l'or, vient de ce qui participe au mystère des ruines, à savoir le complet silence des chroniqueurs arabes et la totale absence de traditions orales locales sur leur histoire. Cette situation peut s'expliquer par l'omerta des différentes parties impliquées dans le commerce du métal précieux (empires africains et intermédiaires musulmans arabo-berbères). Il put aussi y avoir des interdits et des secrets à préserver de la part des ethnies associées à l'exploitation de l'or en raison des pouvoirs occultes qu'elles lui attribuaient.

L'usage des grandes enceintes n'en est pas moins l'objet de conjectures. Leur hauteur et l'absence d'ouverture donnent à penser qu'elles avaient un rôle d'enfermement de main d'œuvre (esclaves ?). Elles purent aussi assurer une fonction de protection de l'or et des personnes contre de possibles agresseurs et la faune sauvage. Le Cadre (2014) leur attribua plus précisément un rôle de caravansérial. Les enceintes circulaires et plus petites, ne dépassant pas les 300 m² s'inscrivent moins dans cette logique. S'agissait-il de constructions établies de façon plus artisanale et à une échelle plus modeste ? S'agissait-il, comme certains en ont émis l'hypothèse, d'enclos pour parquer et protéger le bétail ? Par ailleurs, établies sur le parcours des pistes commerciales du Moyen Âge, les enceintes burkinabés devaient sécuriser le transport de l'or extrait localement. Qu'en était-il pour les structures existant dans le nord du Ghana et de la Côte d'Ivoire ? Nous constatons que celles-ci étaient proches des gisements d'or de la Comoé et de la Bénoué. Elles auraient pu ainsi participer à l'écoulement de la production de ces sites vers la vallée du Niger en s'intégrant au réseau d'exportation de l'or de la vallée de la Volta Noire. Adou et Kiénon-Kaboré (2017), qui récemment prospectèrent ces ruines, constatèrent leur ancienneté et leur association à des activités de métallurgie du fer.

Prendre conscience de la logistique et de la conduite de la construction des bâtiments interpelle. Le Cadre (2014) calcula que pour la plus grande des enceintes de Loropéni il a fallu un volume des pierres utilisées avoisinant les 2 500 m³ (soit 6 500 tonnes environ)¹⁵, auxquelles il faut ajouter les tonnes d'argile et d'eau utilisées pour les joints et les enduits. Les blocs de latérite provenaient d'un périmètre à moins d'un kilomètre pour les carrières repérées et les analyses de l'argile indiquèrent une source d'approvisionnement dans le secteur. Il fallut néanmoins débiter la cuirasse latéritique, tailler les blocs, les transporter ainsi que l'argile jusqu'au chantier, élever des échafaudages, et enfin, agencer les matériaux en accord avec un plan rectangulaire et en assurant la verticalité des murailles. Les travaux nécessitèrent une importante capacité d'organisation et de mobilisation de main-d'œuvre. Notre sentiment est qu'un « impérialisme » fut nécessaire pour décider la réalisation de telles structures avec une volonté d'exploitation des ressources en or de la région. La manifestation d'un tel pouvoir pourrait venir des royaumes du Ghana ou du Mali. La direction des constructions aurait pu faire appel à des maîtres d'ouvrage arabo-berbères comme cela fut le cas pour la construction de la salle d'audience du palais du roi du Mali, Mansa Musa, dans sa capitale (Ibn Khaldun cité par Cuq, 1975). Enfin, la main d'œuvre aurait été prise sur place chez les Lhoron qui ne manquent pas, eux-mêmes, d'être énigmatiques et insaisissables. Leur particularité est d'être à la fois un groupe ethnique et une caste d'orfèvres (Goy et Itzikovitz, 2012). Ils sont considérés comme les « premiers fondateurs de la route de l'or » mettant leur savoir au service des différentes populations qui les sollicitaient tout en se liant à celles-ci. Dans le cas de la construction des enceintes, leur technicité aurait assuré la qualité du travail.

Les hypothèses que nous faisons à partir des fouilles archéologiques des constructions rencontrent cependant des objections.

Une première vient de ce que les chroniqueurs arabes rapportèrent de la politique des empires africains. Leurs rois affirmaient ne pas islamiser sciemment les régions productrices. Ils préféraient laisser leurs habitants gérer seuls l'extraction de l'or et se satisfaire que le métal leur fût livré. Aussi, il est contradictoire d'avancer que ces rois aient voulu les constructions de la vallée de la Volta Noire. Reste à savoir si les renseignements rapportés par les sources arabes étaient vrais.

Jusqu'à aujourd'hui, la modicité des objets découverts dans les enceintes aux premiers temps de leur occupation (XI^e - XIV^e siècles) n'est pas en accord avec l'importance des constructions. Elle ne valide pas les supposées fonctions particulières des bâtiments : enfermement de main d'œuvre ou collecte, traitement et sécurisation de la production aurifère. Les objets trouvés sont ceux de la vie courante domestique. Il n'y a pas eu de découvertes de dispositifs d'entraves, de fers d'esclaves, de broyeurs, de creusets, mais, tout au plus, des scories de réduction de fer (Simpore, 2011). Les sites tardivement datés (à partir du XV^e siècle), livrèrent cependant des objets plus diversifiés (cauris, perles, anneaux métalliques...) (Hantissié, 2022). Ceux-ci sont à rapprocher des petites figurines en cuivre (serpents, poissons) mises au jour, par Henri Labouret (1920) dans les toutes premières fouilles des ruines. Leur facture fut reconnue être Gan, population qui aurait occupé les lieux à partir du XV^e siècle.

La concentration de grandes enceintes, parfois observée sur de petits périmètres, est difficilement explicable. Savonnet (1986) en compta sept sur une distance de 10 km à proximité de Loropéni. Nous imaginons mal que l'extraction d'or fût si importante qu'elle justifîât à elle seule une telle multiplication de constructions, cela d'autant plus que cette activité était saisonnière (Devisse, 1993). Enfin, sont aussi à considérer les centaines d'ouvrages circulaires bâtis plus sommairement.

¹⁵ Poids proche de la structure métallique de la tour Eiffel qui est de 7 300 tonnes

Peut-être, conviendrait-il de mieux interpréter les scories de fer très présentes dans les fouilles qui signaleraient une activité métallurgique sous-estimée ? Il faudrait aussi se rappeler qu'alors, pour les populations africaines, l'or étaient moins important que le fer et le cuivre.

De nouvelles et importantes recherches archéologiques sont nécessaires. De meilleures connaissances sur la nature des divers ouvrages ainsi que sur la chronologie de leur construction et de leur occupation sont impatientement attendues pour mieux comprendre l'histoire du site et des populations qui y vécurent.

En conclusion de ce développement sur l'or d'Afrique de l'Ouest au Moyen Âge et, en dépit des incertitudes et polémiques historiques, il est intéressant de se représenter ce qu'a pu être sa production pour la période en question. Des spécialistes, qui se penchèrent sur le sujet, nous en donnèrent des estimations :

- Mauny (1961) établit cette production jusqu'à l'année 1500 à plusieurs milliers de tonnes avec une exportation annuelle de 6 à 7 tonnes d'or par an.
- Devisse (1990) estima, qu'à partir du X^e siècle, en tenant compte des besoins de l'orfèvrerie et du monnayage, le tonnage d'or transporté annuellement en Afrique du nord était moins important, de l'ordre de deux à trois tonnes au maximum.

Malgré ces différences, il est certain que l'or du Soudan procura une grande partie du métal précieux nécessaire à l'économie mondiale durant le Moyen Âge (Mauny, 1961). Il permit plus particulièrement à l'occident musulman d'avoir un rayonnement et une importance considérable (Devisse, 1990).

De la Renaissance à la conquête coloniale

À la fin du XV^e siècle, bien que quelques lettrés soudanais eussent rendu compte de l'histoire de leur propre pays, le monde arabo-musulman se replia sur lui-même et n'apporta plus de réelles informations sur l'Afrique de l'Ouest. À contrario, les Européens en amorcèrent leur propre découverte. Ils étaient portés par un souci de connaissance dont témoignaient les premiers portulans réalisés par les géographes du Moyen Âge. De plus, un désir d'évangélisation de cette partie du monde, s'appuyant sur le souhait de découvrir le royaume hypothétique et fantasmé du prêtre Jean, stimulait aussi des velléités exploratrices. Enfin, l'Europe latine était motivée par un esprit d'aventure commerciale que Marco Polo (1254-1324) a très tôt incarné. C'est d'ailleurs un génois Antonio Malfante (? – 1450) qui, commandité par une compagnie bancaire, va se risquer en 1447 à entreprendre un périlleux voyage au Sahara afin d'en mieux évaluer les potentialités commerciales. Il en fit un récit en latin qui est resté longtemps ignoré avant que la Roncière (1919) n'en donnât une traduction qui est toujours peu connue.

Débarquant avec des marchandises à Honeïn, qui était le port de Tlemcen, Malfante qui devait parler arabe, entra en contact avec des maisons musulmanes de commerce. Elles lui donnèrent l'agrément pour passer vraisemblablement à Sidjilmessa. De là, il s'intégra à une caravane pour gagner, plein sud, en 12 jours de marche dans le désert algérien, l'oasis de Taout, situé aujourd'hui près de Reggane. C'était alors un centre du commerce transsaharien. Après y avoir été une attraction des populations locales qui n'avaient jamais vu de chrétiens, Malfante fut l'hôte d'une puissante famille de négociants arabes qui se porta garante de sa sécurité. Il découvrit à Touat une importante communauté juive qui était en relation avec de nombreux compatriotes du monde méditerranéen et qui coexistait paisiblement avec la population musulmane locale. Tous commerçaient avec l'Afrique soudanaise. Malfante s'enquit des voies caravanières avec le Sud qu'il décrivit très précisément. Il lista les produits d'échange comme les céréales, le bétail ou le sel. Il signala qu'un des articles les plus prisés par les noirs était le cuivre échangé contre de la poudre d'or, du beurre de karité ou des esclaves. Cependant, il jugea qu'il n'y avait rien à gagner à Touat pour un chrétien en déclarant : « Les gens d'ici ne veulent effectuer aucune transaction, vente ou achat sans toucher 100% de commission. Aussi ma perte, cette année atteint 2000 doubles sur les marchandises que j'ai amenées ».

Malfante chercha à mieux connaître les sources d'approvisionnement de l'or qui arrivait du Sud. Selon ses écrits, ses interlocuteurs le laissèrent dans l'ignorance. Son hôte lui rapporta :

« Je suis resté 14 ans dans le pays des nègres et jamais je n'ai entendu ou vu quelqu'un dire de science certaine : voilà ce dont j'ai été témoin, voilà comment on récolte l'or. Aussi est-il à supposer que l'or vient d'une terre lointaine, laquelle ? je ne sais et pourtant j'ai été dans des pays où l'or ne vaut pas plus que l'argent ».

Malfante écrivit en 1447 sa relation de voyage depuis Touat même à l'intention d'un compatriote génois Giovanni Marioni à qui il dut adresser d'autres documents aujourd'hui perdus. Malfante, de retour en chrétienté, mourut à Majorque en 1450. Son exploration d'une voie commerciale terrestre resta sans lendemain mais nous admirons la hardiesse dont il fit preuve.

C'est une autre voie qui allait s'imposer : la voie maritime. Henri le Navigateur (1394 - 1460), 3^e fils du roi du Portugal Jean 1^{er} en fut l'instigateur. A l'âge de 21 ans, il participa, en 1414, à la prise de la ville marocaine de Ceuta d'où partaient des pirates qui harcelaient les côtes portugaises. Très intéressé par les connaissances des notables captifs juifs et maures de la ville, il s'informa auprès d'eux du commerce qu'ils entretenaient avec l'Afrique noire avec un intérêt plus particulier à celui de l'or. Comprenant que la voie terrestre n'était pas pour les chrétiens, Henri le Navigateur conclut qu'il fallait ouvrir une route maritime pour passer l'obstacle du Sahara et parvenir aux côtes sénégalaises. Son

étonnante personnalité, dont la devise était « Talent de bien faire », imagina un projet politique révélateur de ce que peut entreprendre la puissance publique (Blamont, 1993). Au nom de la couronne portugaise, Il recruta des compétences techniques et intellectuelles juives et étrangères dans les domaines de la cartographie, de l'art de naviguer, de la construction navale et de celle des instruments scientifiques. Ses experts étaient tenus à la confidentialité de leurs travaux. A partir de 1418, des expéditions navales partirent régulièrement avec pour objectif d'aller chaque fois plus loin dans l'exploration de l'Atlantique et des côtes africaines. Les îles de Madère, des Açores et des Canaries furent explorées et colonisées. Les Portugais découvrirent que, pour revenir des côtes africaines, il fallait s'en écarter d'au moins 100 miles pour avoir des vents portants vers les Açores d'où, alors, ils trouvaient des vents d'ouest les ramenant au Portugal. Ils apprirent ainsi à faire le tour de l'anticyclone des Açores. En 1434, les envoyés d'Henri le navigateur réussirent à passer le cap Bojador sur la côte de ce qui fut plus tard celle du Sahara espagnol. Une fois que cette difficulté, qui les avait un moment arrêtés, fut passée, les Portugais purent poursuivre leur avancée en direction des rivages sénégalais.

En 1442, une expédition ramena au Portugal des esclaves et, pour la première fois, de l'or des placers aurifères ouest-africains. L'évènement eut un grand retentissement et stimula les vocations maritimes. Henri le Navigateur chercha à en garder le contrôle avec l'obtention en 1443 d'une charte lui garantissant le monopole royal de l'exploration des côtes au-delà du Cap Bajador avec l'obtention du quint ou du décime des cargaisons revenant de ces destinations. S'il y eut quelques expéditions plus intéressées par les découvertes que le profit, le recours aux investissements privés finit par prendre une grande place. Dès 1445, une escadre de 27 caravelles, à la recherche d'or et d'esclaves, appareilla du Portugal en direction des côtes sénégalaises (Blamont, 1993).

En 1455, un jeune Vénitien, Alvise Ca'da Mosto (vers 1429-1483), aventurier désireux de faire fortune, de passage au Portugal, se fit recruter par Henri le Navigateur. Il put acheter à crédit des marchandises chargées dans une caravelle armée par le Prince. Son voyage l'amena jusqu'à l'embouchure de la Gambie. Il fut suffisamment lucratif pour permettre à Ca'da Mosto d'entreprendre, en 1456, une seconde expédition en affrétant, cette fois, un bateau. Son objectif était d'accéder à de présumées ressources aurifères importantes au sud de la Gambie. Il dépassa la Casamance et arriva au delta du Rio Geba avant de prendre le chemin du retour au Portugal. Il n'entreprit plus d'expédition mais, vers 1463, il fit le récit de celles qu'il avait accomplies (Verrier, 1994). Le document est extrêmement intéressant tant il apporte d'informations sur l'environnement naturel et humain qu'il découvrit. Il est également riche en considérations économique et commerciales. Son auteur s'y révéla curieux de tout et dénué de préjugés.

Dès son premier contact avec le monde saharien, on lui parla du commerce muet entre commerçants arabes et populations noires du Sud dans l'échange du sel contre le l'or. Il est étonnant que, 2000 ans après ce qu'Hérodote rapporta de l'expédition phénicienne au-delà des colonnes d'Hercule, on resservit à Ca'da Mosto la même histoire dont il tira la conclusion suivante :

« C'est ainsi qu'ils commercent sans se voir ni se parler en vertu d'une longue et ancienne coutume. Si la chose vous paraît peu crédible, je vous assure que cette pratique m'a été relatée par de nombreux marchands arabes et azenègues (touaregs) qui vont avec leurs caravanes à Tombouctou et au royaume du Mali, empire des noirs et également confirmé par les marchands d'esclaves dignes de foi qui y sont allés dans ces parages ».

Comme déjà avancé, notre sentiment est que cette histoire permettait à ceux qui la relataient de prétendre ne pas en savoir plus sur la provenance de l'or. Quand les Européens (dont Ca'da Mosto) commercèrent avec les populations noires, même avec celles dont leurs interprètes ne comprenaient pas la langue, jamais ils ne firent du commerce muet. Nous notons au passage que Ca'da Mosto fit référence au royaume du Mali. Il en est question dans ses contacts sénégalais côtiers qui

reconnaissaient leur allégeance à ce pouvoir. Par ailleurs, l'empire du Mali était bien identifié comme le pays de l'or où selon notre Vénitien : « L'or est la meilleure denrée qu'on puisse tirer de ces contrées ».

Une autre information intéressante vint des relations que Ca'da Mosto établit avec un roi local, le seigneur Bodumel¹⁶. Ce dernier avait dans son entourage des Maures qui l'instruisaient dans leur foi et l'encadraient dans sa pratique religieuse. Cette proximité de mahométans auprès des pouvoirs africains, déjà signalée par les auteurs arabes dans la capitale du Mali, est retrouvée ici à un niveau hiérarchique bien inférieur. Elle fait voir un dense maillage musulman. Cependant, Bodumel intéressé par la religion chrétienne s'en fit instruire par Ca'da Mosto qui écrivit dans son ouvrage :

« Il avait grand plaisir à entendre parler de notre foi et me pria de lui illustrer quelque point touchant notre religion, de sorte que je m'enhardis à lui dire que sa foi était fautive, que ceux qui la professaient étaient des ignorants. Je réproavais en présence de ses prêtres maures la loi mahométane comme pernicieuse et erronée, arguais par maintes raisons que la nôtre était sainte et vraie. Les Maures, maîtres de leur foi en étaient courroucés mais le seigneur, se riant d'eux, disait qu'il tenait notre foi pour bonne, qu'il ne pouvait en être autrement, car si Dieu nous avait donné tant de richesse, doué de tant d'esprit et de savoir, il devait nécessairement nous avoir donné une bonne foi ».

Ca'da Mosto fut aussi curieux de la vie des villageois et de leur marché. Il s'y rendit plusieurs fois où ses habits et sa couleur de peau stupéfièrent ceux qui le virent :

« Dans ces marchés, je mesurais l'extrême pauvreté de ces gens aux produits qu'ils venaient vendre : du coton cru et, en petites quantités, quelques draps de coton, divers légumages, du millet, de l'huile, du bois coupé, des nattes de palmes et d'autres choses qui leur servent pour vivre mais toujours en petite quantité. Leurs marchandises sont portées par les femmes non moins que par les hommes qui vendent certaines de leurs armes et quelque petite quantité d'or. Ils ne vendent rien contre argent, parce qu'ils n'ont point de monnaie : on ne fait que troquer une chose contre une autre J'allais à ces marchés pour y voir quelques nouveautés mais aussi pour acheter de l'or, s'il s'en trouvait ».

Avec ce témoignage, nous apprenons que, si la poudre d'or n'était pas abondante, elle était néanmoins présente dans la vie courante de la population sénégalaise. Nous aimerions savoir plus précisément à quelle fin elle était destinée, peut-être à la fabrication de bijoux dont Ca'da Mosto fit état, plus tard en Casamance, à son deuxième voyage : « Nous achetâmes aux noirs des deux almadies (pirogues) quelques anneaux d'or que nous troquâmes contre différentes babioles ne communiquant plus que par geste. C'est par ce moyen que l'on marchandait, vendait et achetait ».

Fort de son expérience et des informations acquises à son premier voyage, Ca'da Mosto avait des espérances de ramener plus d'or de sa deuxième expédition en allant en Gambie et plus au sud. Il avait aussi un désir d'alliance avec un pouvoir local. Il eut notamment des contacts plus étroits avec un roi gambien le seigneur Batimansa dont il nous dit :

« On lui fit dire que nous étions venus sur les ordres de notre seigneur, le roi chrétien du Portugal pour former des liens de paix et d'amitié et pour savoir de sa bouche s'il avait besoin de marchandises de nos contrées, auquel cas notre seigneur et roi lui en enverrait chaque année, cela et bien d'autres choses encore. A l'issue de cet entretien, nous repartîmes non seulement avec l'amitié du seigneur mais aussi avec des esclaves noirs et de l'or que nous troquâmes contre diverses choses. Cet or était cependant en quantité inférieure aux espérances que nous avions conçues car ce que les Noirs du Sénégal nous avaient dit de leurs voisins ne correspondait guère à la réalité. Ils

¹⁶ Budumel n'est pas un nom mais un titre. C'est une contraction de Bour (roi en Wolof) et Damel (seigneur du Cayor, province du Sénégal occidental)

s'imaginent à tort que les autres sont très riches et prisent cet or bien plus que nous. Au reste, nous fîmes de bonnes affaires compte tenu du peu de valeur des choses que nous leur donnâmes ».

Nous avons là une forme de bilan de ce que furent les expéditions de Ca'da Mosto : il trouva de l'or en quantité moindre qu'espérée mais en l'achetant avec profit contre des « babioles ». Nous savons, aussi, qu'il fit de bonnes affaires en rapportant au Portugal des animaux exotiques (perroquets et singes). Enfin, faisant entendre qu'il exploita une pratique locale, il revint également avec des esclaves dont le commerce ne lui posait pas de problème.

Une vingtaine d'années plus tard, un autre aventurier, Eustache de la Fosse (vers 1451 - 1523), entreprit en 1479 un voyage maritime sur les traces de Ca'da Mosto. Il en écrivit le récit dans sa vieillesse. Son entreprise se démarqua de celles de son prédécesseur sur plusieurs points (Foulché-Delbosc, 1897). Tout d'abord, c'était un Wallon de Tournay. Il chargea sa cargaison sur un navire espagnol avec la conscience de courir un risque en allant prospecter les côtes occidentales de l'Afrique : celui d'y enfreindre le monopole commercial reconnu aux Portugais. Enfin, il navigua plus loin que Ca'da Mosto en parvenant dans les eaux du Golfe de Guinée. Le 17 décembre 1479, il débarqua au comptoir d'Elmina¹⁷ sur la Côte de l'Or non loin des gisements d'or des Akans¹⁸. Il rapporta qu'au cours de ses étapes :

« Ils (des Africains de Sierra Leone) nous amenaient des femmes et enfants à vendre que nous achetâmes et puis nous les revendîmes là où nous trouvions à revendre et il nous coûtait la mère et l'enfant un bassin de barbier et 3 ou 4 grands anneaux de laiton d'achat. Et puis quand nous étions à la mine d'or (Elmina), nous les revendîmes bien 12 ou 14 poids d'or et chaque poids est 3 estrelins d'or qui était bien grand gain ».

L'estrelin était une vieille mesure de poids des orfèvres. Considérant l'information d'Eustache de la Fosse, Garrard (1980) remarqua qu'un poids de trois estrelins correspondait à 4,5 grammes soit pratiquement au poids du mithkal arabe et que 12 de ces poids correspondaient à deux unités d'uqiya (une autre mesure arabe). Cette observation est une première indication que les Africains d'Elmina devaient utiliser un système pondéral d'Afrique du Nord. Au passage, nous notons que l'achat d'esclaves et leur revente pouvaient se faire sur la côte africaine même. Ceux qu'Eustache de la Fosse acheta en Sierra Léone furent revendus à Elmina sans doute pour servir à l'extraction d'or des gisements d'or akan. Il le fit avec un beau bénéfice : à comparer, si nous comprenons bien ce qu'il écrivit, la différence entre l'achat d'une mère et son enfant (un bassin de barbier et 4 anneaux de laiton) et leur revente (environ 60 grammes d'or).

Eustache de la Fosse ne profita pas longtemps de son commerce. A l'Épiphanie 1480, quatre bateaux portugais surgirent qui canonnèrent son navire espagnol qui violait le monopole lusitanien. La zone était donc déjà bien sillonnée et contrôlée. Capturé, notre Wallon dut vendre, lui-même, sur place, sa cargaison aux bénéfiques de ses geôliers qui ensuite l'emmenèrent au Portugal. Il y fut jugé et condamné à être pendu. Faisant appel, il réussit à s'évader. Son récit rapporta les péripéties de son évasion qu'il termina en rejoignant Bruges au début de 1481 et en concluant morose et fataliste : « Et par ainsi fut terminé mon voyage, le corps sauf mais tous les biens perdus. Deo gratias. Amen ».

¹⁷ Il a été parfois avancé qu'Elmina fut fondé par des navigateurs dieppois en 1380-1381. Les écrits de Villault de Bellefond (1669) sont à l'origine de cette hypothèse qui aurait eu pour but d'asseoir des revendications territoriales de la France sur le comptoir. Cette fondation, non étayée par des documents historiques, n'est pas retenue par les historiens qui attribuent la fondation du comptoir d'Elmina aux Portugais (Brunschwing, 1965).

¹⁸ Les Akans désignent un ensemble de peuples localisés au Ghana et Côte d'Ivoire qui ont une parenté linguistique et culturelle. Les Ashantis et les Baoulés en sont des composantes importantes.

Au XVI^e siècle, les Portugais poursuivirent activement leur commerce avec les côtes de l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement avec celle de la Côte de l'Or à proximité des gisements d'or akan (ashanti et baoulé). Après la fondation d'Elmina, ils établirent sur les rives atlantiques de nouvelles places fortifiées qui renforcèrent leur présence. Entre 1500 et 1520, les arrivées annuelles d'or au Portugal s'élevèrent à 410 kg (Lahaderne, 1981).

Nous avons, de cette époque, le récit d'un marchand et explorateur portugais né aux îles du Cap Vert, André Alvares de Almada (vers 1550 – après 1603) (Santarém, 1842). Il fit plusieurs voyages sur les rives ouest africaines. En 1578, il s'aventura dans l'estuaire de la Gambie et nous rapporta les informations suivantes :

« Les marchandises qui se vendent le mieux à la Gambie sont : du vin, que les nègres aiment avec passion, des chevaux, des étoffes de l'Inde, des verroteries de Venise ou de l'Inde, de la nacre de perle, du fil rouge, du drap rouge, de la cochenille des coquillages, des clous, des bracelets de cuivre des bassins de barbier, des chaudières en cuivre du poids d'une livre ou deux, de vieux cuivres et surtout une gomme qui vient de Sierra-Leone que les nègres achètent à tout prix et qu'on va porter dans l'intérieur jusqu'aux états du grand Foulo¹⁹.

A cent vingt lieues de la barre du fleuve, il y a un port nommé Jagrançura, près du village de Sutaco²⁰. C'est là qu'on fait le commerce de l'or avec des marchands mandingues qui sont également cacizes²¹. L'or qu'ils apportent est en morceaux ou en poudre et très-fin. Ces marchands sont fort intelligents et connaissent parfaitement les poids ; ils ont de délicates balances incrustées d'argent et dont les fils sont en soie ; ils portent de petits écrins d'écritoire en cuir sans serrure dont les compartiments contiennent des poids de laiton en forme de dé ; le marc²² est comme une lame d'épée. Ils portent leur or caché dans de grosses plumes d'oiseaux ou dans des os de chats, parce qu'ils sont obligés de traverser une grande quantité de royaumes ; cependant, ils forment de nombreuses caravanes et sont quelquefois escortés par plus de mille archers ».

A notre connaissance, avec ce témoignage, nous lisons la première indication de l'existence d'un matériel de pesée de l'or utilisé par des Africains avec l'usage de poids. Malheureusement, les détails manquent pour connaître plus précisément ce matériel. En complément à ces informations, de Almada précisa :

« Ce commerce est aujourd'hui perdu car il y a huit ans qu'aucun vaisseau ne s'est rendu sur ce point. Il est donc probable que les marchands se contentent de trafiquer avec ceux de Tombocoutum (Tombouctou). Les Maures apportent aussi quelquefois de l'or qu'ils échangent contre du drap rouge et d'autres marchandises ».

Cette indication nous apprend que les Portugais n'avaient pas accaparé la totalité du commerce de l'or ouest africain et que les marchands locaux pouvaient toujours l'écouler par la voie ancienne saharienne. Plus loin, sur la côte de la Guinée Bissau, de Almada signala que :

« Ce pays produit en abondance des vivres, surtout du maïs et du millet ; on en tire des esclaves, de la cire et de l'ivoire. Les principales marchandises que l'on y porte sont du fer, du coton, des étoffes de la même matière pour les nègres, et pour les Portugais (qui y étaient implantés) toute espèce de vêtements et de comestibles ».

Dans ces régions sans or, l'ivoire et les esclaves étaient tout également objet d'achats plus que probablement avantageux.

¹⁹ Il s'agit d'un pays peul

²⁰ Sutaco était un centre du commerce de l'or situé dans la région du cours supérieur de la Gambie à environ 300 km de son embouchure.

²¹ Musulmans

²² Selon Lahaderne (1981), le marc était une mesure de poids qui à l'époque valait environ 190 gr.

De Almada alla jusqu'à Jagrançura, pénétra profondément dans la Gambie pour savoir si c'était par ordre des Turcs que les Africains achetaient du cuivre afin d'en faire des canons. Il s'assura, en discutant avec les marchands locaux, que ceux-ci n'utilisaient ce métal que pour produire des bracelets et qu'ils le préféraient à l'or très abondant dans leur pays. Rare acteur du XVI^e siècle à avoir donné un récit de ses aventures, d'Almada s'est donc aventuré à l'intérieur de l'Afrique. Il s'est ainsi singularisé alors que les Occidentaux se cantonnaient aux régions côtières, objet de rivalités entre Portugais, Hollandais, Français ou Anglais. Alvares de Almada en fit état dans son ouvrage révélant que le monopole commercial lusitanien sur les côtes ouest africaines avait commencé d'être mis à mal dès le XVI^e siècle.

Une vingtaine d'années après le voyage de Almada, un commerçant et explorateur néerlandais, Pieter de Marees, publia le récit du périple qu'il entreprit en 1602 à la Côte de l'Or. La traduction de son ouvrage en français ne tarda pas et, dès 1605, celui-ci fut édité sous le titre « Description et récit historial du riche royaume d'or de Guinée ». L'ouvrage (de Marees, 1605) présente l'intérêt de nous donner les premières informations sur le matériel de pesée de l'or utilisé par des Africains dans leur activité commerciale.

« Il font des poids de cuivre, chaque poids à l'avenant. Ils ont de petites balances de cuivre, rondes à façon d'une pelure d'orange avec des cordeçins fort longs et une vergette courte sans tenaille et entre deux, une petite languette en laquelle il y a un petit trou, parmi lequel ils mettent un filet et avec ceci ils pèsent prenant ce filet au doigt avec le pouce et haussent avec celui-ci la balance en sus dessus ... C'est à nous difficile peser avec car il en faut avoir un singulier maniement pour en bien user car on perd avec elle des petites parties d'or, il faut bien viser de près car quand on pense avoir le vrai poids, il s'en faut souvent que bien que la moitié qu'on trouve ».

Nous reviendrons sur ce témoignage et d'autres quand sera traité plus particulièrement de l'histoire des poids africains.

Dans son récit, Pieter de Marees donna des renseignements sur les mœurs et coutumes des autochtones de la côte. Il chercha à avoir des renseignements sur les sites de production de l'or qui parvenait à la côte pour être vendu aux Européens :

« Décrire particulièrement les endroits des dites mines où qu'on le trouve est malaisé à faire à cause de la petite instruction que les Nègres ont donnée quand je fus m'en enquêter auprès d'eux. Aussi j'en déduisis qu'il y a peu de Nègres habitants de la mer qui sachent eux-mêmes l'endroit des mines, ni ayant été jamais, voire ni Portugais ni Flamants aussi ne y fit onces auprès, parce que lesdites mines sont tenues en cachette et fort bien gardées des propriétaires ».

Une fois de plus, nous avons confirmation de l'omerta qui concernait la localisation des gisements aurifères. Un autre sujet d'intérêt de Pieter de Marees concerna l'or et sa falsification : « Après qu'ils ont vu que c'était bonne marchandise, ils ont cherché tous les moyens pour le falsifier pour en faire d'une once une demie et tromper les étrangers ».

L'auteur illustra son propos des diverses méthodes de tromperie notamment qui recouraient à du cuivre ou du corail rouge. Ce n'était pas sans risque pour les faussaires s'ils se faisaient attraper.

En 1669, parut une autre relation de voyage intitulée *Relation des costes d'Afrique appelées Guinée*. Dans celle-ci, l'auteur, un commerçant français, sous mandat de Colbert, Nicolas Villault de Bellefond, rapporta les détails de son expédition dans le golfe de Guinée, en 1666-1667 (Villault de Bellefond, 1669). Ses écrits corroborent ceux de Pieter de Marees : « Quoique j'ai pu faire, je n'ai jamais pu rien apprendre de plus positif pour ce qui regarde l'or et la manière de le tirer des mines. Parlez-en à cent, ils le diront tous de différentes façons non pas qu'ils ne le sachent mais parce qu'ils cèlent la vérité dans la défiance perpétuelle qu'ils ont des blancs ».

De plus :

« Quand les Français y furent et les Portugais, ils (les Africains) ne connaissaient point la valeur de l'or mais depuis qu'ils ont vu tant de nations surtout les Hollandais être si ardents à en avoir, ils ont commencé à le tenir cher et l'estimer davantage en sorte qu'ils ont levé la creste (tête ?) et se tiennent si fiers quand ils en ont beaucoup qu'ils sont insupportables. Pour l'augmenter, ils font plusieurs fourberies mêlant du cuivre par petits morceaux qu'ils appellent Quiquara ou le mélangent à la fonte ».

Ces témoignages nous conduisent au XVII^e siècle qui vit les implantations de forts se multiplier. Au cours de ce siècle et du suivant, près de 80 établissements furent construits sur les bords de l'Atlantique (ill. 13). Les royautes locales, tirant parti de la compétition entre nations européennes (Portugal, Angleterre, France, Hollande), s'évertuaient à multiplier leur installation pour mieux les mettre en concurrence. Les écrits de Pieter de Marees et Villault de Bellefond rapportèrent leurs rivalités. Le dernier auteur fit même de fausses allégations qui lancèrent la légende de la fondation d'Elmina par des Dieppois en 1380-1381 pour établir des revendications françaises sur ce comptoir. Les forts n'exerçaient de pouvoir que sur la zone environnant leur implantation et les déplacements de leurs occupants étaient limités par les autochtones. Préservant ainsi leur rôle d'intermédiaire, les ethnies côtières veillaient à ce que les Européens ne puissent entrer directement en contact avec le territoire des Ashantis dont venait l'essentiel du métal précieux. Dans cette situation, les Portugais crurent devoir ouvrir des mines à proximité de leurs forts mais, peu productives ou victimes d'accidents, elles cessèrent leurs activités dès 1630 (Laffoley et Laidler, 1997). Elles ne portèrent donc pas atteinte à la puissance des Ashantis qui ne cessait d'augmenter et d'inquiéter les ethnies hôtes des Européens qui, par ailleurs, eurent une demande d'or moins pressante. La raison en était la mise en production des ressources minières de l'Amérique pour lesquelles il fallait une main d'œuvre bon marché. La nature des relations marchandes avec les côtes africaines évolua avec une plus grande place faite au trafic d'esclaves dans le cadre du commerce triangulaire.

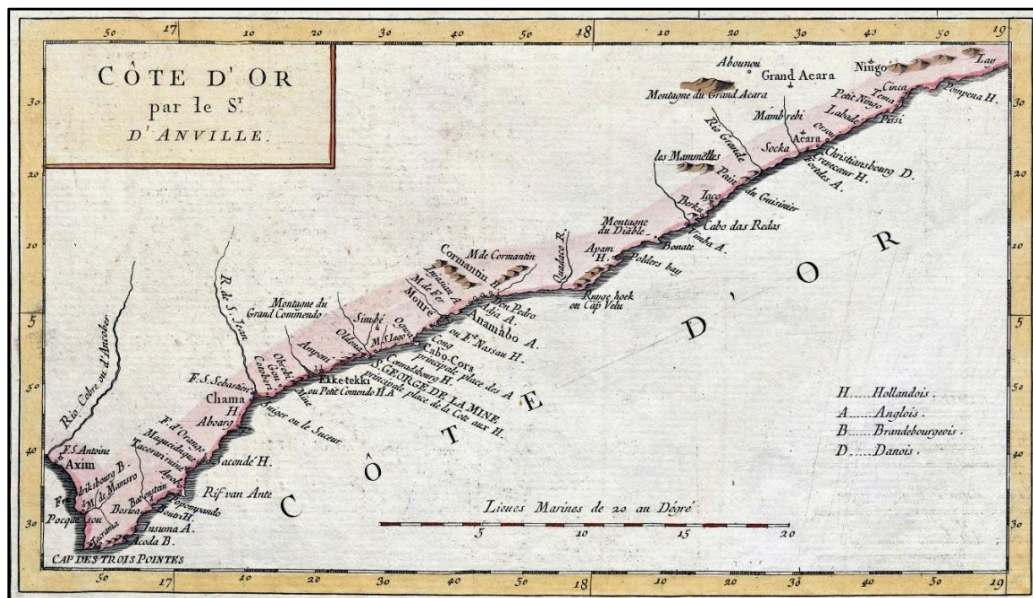


Illustration 13 : Carte d'implantation de forts européens en 1799 sur la Côte de l'Or où Saint Georges de la mine désigne le fort de d'Elmina.

Toujours au XVII^e siècle commença un nouvel épisode de l'histoire de l'or d'Afrique de l'Ouest. Il est aujourd'hui bien oublié alors qu'il s'agissait d'une première tentative de pénétration coloniale dont certains aspects sont encore obscurs. Des Français en furent les principaux acteurs. Pratiquement évincés de la Côte d'Or, ils cherchèrent à tirer parti de leur implantation à Saint-Louis du Sénégal qui, par le fleuve, pouvait servir de voie d'accès à la zone aurifère du Bambouk. Ils voyaient que les Anglais avaient des visées semblables depuis la vallée de la Gambie. En 1697, André Brüe (1654-1738), descendant d'une riche famille de négociants de la Ciotat, arriva à Saint-Louis comme directeur général du commerce français pour le compte de la Compagnie du Sénégal. Actif, aventureux et désireux de servir les intérêts de son pays et les siens il s'enfonça dans le pays. Dès 1698, il établit un premier fort, le fort Saint Joseph sur le haut Sénégal. Seize ans plus tard, il fonda le fort Saint Pierre, cette fois sur le bord de la Falémé, affluent du Sénégal, à l'entrée du Bambouk (ill. 14) (Gauffarel, 1890). Ce qui caractérisait ces forts était leur isolement, leur rusticité et leur vulnérabilité. À cause de crues ou d'hostilités locales, ils furent plusieurs fois abandonnés et réparés. En 1716, André Brüe chargea un des agents de la Compagnie du Sénégal, Pierre Compagnon, de parcourir le Bambouk et de rapporter des informations sur les gisements d'or. En une année et demie et depuis le fort Saint-Pierre, il réalisa trois explorations de la vallée de la Falémé. Par des présents et son adresse, il sut se concilier la bienveillance des populations visitées. Il constata la présence de mines d'or dans toute la région. Il en dressa une carte (ill. 15) et rapporta des échantillons du métal précieux. Ces résultats laissaient augurer une suite favorable aux intérêts de la France avec la maîtrise de l'exportation de l'or du Bambouk par Saint-Louis mais cette espérance ne se concrétisa pas. Nous ne savons pas précisément pourquoi faute d'avoir l'histoire de cette aventure par ses deux protagonistes, André Brüe et Pierre Compagnon. Les récits de l'époque qui nous en parvinrent furent de seconde main et peu favorables aux deux aventuriers (David, 1744, édité en 1974). Vraisemblablement des difficultés financières de la Compagnie du Sénégal, insuffisamment soutenue par le pouvoir royal, jouèrent un rôle. À partir de 1720, les activités de celle-ci furent reprises par la Compagnie des Indes orientales qui gardait en mémoire cette première tentative de drainer et commercialiser la production d'or du Bambouk.

Fort St Pierre Fort St Joseph



Illustration 14 : Les ruines du fort Saint Pierre à Sénédebou en 2003 avec la Falémé en arrière-plan. Photo René Tourte.



Illustration 15 : La carte du Bambouk dressée par Pierre Compagnon.

Ainsi, en 1744, la Compagnie chargea le chef de la concession du Sénégal Pierre-Félix-Barthélemy David (1710-1795) de revisiter les zones aurifères de la vallée de la Falémé avec l'objectif d'y établir un nouveau fort garantissant un accès direct à la production locale d'or. Sa mission, accomplie avec courage et détermination, prit plusieurs mois. Comme celle de Pierre Compagnon, elle permit d'avoir des informations sur les gisements aurifères et d'établir des relations encourageantes avec les pouvoirs locaux. Ceux-ci étaient nombreux à souhaiter que le fort s'établît sur leur territoire avec cependant le risque de s'attirer l'hostilité de ceux qui n'allaient pas avoir satisfaction. A son retour à Saint Louis, Pierre David écrivit, en 1744, le récit de son voyage avec le souhait que son document servît, à Versailles, la politique d'hégémonie africaine qu'il préconisait en faveur de la Compagnie des Indes orientales. Il joua cependant de malchance. La guerre de Sept ans allait être déclarée (1746). Déjà des hostilités larvées avaient commencé avec l'Angleterre. Un de ses navires captura le bateau qui amenait en France le rapport de Pierre David dont la connaissance fut bien retardée. Enfin, les Anglais occupèrent Saint-Louis de 1758 à 1779. Dans ce contexte, les projets de Pierre David au Bambouk passèrent à la trappe. Son document, tardivement retrouvé par des historiens, ne fut édité qu'au XX^e siècle (David, 1744 édité 1974). Son instructive lecture nous donne une idée de ce qu'était la production d'or au Bambouk. Les trois extraits qui suivent l'illustrent et nous donnent à partager les découvertes de Pierre David en matière de richesse aurifère de la région :

- « Nous passâmes de là à Hyeratougoné où nous nous fîmes suivre par des femmes accoutumées à laver les terres et nous nous rendîmes à une mine peu distante de ce village, sur le bord d'un marigot. Là, en prenant de la terre mêlée de roches qu'on ne fit que de tremper et remuer un instant dans une gamelle, en jetant ensuite par inclination l'eau, la terre et les roches de la gamelle, il restait au fond une quantité prodigieuse de paillettes et de grains d'or fort pur. J'en ramassai dans la même gamelle plusieurs morceaux qui pouvaient peser 4 à 5 grains. Je ne crois pas qu'on puisse trouver rien de si riche ni de si aisé à travailler que cette mine ».

- « Je fis à Guetala la même remarque au sujet de la culture des terres que j'avais faite à Farbana et je pris garde que dans la 1^{ère} eau qu'on me donna à boire dans une calebasse qu'on venait de remplir à ce marigot, il y roulait au fond, à mesure que je la levais en buvant, une quantité de paillettes d'or extraordinairement fin ».

- « Le 22, je montai à cheval avec le sieur de la Brüe²³ et une douzaine de jeunes Bakelis et nous fûmes avec des guides visiter les mines. Les premières que nous vîmes étaient à une grande lieue de Nataco, par-delà un marigot. Nous fûmes obligés de descendre de cheval pour grimper sur une montagne que nous trouvâmes absolument percée par des puits fort profonds et si proches les uns des autres qu'il faut marcher avec une grande attention pour ne pas être exposé à tomber dans quelques-uns de ces trous que l'inégalité du terrain et nombre de grosses roches cachent quelquefois. Comme on ne travaillait point à ces mines, nous ne pûmes en prendre toutes les connaissances que j'aurais souhaitées. Cependant je fis prendre au hasard de la terre du fond de quelques puits que nous emportâmes avec nous et que nous fîmes laver au marigot d'Aradané où nous vîmes des femmes que nous trouvâmes occupées là à faire ces lavages tirer quelque peu d'or de notre terre après un travail assez long par le peu de terre qu'elles lavent à la fois dans de petites gamelles. De cette 1^{ère} montagne nous passâmes à d'autres où nous trouvâmes les mêmes puits non en si grande quantité. Là, questionnant les gens du pays qui vinrent nous y trouver, je leur demandai si, en fouillant la terre, il leur arrivait de trouver des morceaux d'or assez gros pour être ramassés et fondus sans être lavés. Ils m'assurèrent que je ne voyais pas de trou d'où l'on n'eût tiré

²³ Il s'agit ici d'Estoupan de la Brüe cousin de Pierre David.

une grande quantité de morceaux d'or de plusieurs onces. Je leur dis que je donnerais volontiers 150 pataquès d'un morceau gros comme mon pouce. Sur quoi ils me dirent que quelque riche que je fusse, je me ruinerais bien vite si je me trouvais faire cette proposition dans le temps que tout le monde est occupé aux travaux des mines. Je demandai si quelqu'un en aurait gardé un morceau ; on m'assura que je trouverais rarement cela par ce que tous les morceaux qu'on trouvait de même, on le donnait sur le champ au fondeur qui le fondait pour voir si tout était or et sur le champ en faisait des oreillettes comme de tout l'or qu'on tirait du lavage. En effet les maréchaux²⁴, qu'ils appellent, ou faiseurs d'oreillettes sont tous sur les mines lorsqu'on y travaille ou auprès des laveuses sur le bord du marigot où on transporte la terre des mines et chacun à fur et à mesure qu'il a rempli une petite corne qui peut contenir autant que le dé d'une femme le donne au maréchal qui en fait des oreillettes de sorte que l'on trouve peu d'or en poudre ».

Pierre David donna une autre version plus concise et claire de ce dernier extrait avec quelques précisions supplémentaires.

« Le 20 de novembre, je partis pour les montagnes de Tambaoura et j'arrivai le 22 aux mines de Natacon. Je fus obligé de descendre de cheval et de grimper à pied sur une de ces mines où je vis une quantité prodigieuse de puits que les gens du pays y ont creusés, desquels ils tirent beaucoup d'or toutes les années. On n'y travaillait pas alors, la saison ne le permettant pas. Je fis prendre de la terre de quelques-uns de ces puits à l'aventure. Je l'emportai à Dardané où je la donnai à des femmes laveuses qui toutes y trouvèrent de l'or. De cette première montagne, je passai à quantité d'autres où je vis de pareils puits. Je demandai à des nègres qui s'y étaient rendus par la curiosité de me voir, s'il leur arrivait de trouver des morceaux d'or assez gros pour être pris sans avoir besoin d'être lavés ni fondus. Ils m'assurèrent qu'il n'y avait point-là de trou d'où l'on n'eût tiré une grande quantité de morceaux d'or du poids de plusieurs onces. Je leur dis que je donnerais volontiers 150 écus de tous ceux qu'on m'apporterait qui seraient gros comme mon pouce. A quoi ils répliquèrent que quelque riche que je fusse, je serais bientôt ruiné à tenir cette parole, dans le temps qu'on exploite ces mines. Je demandai encore si quelqu'un en aurait gardé quelques morceaux. Mais on me dit que je trouverais cela difficile parce que dans le temps du travail on donne tous les jours à fondre l'or qu'on ramasse pour voir si tout est or ; après quoi les maréchaux en font tout de suite des oreillettes. J'ajoutai d'autant plus de foi à ce discours que tout l'or qui se traite dans le pays n'est qu'en oreillettes ou en ornements à la manière des nègres ».

Pour son projet, Il importait à Pierre David de faire miroiter la richesse en or du Bambouk et, sans doute, enjoliva-t-il les potentialités du pays. Néanmoins, nous retenons de ses écrits la densité des puits dans certaines zones qui rendait compte de l'importance et de l'ancienneté de l'exploitation minière. De plus, les informations concernant la transformation des pépites en bijoux (notamment d'oreille : oreillettes) sont d'intérêt. Il y avait une forme de thésaurisation de l'or par les femmes. Bien que peu outillés, les forgerons (appelés dans le texte maréchaux) étaient aussi orfèvres. Ils réalisaient sur place de beaux bijoux en or. Nous restons cependant avec des interrogations. Dans son rapport, Pierre David ne fait pas état d'achats d'or qu'il dut faire et pour lesquels il aurait été intéressant de savoir comment il opéra. Des concurrents l'accusèrent d'avoir bien tiré parti financièrement de son expédition.

²⁴ Dans l'édition de David (1744, édité 1974), une note en annexe au sujet de ces maréchaux précise : « Ces maréchaux sont aussi les orfèvres du pays. Ils n'ont d'autres outils qu'un réchaud, un soufflet, un grand et un petit marteau ; avec leur petit marteau, ils travaillent l'or à froid et font des ouvrages aussi délicats que surprenants »

Il ne sembla pas qu'il y avait d'autres richesses au Bambouk que les parures des femmes. Les populations y vivaient plutôt pauvrement. Il est étonnant que la production aurifère de cette zone n'eût pas plus de retombées économiques surtout quand nous savons qu'à la même époque, le pays Ashanti tirait une grande prospérité de son or.

Nous avons une autre relation de voyage au Bambouk, (Coste d'Arnobat, 1789) dont l'attribution à son auteur est discutée²⁵. L'auteur apporta des explications en faisant état de l'occupation du Bambouk par une population pacifique, antiesclavagiste, sans réelle autorité royale, se contentant de peu et se trouvant sans grande nécessité de commercer :

- « L'oisiveté et le repos sont leur délice. On ne trouve presque point d'esclaves parmi eux. Ils en auraient cependant besoin pour les travaux de leurs mines et de leurs terres. Ils ont la captivité en horreur et sont les seuls noirs qui ne se pillent et ne se vendent point les uns les autres. Les rois n'ont aucun droit de faire des esclaves dans toute l'étendue de cette contrée ».

- « Comme le pays produit tout ce qui est nécessaire à la vie, les peuples du bambouc font très peu de commerce avec leurs voisins... Aujourd'hui le commerce se réduit à deux articles. Les pagnes et le sel sont les deux seules choses que ces peuples demandent avec insistance. Dans les lieux où les nègres travaillent à la mine, les denrées se vendent entre eux que pour de l'or au lieu que les autres cantons on en traite avec de la verroterie ».

- « Les bambouquins aiment et connaissent l'or dont ils se défont mal-aisément. Quelque attrait qu'ont pour eux notre verroterie, ils ne donnent jamais de l'or pour s'en procurer mais ils n'épargnent point leurs denrées ; ils ne livrent leur or que pour des plaques d'argent ouvrés, des toiles noires et des pagnes du Sénégal... Enfin l'or qui reste dans le pays après l'achat annuel de pagnes et des ornements de femme, les Maures en font l'acquisition avec le sel qu'ils portent à Galam et que les bambouquins aiment avec passion ».

Les autochtones ne tiraient pas le meilleur profit possible de leur or. Comme au Moyen Âge, sans que nous sachions si c'était à égalité de poids, ils échangeaient fréquemment leur or contre du sel dont l'éloignement de l'océan les privait.

Pour conclure, les différentes tentatives d'installation au Bambouk que la France opéra au XVIII^e siècle n'eurent finalement pas le succès attendu pour nos intérêts et ceux des autochtones. Cependant, des relations privilégiées étaient établies avec les pouvoirs locaux. Au XIX^e siècle, elles facilitèrent la pénétration coloniale de notre pays en direction du Soudan qui s'appuya, dans la haute vallée du Sénégal, sur le fort de Médine que Faidherbe y fit construire en 1855.

En cette fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, les Anglais entreprirent aussi des explorations de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest. Une des plus connues et des mieux documentées est celle de Mungo Park (1771-1806). Partant de Gambie en 1795, il ne tarda pas à être capturé par des Maures. Il réussit à s'évader et, après bien des épreuves qui faillirent lui coûter la vie, il finit par atteindre le Niger à Ségou. Il descendit le fleuve sur une centaine de km avant de prendre le chemin du retour en passant par Bammakou (Bamako) décrite comme le site d'un marché important de sel. A l'aller, il traversa le Bambouk. Il ne donna pas d'information particulière sur l'or de cette région. Mungo Park y étonna ses

²⁵ Coste d'Arnobat se serait attribué sans vergogne en 1789 la paternité d'une relation de voyage au Bambouk qui avait pour auteur Boucard et qui datait des années 1730-31 (David 1744, édité 1974).

interlocuteurs par son refus d'en acheter et peina à les convaincre que son voyage était motivé par la curiosité de découvrir le Niger. Il reçut néanmoins d'un chef un cadeau de cinq drachmes d'or. Au retour, le 16 septembre 1796, il arriva à Kamalia où il séjourna 7 mois. La localité à l'ouest de Bamako était située à 4 jours de marche du Bouré, la région du Haut Sénégal avec d'importants gisements d'or. Il put enquêter et apporter des renseignements sur la production et le commerce aurifère de cette zone dans l'ouvrage qu'il rédigea à son retour (Park, réédité 1980). Il décrivit les deux modes habituels d'obtention d'or : l'orpaillage par les femmes dans les cours d'eau et le creusement de puits par les hommes. En confirmant les informations données par Pierre David dans ses écrits, il en donna de supplémentaires :

« Quelques femmes, cependant par une longue habitude (de l'orpaillage) ont si bien appris à connaître la nature du sable et la manière de le laver qu'elles trouvent de l'or ou d'autres n'en peuvent apercevoir une seule particule. On garde la poudre dans des tuyaux de plume que l'on bouche avec du coton. Les laveuses aiment fort à montrer un grand nombre de ces plumes dans leurs cheveux. Généralement parlant, on suppose qu'une personne avec un soin ordinaire dans un sol convenable peut ramasser dans le cours d'une saison sèche autant d'or qu'il en faut pour la valeur de deux esclaves ».

Dans son ouvrage, Mungo Park précisa : « Le prix d'un esclave de choix lorsque j'étais à Kamalia était de 9 à 12 minkallis (mithkal). » Ceci correspond à environ 40 - 54 grammes d'or. » Nous pouvons comparer ce prix à celui qu'Eustache de la Fosse donna à Elmina en 1479 : 12 à 14 mithkals. Le prix d'un esclave semble être resté assez proche à plus de deux siècles de distance²⁶. De plus, suivant les observations de Mungo Park, la production d'or annuelle moyenne d'un prospecteur au Bouré était d'environ une centaine de grammes. Dans l'ouvrage de ce dernier nous lisons également :

- « Une partie de cet or se convertit en ornements pour les femmes ; bijoux en général plus précieux par leur poids que par leur travail, ils sont massifs et incommodes surtout les boucles d'oreilles si pesantes pour l'ordinaire qu'elles allongent et déchirent le bas de l'oreille. Pour éviter cet inconvénient, on les soutient par une lanière de cuir rouge qui passe par-dessus la tête et va d'une oreille à l'autre. Le collier montre plus d'invention : l'arrangement bien entendu des divers grains de rassade et des plaques d'or est regardé comme le plus grande preuve de goût et d'élégance. Lorsqu'une femme de distinction est en grande toilette, les ornements d'or qui composent sa parure peuvent valoir tous ensemble de 50 à 60 livres sterling²⁷ ».

- « Il se consomme aussi une petite quantité d'or par les slatées²⁸ pour défrayer leurs voyages à la Côte et au retour, mais une beaucoup plus grande portion est enlevée annuellement par les Maures en échange de sel et autres marchandises. Pendant mon séjour à Kamalia l'or que gagnèrent les divers marchands du lieu pour le sel seul équivalait presque à 198 livres sterling... Le sel, dans cette partie de l'Afrique a une très grande valeur ».

- « La plupart des forgerons africains connaissent aussi l'art de fondre l'or. Ils se servent à cet effet d'un sel alcalin provenant d'une lessive de tiges de maïs brûlées qu'ils font évaporer jusqu'à siccité. Ils tirent ainsi l'or en fil et en font plusieurs ornements dont quelques-uns sont exécutés avec beaucoup d'intelligence et de goût ».

²⁶ Mungo Park indiqua également que le prix d'un mousquet était de 4 mikhtals et celui d'un cheval de 10 à 17 mikhtals.

²⁷ Pour avoir une idée de cette somme, un cheval ordinaire en Angleterre en 1810 valait de 15 à 20 livres sterling et un piano forte de qualité moyenne : 30 à 35 livres sterling.

²⁸ Marchand africain d'esclaves

Comme Pierre David, Mungo Park vit que les forgerons étaient également orfèvres et qu'ils pouvaient réaliser des bijoux élaborés. Dans la description qu'il nous donna des boucles d'oreilles, nous reconnaissons celles traditionnelles des femmes maliennes (ill. 16) et dans les colliers, des objets filigranés (ill. 17).



Illustration 16 : Femme Peule à Djenné portant d'exceptionnelles boucles d'oreilles traditionnelles en or. Photo J. de Vilmorin.



Illustration 17 : Collier sénégalais traditionnel d'or filigrané.

Revenu en Angleterre, où il exerça sa profession de médecin, Mungo Park fut sollicité par son gouvernement pour mener une nouvelle expédition sur le Niger afin d'en connaître la totalité de son cours et découvrir son embouchure. Il repartit le 30 janvier 1805 à la tête d'un important détachement. À Bamako, il fit construire un bateau pour descendre le Niger qu'il parcourut sur 1600 km. Vraisemblablement attaqué par des Haoussas au niveau des rapides de Boussa, il se noya avec ses derniers compagnons.



Illustration 18 : La Côte de l'Or précoloniale. (Pescheux, 2004).

À la même époque et dans un contexte différent, un autre Anglais Thomas Edward Bowdich (1791-1824) participa à une historique et officielle expédition à l'intérieur de la Côte de l'Or. Celle-ci répondait à la politique agressive d'expansion des Ashantis. En 1807, pour la première fois, ceux-ci menèrent une expédition militaire dans le territoire des Fanti qui atteignit l'Océan (ill. 18). Ils renouvelèrent leur invasion en 1811 et 1816. Ces campagnes dévastaient les régions côtières où les Anglais avaient leurs établissements. La Compagnie, qui, sur place, représentait les intérêts britanniques, décida en 1817 d'envoyer une ambassade auprès du royaume Ashanti pour négocier un traité garantissant la sécurité du territoire Fanti et de ses populations. Il s'agissait aussi de négocier le renforcement des relations commerciales entre la côte et Koumassi, la capitale des

Ashantis. Thomas Bowdich fit partie de cette ambassade qu'il finit par diriger et en écrire le récit. Il fut donc le premier Européen à nous faire découvrir ce royaume dont la richesse et la magnificence royale le stupéfièrent. Dans le même temps, il fut horrifié par les pratiques d'exécutions et de sacrifices humains qui ensanglantaient les cérémonies. Tout au long de son séjour, les aspects à la fois civilisés et sanguinaires de la société ashanti le laissèrent partagé. En 1819, son extraordinaire récit fut publié en Français sous le titre « Voyage dans le pays d'Aschanti ou relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais. » (Bowdich, 1819). Certains émirent des doutes sur la véracité de ce qui était rapporté mais les témoignages ultérieurs confirmèrent les écrits de Thomas Bowdich.

Un premier long extrait nous plonge ici dans la stupéfiante ambiance de ce que fut l'arrivée de l'Ambassade à Koumassi le 19 mai 1817 :

« Lorsque nous arrivâmes au palais, à environ un demi-mile de l'entrée de la ville, on nous fit faire halte, et l'on nous fit passer, ainsi que nos porteurs, au milieu d'une double haie de soldats, pour aller déposer les présents et nos bagages dans la maison qui nous était destinée. Là, nous eûmes le plaisir de voir passer près de nous plusieurs cabocirs (chefs) avec leur suite, spectacle dont la splendeur et la nouveauté nous étonnèrent. Leur musique, composée principalement de cors et de flûtes, offrait assez d'ensemble et accoutumait notre oreille à sa mélodie sauvage. D'immenses parasols que ceux qui les portaient levaient et baissaient tour à tour, et de grands éventails qu'on agitait de toutes parts procuraient de petits courants d'air qui nous rafraîchissaient, et qui rendaient moins insupportables les rayons brûlants du soleil et les tourbillons de poussière dont nous étions enveloppés.

On nous conduisit alors par une longue rue, et d'un pas aussi lent que si nous eussions suivi un enterrement, dans une maison ouverte par-devant, où l'on nous dit d'attendre une nouvelle invitation du roi à paraître devant lui. Là, nous nous trouvâmes forcés de fixer nos regards pendant quelques minutes sur un affreux spectacle. C'était un homme qu'on tourmentait avant de le sacrifier. Ses mains étaient liées derrière son dos. Une lame traversait ses deux joues ; une de ses oreilles était coupée, on la portait devant lui au bout d'un pieu pointu ; l'autre ne tenait plus à sa tête que par un morceau de peau : il avait sur le dos plusieurs entailles faites avec un instrument tranchant, un couteau était passé dans sa peau au-dessus de chaque omoplate. Des hommes, couverts d'immenses bonnets de peau noire garnie de poils, le conduisaient par une corde qui lui traversait le nez, et des tambours le précédaient. On peut s'imaginer quelles sensations cette horrible barbarie nous fit éprouver. Quelques instants après, ayant reçu la permission de paraître devant le roi, nous nous rendîmes, par une rue très-large, d'environ un quart de mile de longueur, sur la place du marché.

Tout ce que nous avons vu en passant nous avait préparés à un spectacle extraordinaire, mais nous ne nous attendions pas encore à la magnificence qui frappa nos yeux. Un emplacement d'environ un mile carré avait été préparé pour nous recevoir. Le roi, ses tributaires et ses capitaines étaient sur le dernier plan, entourés de leurs suites respectives ; on voyait devant eux des corps militaires si nombreux, qu'il semblait que nous ne pourrions approcher. Les rayons du soleil se réfléchissaient avec un éclat presque aussi insupportable que leur chaleur dans les ornements d'or massif qui brillaient de toutes parts. Plus de cent troupes de musiciens jouèrent en même temps à notre arrivée, chacune faisant entendre les airs particuliers du chef à qui elle appartenait. Tantôt on était étourdi par le bruit d'une multitude innombrable de cors et de tambours ; tantôt c'était par les accents de longues flûtes qui n'étaient pas sans harmonie, et par un instrument du genre des cornemuses, qui s'y mariait agréablement. Une centaine de grands parasols ou dais, dont chacun pouvait mettre à l'abri au moins trente personnes, étaient agités sans cesse par ceux qui les portaient. Ils étaient de soie écarlate, jaune, et d'autres couleurs brillantes, et surmontés de croissants, de pélicans, d'éléphants, de sabres et d'autres armes, le tout d'or massif. Leur forme variait, mais celle de dôme était la plus ordinaire. Les bords en étaient découpés de différentes

manières, et garnis de franges ; de petits miroirs étaient même attachés à quelques-uns. On en voyait dont le haut était couvert en peaux de léopard, et qui étaient surmontés de quelque animal empaillé. Par derrière étaient les hamacs d'apparat, semblables à de longs berceaux, soutenus sur des bâtons élevés au-dessus de la tête de ceux qui les portaient. Les coussins et les draperies étaient en taffetas cramoisi, et les plus riches étoffes pendaient des deux côtés. Un nombre infini de petits parasols remplissaient les intervalles, et quelques grands arbres ne faisaient qu'ajouter à l'éclat de cette scène par le contraste de leur ombre.

Les messagers du roi, portant sur la poitrine de grandes plaques d'or, nous ayant fait faire place, nous nous avançâmes précédés par les cannes et part le pavillon anglais. Nous nous arrê tâmes pour prendre la main de chacun des cabocirs, qui, avec leur suite nombreuse, occupaient différents espaces sur ce que je pourrais appeler l'avant-scène, ce qui nous donna le temps d'examiner quelques-uns des ornements dont ils étaient couverts.

Les cabocirs, de même que leurs premiers capitaines et les principaux seigneurs de leur suite, étaient vêtus d'étoffes fabriquées dans le pays ; le prix devait en être fort cher, attendu qu'elles étaient faites avec des étoffes étrangères dont on avait effilé la soie pour en former de nouveaux tissus de toutes couleurs et de toutes formes. Leurs vêtements, d'une ampleur et d'un poids considérable, étaient jetés sur l'épaule, exactement comme la toge des Romains. Leur front était généralement couvert d'un petit filet de soie ; ils portaient des colliers d'or massif travaillés avec soin auxquels étaient suspendues des amulettes achetées des Mores à grand prix et enfermés dans un entourage d'or, d'argent ou de soie parfaitement brodée. Quelques-uns avaient des colliers entièrement composés de grains d'aggr²⁹ et qui leur descendaient jusqu'au nombril. Un cercle d'or ou d'aggr leur entourait le genou, et plusieurs rangs de grains semblables y étaient suspendus. Ils portaient au-dessus des chevilles, des petites plaques en or, ressemblant à des guinées ; des anneaux et de petites figures d'animaux du même métal. Leurs sandales étaient de cuir vert, rongé ou blanc. Des bracelets et des fragments d'or massif non façonné étaient suspendus à leur poignet gauche ; le poids en était si considérable, qu'ils étaient obligés d'appuyer le bras sur la tête d'un enfant : les plus jolis remplissaient ce service. Les cannes et les pipes d'or et d'argent brillaient de toutes parts. Des têtes de loup et de bélier en or, de grandeur naturelle, étaient suspendues au pommeau de leurs épées, dont les poignées étaient de même métal, et qu'on portait devant eux ; les lames en étaient rouillées par le sang, les fourreaux étaient de peau de léopard, ou d'une peau de poisson ressemblant au chagrin.

Les gros tambours étaient portés sur la tête d'un homme accompagné de deux autres qui frappaient l'instrument ; les ceintures de ces hommes étaient garnies des crânes et des os des cuisses des ennemis qu'ils avaient tués. ».

Avec ce récit, nous découvrons les richesses et la profusion d'or auxquelles Thomas Bowdich fut soudainement confronté. Nous nous rappelons alors ce que Pierre David avait rapporté d'une autre terre riche en or, le Bambouk, dont la population, au milieu du XVIII^e siècle, vivait chichement. D'un côté, une population (des Sarakolés) pacifique, nonchalante, sans grands besoins matériels et anti-esclavagiste, de l'autre, les Ashantis, une ethnie guerrière, conquérante, matérialiste et esclavagiste.

Au cours de ce fastueux accueil, Thomas Bowdich vit soudainement des musulmans :

« Nous fûmes surpris d'apercevoir tout-à-coup des Mores dont le costume nous offrit une différence bien marquée. Ils étaient au nombre de dix-sept chefs, vêtus de grandes robes de satin blanc, brodées et garnies avec magnificence ; leurs chemises et leurs pantalons étaient de soie, et leurs immenses turbans de mousseline blanche avaient une bordure de pierres précieuses de diverses couleurs. Leur suite portait des bonnets et des turbans rouges et de longues chemises blanches qui

²⁹ Les grains d'aggr²⁹ étaient trouvés dans le sol. Bowdich précisa « Les grains d'aggr²⁹ unis sont bleus, jaunes, verts ou d'un rose pâle. Les bigarrés sont de toutes les formes et de toutes les couleurs...ils (les Ashantis) donnent volontiers pour les avoir le double de leur poids en or. »

flottaient sur les pantalons. Ceux d'un rang inférieur étaient vêtus en drap bleu foncé. Ils levèrent les yeux sur nous comme nous passions, et nous regardèrent d'un air qui n'annonçait pas des dispositions favorables ».

Une fois de plus, conformément à l'encadrement mis en place par les musulmans depuis des siècles auprès des pouvoirs africains, des personnalités arabes étaient dans la proximité du roi des Ashantis. Malgré une méfiance réciproque, des rapports de curiosité s'établirent entre l'ambassade anglaise et certains des mahométans qui partageaient avec celle-ci la réprobation des sacrifices humains. L'un des « Maures » que Thomas Bowdich rencontra, avait été témoin en 1806 de la disparition de Mungo Park dans les rapides de Boussa en pays Haoussa. Notre Anglais put donc avoir des informations sur l'évènement qu'il rapporta à son gouvernement. Bien plus, un autre lui parla d'une bataille navale à laquelle il avait assisté à Alexandrie : c'était la bataille d'Aboukir de 1798. La communauté musulmane à Koumassi avait donc des contacts avec des implantations et des compatriotes répartis en Afrique. Par leurs relations commerciales, ils devaient veiller à ce qu'une partie de l'or akan continuât à parvenir par les voies sahariennes au Maghreb.

Au cours de son séjour, Thomas Bowdich observa combien ce métal précieux était au centre de la vie sociale et politique du pays et il en parla abondamment dans son ouvrage. Nous ne donnons ici que des extraits relatifs aux poids :

- « Les quatre interprètes du roi étaient entourés d'une splendeur qui ne le cédait à la magnificence d'aucun des autres grands officiers, et leurs marques particulières de distinction, les cannes à pommes d'or, étaient portées devant eux, liées en faisceaux. Le gardien du trésor joignait à son luxe personnel celui de la place qu'il occupait, et l'on voyait devant lui des coffres, des balances et des poids en or massif ».

- « Il est à remarquer que les poids dont le roi fait usage sont d'un tiers plus pesants que les poids courants du pays. Comme le roi croirait déroger à sa dignité s'il payait ouvertement ses sujets pour les services qu'ils lui rendent, c'est la différence de ces mesures qui enrichit le chambellan, le cuisinier, et les autres officiers de bouche du palais ; car l'or nécessaire pour l'achat des provisions leur est délivré d'après les poids du roi, tandis qu'ils payent les marchands d'après les poids ordinaires ».

- « Pour faire le modèle de l'objet qu'on veut exécuter, on met un morceau de cire sur un bloc de bois uni que l'on place près d'un feu sur lequel est un vase rempli d'eau bouillante ; on trempe dans cette eau une espèce de spatule de bois dont on se sert pour amollir la cire; quand le modèle est terminé, on l'entoure d'une composition d'argile mouillée et de charbon réduit en poudre qu'on a soin de presser tout autour pour en former un moule qu'on fait sécher au soleil ; ce moule est terminé à sa partie supérieure par une espèce de petit entonnoir composé des mêmes matières; on y place l'or qui doit être fondu, on le ferme soigneusement, puis on le pose sur un feu de charbon, l'entonnoir placé en bas; quand on suppose que l'or est fondu, on retourne le moule pour que l'or prenne la place de la cire fondue; quand le moule est refroidi, on le brise; et si l'ouvrage n'est pas bien fait, on recommence l'opération. Leurs soufflets sont imités des nôtres mais, la peau de mouton dont ils sont faits étant attachée au bois par des lanières de cuir, l'air s'échappe par les interstices de sorte que, lorsqu'ils ont à fondre une quantité d'or un peu considérable, ils sont obligés de faire jouer en même temps deux ou trois soufflets. Leurs enclumes sont, en général, une grosse pierre ou un morceau de fer placé par terre- Leurs forges sont en terre, élevées à la hauteur de trois à quatre pieds et ouvertes dans environ le cinquième de leur circonférence. Dans la partie fermée, au niveau de terre, est un trou pour y faire entrer le bout du soufflet. Leurs poids sont en

cuire et représentent presque tous les animaux, les fruits et les végétaux connus dans le pays. Les poids et les balances du roi étaient de l'or le plus pur qu'il soit possible de mettre en œuvre ».

Ces écrits nous apprennent que l'usage de poids était répandu. Les pesons royaux étaient en or et pesaient un tiers de plus que les poids courants. Ces derniers étaient en cuivre et représentaient des animaux et des végétaux. Thomas Bowdich décrit le procédé de leur obtention qui était celui du moulage à la cire perdue. Il donna aussi une multitude d'informations sur la géographie et l'histoire du pays ashanti, sur ses activités économiques (agriculture, commerce, organisation militaire) et sur la vie sociale (cour royale, cérémonies, mœurs, musique, médecine...). Il fut impressionné par la qualité de l'artisanat (textile, poterie, vannerie, orfèvrerie, tannage). Lorsqu'après bien des difficultés, un accord fut établi entre le roi ashanti et l'ambassade anglaise, Thomas Bowdich eut l'autorisation de rapporter des objets dont certains bijoux. Nous présentons ici deux exemples d'ornements en or qu'il déposa au British Museum (ill. 19 et 20) en signalant que, contrairement aux autres situations rapportées antérieurement en Afrique de l'Ouest, les orfèvres qui les produisaient n'étaient pas maréchaux-ferrants. Les Ashantis ne travaillaient pas le fer préférant s'équiper des objets en ce métal auprès d'ethnies voisines ou assujetties.



Illustration 19 : Eléments de parure en or. Taille : 6 cm (British Museum).



Illustration 20 : Représentation d'un instrument de musique en or. Longueur : 4,2 cm (British Museum).

Au terme de la mission Bowdich et suite aux accords passés, l'un des participants de la délégation anglaise resta comme résident à Koumassi. C'était William Hutchinson (1791-1833) qui écrivit également le journal de son séjour à la capitale des Ashantis. De retour dans son pays en 1818, Thomas Bowdich publia le récit de ses aventures. De 1820 à 1822, il résida en France avec son épouse pour étudier les mathématiques et les sciences naturelles auprès du naturaliste George Cuvier. En 1823, toujours avec sa femme, il arriva en Gambie avec l'objectif d'explorer l'intérieur de la Sierra Leone. Malheureusement, le projet ne se réalisa pas. Thomas Bowdich décéda de malaria à Bathurst. Sa veuve, Sarah Bowdich, naturaliste renommée, publia ses propres souvenirs.

À la même époque, un Français accomplit une difficile et dangereuse exploration de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de René Caillé (1799-1838) qui, partant de Guinée en 1827, fut le

premier Européen à atteindre Tombouctou en 1828 et à en revenir en traversant le Sahara³⁰. Marginal, fils de galérien, sans aucun appui institutionnel mais animé par la volonté d'accomplir un exploit personnel, René Caillé fut un explorateur solitaire qui se fit passer pour un musulman afin d'échapper aux fanatiques religieux très hostiles aux chrétiens. Au cours de son voyage, il passa par Kankan ville de Guinée proche des gisements aurifères du Bouré. Il donna quelques précisions sur cette ville (Caillé, 1830, réédité 1996) :

« Mais revenons au marché. Il est toujours bien garni de marchandises d'Europe, apportées de la côte par les marchands mandingues : elles consistent en fusils, poudre, pierres à feu, indienne de couleur, guinée bleue et blanche, ambre, corail, verroteries, et quincailleries. J'ai vu beaucoup de toiles blanches, tissées dans le pays ; toute espèce de comestibles, tels que riz, foigné, ignames, cassaves, etc. ; volailles, moutons, boeufs et chevaux, amenés par les étrangers. On vend aussi à ce marché du bois de chauffage. Ce sont les esclaves qui font ce commerce pour se procurer une petite provision de sel, qui est un objet très cher et le premier article d'échange. Je m'aperçus que plusieurs marchands avaient de l'or, mais ils y tiennent beaucoup ; ils n'achètent avec ce métal que des marchandises choisies. Tous les marchands sont porteurs de petites balances, faites dans le pays, et qui m'ont paru très justes ; ils n'ont d'autres poids que les graines d'un arbre qui se trouve dans le Fouta-Dhialon, et dont j'ai oublié le nom. Ces graines sont noires, de la grosseur et de la forme des graines de corossol, mais un peu plus lourdes : le poids en or de deux de ces graines équivaut à six francs. Ils ne se trompent jamais ; leurs poids sont aussi justes que les nôtres. L'or que j'ai vu à Kankan, et que l'on me dit sortir des mines de Bouré, était en boucles d'oreilles de la valeur de six gourdes ; il y en a même dont le poids équivaut à vingt-cinq gourdes ; j'en vis aussi en petits grains gros comme du plomb de chasse, et de plus petits ; ils le portent ordinairement dans un tuyau de plumes. Lamfia me fit la confidence que les marchands qui possédaient de l'or le cachaient dans des grigris recouverts en cuir tanné qu'ils se mettent au cou ou au bras, soutenus par un cordon en cuir ; ils agissent ainsi dans la crainte d'être dévalisés en route ou de le perdre ».

Ce que rapporta René Caillé confirma ce que Mungo Park avait observé en 1796 quand il était passé à proximité du Bouré : L'or extrait sur place servait à l'ornementation des femmes et notamment à la réalisation de boucles d'oreilles. Il servait aussi à l'achat de sel qui était le premier article d'échange et qui coûtait très cher. Enfin, la poudre d'or était mise dans des tuyaux de plumes. En revanche, René Caillé, nous apprend que les marchands de Kankan pesaient l'or avec de petites balances et des poids faits de graines végétales. Il apprit aussi que ceux-ci camouflaient leur or dans des gris-gris. Enfin, il vit que le marché était bien achalandé de produits européens, ce qui traduisait peut-être, depuis Mungo Park, un accroissement du commerce avec les pays occidentaux.

1869 est l'année où un autre jeune Français de 25 ans, Marie-Joseph Bonnat (1844-1881), vint commercer à Hô, en pays Ewe de la Côte de l'Or, à une centaine de km de l'océan. À peine y était-il installé que la ville fut attaquée par les Ashantis et qu'il fut capturé. Avec trois compagnons d'infortune, des missionnaires méthodistes également prisonniers : le couple Ramseyer et Johannes Kühne, Marie-Joseph Bonnat allait vivre, durant plus de quatre années, une aventure hors du commun au cœur du pays et de la culture Ashanti. Il put tenir un captivant journal que Perrot et Dantzig (1994) publièrent dans sa totalité plus d'un siècle après avoir été écrit. Après sa capture, notre français fut durement traité. Il crut plusieurs fois être exécuté, mais il fut finalement conduit par marches forcées vers Koumassi pour être présenté au roi. Il mit une dizaine de mois pour arriver à Ebenezer³¹ près de la

³⁰ Il y a cependant le témoignage d'un florentin Benedetto Dei qui dit avoir été à Tombouctou en 1470.

³¹ Ebenezer est le nom donné par les otages européens au lieu de leur captivité

capitale. Progressivement son sort s'améliora et devint finalement correct quand lui et ses collègues missionnaires furent présentés, fin mai 1871, au roi qui avait une résidence sur le lieu de leur captivité. Lors de cette réception, Marie-Joseph Bonnat eut la même stupeur que Thomas Bowdich, une cinquantaine d'années plus tôt, devant les fastes et la richesse de la cour royale. L'extrait suivant de ses écrits nous plonge dans l'évènement dont le récit peut être rapproché de celui de l'accueil, que nous avons rapporté plus haut, en 1817, de l'ambassadeur anglais :

« Enfin, vers les quatre heures et demie, un messenger de premier rang vint nous dire que sa Majesté Karikari nous attendait. Nous nous levâmes aussitôt. Les messagers du roi ouvraient la marche, le vieil Akina et le chef du village de Douro et mon homme Boiten les suivaient, puis nous, qui à notre tour étions suivis par nos autres gardiens avec leurs domestiques portant nos chaises et les leurs. »
 « Au sortir de la grande promenade des palmiers, nous prîmes par la grande grille de bambou et entrâmes dans un chemin de huit mètres environ de large sur cent cinquante mètres de longueur environ. Arrivés au bout de ce chemin, un spectacle inattendu mais magnifique nous attendait. Devant nous se trouvait une immense place irrégulièrement plantée d'arbres de différentes espèces mais tous d'un ombrage magnifique. Ces arbres étaient entremêlés avec des palmiers grands et beaux que l'on voit toujours avec plaisir. A droite, au bout de cette place était un palais dont les murs blancs artistiquement ornés de figures diverses contrastaient agréablement avec leurs soubassements rouges. Ces soubassements eux-mêmes étaient ornés d'arabesques hardies et de bon goût. Au bout de la place, c'est-à-dire en face de nous, était une foule immense, régulièrement et respectueusement rangée autour d'une large élévation dont, à ce moment, nous ne pûmes juger la nature.

Cette élévation était ombragée en grand par d'immenses parasols plats et de forme ordinaire ainsi que par les palmiers voisins dont le joli vert sombre faisait un contraste avec les riantes couleurs des parasols recouverts de velours, satin, soie et flanelle des plus voyantes couleurs. Au centre de l'élévation, le roi d'Achanti était assis au milieu des officiers et princes de sa maison. Une vingtaine de messagers avec un sabre à poignée d'or à la main étaient assis sur deux lignes, laissant entre eux un passage de deux mètres environ juste devant sa Majesté qui était assise sur une chaise à dossier d'un style particulier du pays, mais admirablement sculptée et ornée de clous d'or et d'argent. A quelques mètres du roi un homme agitait gracieusement et continuellement un grand éventail dans quatre directions différentes.

Derrière sa Majesté étaient huit hommes de couleur cuivrée (une race d'hommes magnifiques) portant sur leur poitrine et en bandoulière les armes de sa Majesté toutes couvertes d'or brillant et contrastant parmi toutes ces figures noires. Devant le roi et de différents côtés, soit par terre, soit tenus en l'air par des esclaves, étaient les principaux fétiches du roi. Ces fétiches à eux seuls demanderaient une si grande description que je n'y atteindrais pas. Il y en avait de toutes formes et de toutes couleurs. Seulement ce que je remarquai c'est que sur les principaux, sur ceux qui étaient placés dans les positions les plus proéminentes, était une croix en drap rouge.

Au bas de la proéminence occupée par le roi et les chefs de sa maison, en rangs très épais, était une quantité de serviteurs et d'autres officiers de la maison du roi, notamment les « hérauts », les exécuteurs des hautes oeuvres, les eunuques, etc., ainsi qu'une très grande quantité de fétiches ; des esclaves aussi, tenant dans leurs mains des pipes d'or et d'argent avec de longs tuyaux du même métal, ainsi que les pinces à prendre le feu. Les autres tenaient les pots et la vaisselle d'argent, les calebasses ornées d'or avec lesquelles Sa Majesté boit le vin de palme. Tous ces gens étaient placés avec un très grand ordre et divisés en deux parties laissant entre elles un large passage devant le roi et séparées de l'éminence où il était par un autre passage. A chaque bout, étaient les différentes compagnies de musiciens, tambours, olifants, ketté, etc.

De chaque côté de l'éminence, et formant un immense croissant ou demi-lune, étaient assis les chefs et les princes, répétant chacun avec leurs gens et hommes d'armes la figure que le roi formait au fond.

C'était un spectacle vraiment magnifique. Le roi ainsi que tous les princes et tous les chefs étaient revêtus de riches pagnes du pays ou de soie. Ils avaient les avant-bras et les poignets couverts de bijoux d'or et portaient au-dessus de leur cou et quelquefois au poignet des amulettes de mahométans.

Les gens qui nous conduisaient se dirigèrent, en nous disant de les suivre, vers la pointe du croissant formé par la grande assemblée, c'est-à-dire à la gauche du roi, et de là nous passâmes devant tout le monde en saluant de la main à la façon des Achantis. Arrivé devant le roi chacun de nous s'inclina dans la direction de Sa Majesté et nous pûmes voir qu'il nous regardait avec intérêt et même plus de curiosité que nous ne le faisons nous-mêmes à son égard. Nous eûmes à peine le temps de bien le fixer car il nous fallut continuer notre chemin et suivre les gens qui nous conduisaient. Il fallait en un mot saluer l'aile droite du croissant.

Après que nous eûmes salué tout le monde, les messagers du roi et nos gens nous conduisirent juste à l'autre bout de la place où ils nous y firent asseoir ».

Trois mois plus tard, eut lieu une autre fastueuse présentation au roi, cette fois, à Koumassi où nos captifs eurent la permission de s'établir. Ils furent alors bien installés et traités, recevant du roi une attention particulière avec des versements réguliers d'or et l'autorisation de faire venir du ravitaillement d'Elimina sur la côte atlantique. Marie-Joseph Bonnat trouva à se faire une place particulière en apprenant la langue des Ashantis et en mettant sa grande habileté manuelle ainsi que son ingéniosité au service des notables locaux et du roi. Il établit des relations amicales avec des princes de la cour royale dont l'héritier présomptif du roi. Il était cependant en résidence surveillée avec des déplacements limités et sans pouvoir quitter la ville. Il ne put, par exemple, rien voir des zones aurifères et avoir des informations sur la production de l'or. Il rapporta toutefois une observation inédite sur le traitement de l'or à Koumassi :

« L'or en Aschanti se trouve en pépites et en lingots comme partout ailleurs et j'ai vu bon nombre de pépites d'une très belle grosseur. S'il arrive en Europe à l'état de poussière, c'est que cette poudre d'or est la monnaie courante du pays et on pulvérise les pépites pour faciliter les transactions. A Koumassie seulement, il y a plus de cent ouvriers uniquement occupés à ce travail que j'ai souvent examiné de près. Les lingots ou les pépites qu'on veut changer en poudre d'or sont placés dans un petit creuset exposé au feu d'une forge africaine. Dans ce creuset est introduite une certaine quantité de terre rouge bien sèche et polie. Lorsque l'or, sous l'action de la chaleur, est en fusion, le creuset est retiré du feu. Son contenu est bien remué pour faire le mélange du sable et de l'or, puis le tout passe du creuset dans un grand bassin de bois. Ce récipient est rempli d'eau dans laquelle on a délayé un peu de terre rouge. Cette eau est ensuite changée plusieurs fois jusqu'à ce que l'or soit bien lavé ».

Avec une centaine d'ouvriers travaillant, dans la capitale, à la mise en poudre de l'or, nous pensons que la quantité de métal précieux qui était traitée devait être considérable. Dans la vie courante, Marie-Joseph Bonnat vit les transactions se faire partout en poudre d'or avec des balances et des poids, objets dont il nous apprit en octobre 1870 qu'ils s'achetaient facilement :

« Cette semaine aussi M Khüne a fait l'acquisition de plusieurs poids pour peser l'or. Ces poids sont en cuivre fondu faits par des naturels. Ils ont les formes les plus variées et très curieuses. Ils représentent toute espèce de choses : des insectes, des fruits etc. parmi ceux qu'il a achetés, il y en a un qui représente un homme équipé pour la guerre et armant un fusil à briquet, un autre un petit canon, un autre un fusil, un autre un éventail, un autre un crocodile, etc. Ces poids ainsi que la petite balance, le Kudio, et la cuillère forment une petite collection assez curieuse que je serais heureux de pouvoir me procurer le tout pour le garder comme souvenir, ou plutôt pour donner avec différentes choses au musée de mon département étant sûr que cela intéresserait mes concitoyens ».

Plus tard, Marie-Joseph Bonnat acheta lui-même à différentes occasions des poids figuratifs dont la description prouve que leurs représentations étaient déjà fixées au milieu du XIX^e siècle. Cet intérêt aux objets du quotidien était un facteur de son insertion dans la société Ashanti. Durant toute sa captivité, Il fut réellement fasciné par les Ashantis qu'il observa avec curiosité, admiration mais aussi, comme Thomas Bowdich, avec répulsion. Nous ne saurions mieux dire que ce qu'il écrivit dans son journal :

« Depuis que je suis en Achanti, je me suis particulièrement appliqué à étudier ce peuple, et plus je le connais, plus je l'aime malgré ses nombreux et horribles défauts. J'ai trouvé chez lui une intelligence, un courage, une adresse que je n'ai rencontrés nulle part en Afrique. J'ai trouvé aussi chez lui un goût exquis pour tout ce qui est beau et grand, sous n'importe quelle forme qu'ils le rencontrent. Une grande vertu, un trait de courage, ou un beau et sage discours acquièrent facilement, je dirai même assurément, leur respect, estime, amitié. Ils admirent cela même chez leurs ennemis. J'ai trouvé aussi chez eux avec grand plaisir un amour pour les arts et l'industrie, amour qui n'est égalé que par celui qu'ils ont pour la guerre et leurs abominables coutumes ».

Les abominables coutumes étaient les sacrifices humains qui accompagnaient nombre d'événements sociaux (les retours de campagne militaire, les cérémonies aux dépouilles royales, le décès de chefs et de leurs épouses, la fête de l'igname). A chaque fois, c'était des dizaines voire des centaines de mises à mort qui horrifiaient notre Français³².

A mesure que se prolongeait la captivité de Marie-Joseph Bonnat, la situation politique du pays s'aggravait. Les Anglais mettaient en demeure les Ashantis de libérer les otages européens et les prisonniers africains qu'ils détenaient. De leur côté, les Ashantis revendiquaient des droits sur le fort d'Elmina. Ils envahirent le protectorat britannique mais se heurtèrent aux troupes anglaises et à une coalition d'ethnies africaines ne supportant plus le joug Ashanti. Les défaites se succédèrent et plongèrent le pays dans une ambiance crépusculaire avec des sacrifices, des recherches forcées de talismans, des besoins incessants d'or. Au début de 1874, les troupes anglaises entrèrent dans le territoire ashanti et arrivèrent aux portes de Koumassi. Le roi libéra les missionnaires et autorisa Marie-Joseph Bonnat à rejoindre les soldats libérateurs ce qu'il fit, non sans risque, lorsqu'il passa la ligne du front. Il accompagna finalement les officiers britanniques dans la prise de la capitale en leur servant d'interprète car il parlait aussi l'anglais. Autant qu'il le put, il veilla à la sécurisation des personnes de l'entourage royal. Il assista aussi au pillage de Koumassi (ill. 21) en nous rapportant :

« Pendant ce pillage, il m'aurait été bien facile de remplir mes poches de choses pleines de valeur et de riches curiosités d'art dont j'aurais pu disposer avantageusement plus tard. Plus que tout autre, j'en avais le droit, car les Achantis m'avaient eux-mêmes pillé. Mais non, je ne voulus rien prendre et ne pris absolument rien ; ce pillage nocturne avait pour moi quelque chose de repoussant et je ne voulus pas y tremper le bout du doigt. Des quantités de ces messieurs les officiers me dirent ensuite que j'avais agi comme un imbécile et c'est un peu vrai. Mais quand même, je n'en suis point fâché, surtout si je dois un jour retourner en Achanti ».

Après toutes ces aventures Marie-Joseph Bonnat regagna la France mais l'amour du pays ashanti le tenaillait. Il repartit pour la Côte de l'Or en 1875 au service d'une maison britannique et avec le soutien de la Société de géographie. Habité par l'idée que la conversion des Ashantis aux valeurs chrétiennes en ferait un très grand peuple, il reprit des fonctions auprès de leur nouveau roi, Mensa Bonsu. Il fut le premier Européen à visiter des villes comme Atabobo ou Salaga. Il explora aussi près de trois cents kilomètres du cours de la Volta blanche et devint en 1877 le directeur d'une société minière franco-anglaise. Il exploita ainsi avec succès les mines d'or de l'Ankobra. Cette période de la vie de

³² Selon Perrot et Dantzig (1994), comme la traite des noirs était abolie sur la côte, les tributs en esclaves payés par les pays assujettis de l'Ashanti y accroissaient constamment et dangereusement le nombre de captifs. Les sacrifices humains contribuaient à éviter une révolte servile.

Marie-Joseph Bonnat fut rapportée par Schneckenger (2016). A son retour en France en 1880, il avait fait fortune. Il se maria mais il mourut, peu après, victime d'une maladie contractée en Afrique. Ainsi disparut cette personnalité attachante et courageuse à l'incroyable parcours qui nous fit le cadeau d'écrire ses souvenirs (ill. 22).

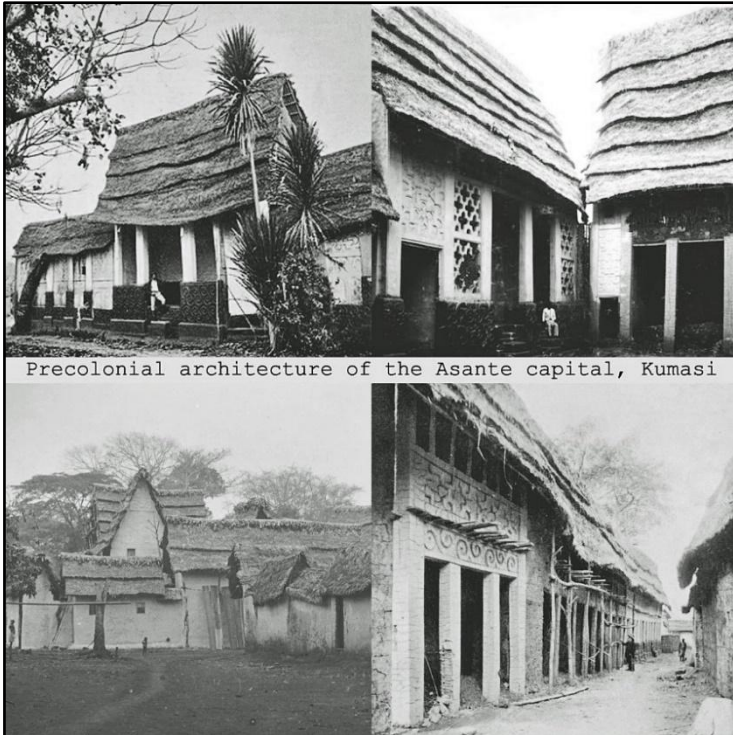


Illustration 21 : Constructions de Koumassi à la fin du XIX^e siècle.
https://www.reddit.com/r/architecture/comments/16b1cyg/architecture_of_africa_before_european/

Illustration 22 : Marie-Joseph Bonnat (1844-1881).

Une dernière figure marquante apportant un éclairage sur l'or de l'Afrique de l'Ouest à la fin du XIX^e siècle est Louis-Gustave Binger (1856-1936). D'origine alsacienne, il refusa de devenir Allemand après la défaite de 1871. Il s'engagea dans l'armée française. Officier sorti du rang, il fit aussi des études de droit et d'histoire. En 1886, suite à un séjour au Sénégal, il publia un essai sur la langue Bambara. Faidherbe le remarqua et œuvra pour qu'il fût le chef d'une mission de reconnaissance des territoires compris entre le cours du Niger et la Côte d'Ivoire. Réalisée de 1887 à 1889, celle-ci marqua une transition entre la période des explorations et celle de la conquête coloniale. Louis-Gustave Binger se déplaça sans recours aux armes. Il eut, entre autres, des entrevues avec Samory. Partout, il manifesta un grand intérêt pour les productions économiques et culturelles des régions visitées. Il traversa des contrées inconnues des Européens dont le Gourounsi (Burkina Faso) alors en proie à une dangereuse anarchie et il signa des accords avec un certain nombre de chefs et de rois locaux.

À son retour, se révélant tour à tour géographe, géologue, botaniste et ethnologue, il publia le récit de son expédition qui est une riche source d'informations, (Binger, 1892). Lorsqu'il prit le chemin de Ouagadougou, il fut vraisemblablement le premier occidental à découvrir la zone aurifère de la Volta noire et aussi, le premier, à passer à proximité de celle du pays Lobi, sans être informé de l'existence des ruines de Loropéni :

« Nous quittons Baporo et bientôt nous traversons un terrain rempli de quartz ferrugineux que les indigènes lavent et d'où ils tirent de l'or. Il existe ici tout un bassin aurifère qui commence sur le versant est des collines de Bangassi pour s'étendre jusqu'à Baporo et Lava, mais il n'est exploité que par les Nienegue de Dossi et de Bangassi, et les Nounouma de Baporo et de Poura. Aux dires des gens que j'ai interrogés, le rendement est, paraît-il, plus grand que dans le Lobi ; malheureusement, les gisements sont assez éloignés du fleuve pour que les indigènes renoncent à s'y pourvoir d'eau pour effectuer le lavage. Il ne me paraît pas cependant difficile d'y amener de l'eau du fleuve en grande quantité ou au moins d'y creuser des puits, mais les indigènes sont trop apathiques, la moindre difficulté les arrête et les décourage, de sorte que l'exploitation de l'or par ici est peu rémunératrice. Cette population a aussi la réputation de ne pas savoir laver comme celle du Lobi. La couleur de cet or est d'un beau jaune et les pépites généralement plus grosses que celles du Lobi. J'en ai vu un échantillon à Wahabou mais, à mon grand regret, je n'ai pu l'acheter : le possesseur, pour des raisons que j'ignore, ne voulant pas s'en défaire, même à un prix double de sa valeur ».

Plus loin, il précisa : « A Poura, m'a-t-on dit, les gens ont un peu plus de facilité pour se livrer à l'exploitation de l'or ; les orpailleurs lavent les alluvions d'un ruisseau dans lequel il y a de l'eau encore pendant quelques mois après la fin des pluies ».

La région traversée était alors une zone d'insécurité. : « Ce pays est fort peu connu, il est sillonné par les guerriers de Gandiari, qui a la tête de Songhay du Zerbaman (rive gauche du Niger, nord du Haoussa) et de quelques bandes d'aventuriers de toute nationalité mettent le pays, depuis plusieurs années, à feu et à sang ».

Il trouva les villages déshérités avec peu de ressources et il ne vit pas personnellement d'activités d'extraction d'or. Celles-ci semblaient ne plus se pratiquer que marginalement.

En 1888, il passa aussi à Salaga, aujourd'hui ville au nord du Ghana, où se tenait au XIX^e siècle un très important marché. Il constata que la poudre d'or y était rare. Il en venait un peu par Kong et Bouna, du Niéniégué, du Lobi et du Gourounsi (Volta noire). C'était la région du Baoulé qui en fournissait le plus. Il estima que s'il passait toute la saison sèche à Salaga, il achèterait au total 12 à 15 kilos d'or qui se vendait avec des unités de poids arabes (le mithkal et le barifiri qui égalait 4 mithkals). Le gramme l'or coûtait alors 1500 cauris, valeur estimée par Binger à 3 francs de son époque (soit environ 6 euros d'aujourd'hui).

En 1892, Louis-Gustave Binger dirigea une nouvelle mission pour délimiter la frontière entre les territoires français et anglais dans le pays Ashanti. De 1893 à 1895, il fut le premier gouverneur de Côte d'Ivoire dont il proposa le nom. Le sien fut donné à la ville ivoirienne de Bingerville. Il poursuivit sa carrière jusqu'à la retraite au service de l'administration coloniale et de l'entente franco-anglaise.

En cette fin du XIX^e siècle et en conformité avec ce que Binger avait observé, il s'avérait que partout la production des gisements d'or d'Afrique de l'Ouest (Bambouk, Bouré, pays Ashanti et Baoulé, Volta noire et pays Lobi) avait chuté. Cette situation était due aux luttes intestines et à l'insécurité qui s'étaient généralisées au Soudan et dans les zones côtières avec les guerres africaines. Il y eut celle menée par El Hadj Omar dans les années 1850-1860 pour fonder un Empire toucouleur au Soudan ou celles de Samory dans le Haut Niger. A cela, s'ajoutèrent les effets des campagnes militaires coloniales. S'attaquant au royaume ashanti, les Anglais prirent deux fois la ville de Koumassi (en 1874 et 1896). Les Français combattirent les résistances locales à leur pénétration et luttèrent contre Samory qu'ils capturèrent en 1898 en Côte d'Ivoire. Un autre effet de la colonisation sur la production de l'or vint de la suppression imposée de la traite et de l'esclavage. Celle-ci aurait privé de main d'œuvre servile un certain nombre de zones aurifères. Enfin, il y eut de la part des Africains un abandon délibéré des mines pour les cacher aux occupants (Kiéthéga, 1983).

En cette fin du XIX^e siècle, les zones aurifères d'Afrique de l'Ouest avaient inégalement tiré parti de leur production d'or. Elles semblent en avoir d'autant moins profité qu'elles étaient éloignées de l'océan. Dans le commerce avec les Européens, les pays côtiers et le royaume ashanti se développaient en échangeant leur or contre d'autres métaux et des produits manufacturés. En revanche, les régions enclavées (comme le Bambouk, le Bouré où la Volta Noire), sans communications aisées avec les côtes atlantiques, restaient peu prospères. Bien qu'elles fussent au Moyen Âge intégrées ou proches du florissant empire du Mali, la permanence de leur besoin en sel causa certainement une insuffisante valorisation de leur or. Les explorateurs européens ont pratiquement tous signalé que le sel y était toujours un produit recherché et payé très cher en étant souvent échangé à poids égal avec l'or. Si cela satisfaisait un nécessaire besoin de préparation ou de conservation alimentaire, sa valeur économique disparaissait avec son utilisation culinaire. Sa fourniture était essentiellement assurée grâce au commerce caravanier s'approvisionnant auprès des mines sahariennes car le sel venant de l'océan se conservait mal (Wordl History Encylopedia). En conséquence, c'est le maintien de ce négoce qui permit au monde musulman de continuer d'importer à son profit une partie de l'or d'Afrique de l'Ouest.

En conclusion, nous donnons des estimations de production de cet or depuis l'arrivée des premiers portugais au XV^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle :

- Raymond Mauny (1961) fit état d'une production de 3500 tonnes de 1500 à 1900 soit environ 9 tonnes/an avec des évaluations locales de production annuelle suivantes : Bouré : 4 tonnes ; Bambouk : 500 kilos ; Poura et Lobi : 200 kilos ; Gold Coast et Côte-d'Ivoire : 4 tonnes ; autres : 300 kilos. Pour d'autres historiens, ces valeurs seraient surestimées.
- Sur la base de relevés commerciaux, Lahaderne (1981) indiqua qu'entre 1500 et 1520, Les arrivées annuelles d'or au Portugal venant de la Côte de l'Or s'élevèrent à 410 kg par an. Pour la même période, il estima à 700 kg par an les arrivées du métal aurifère en provenance d'autres sources africaines.
- Pour Garrard (1979), la production de l'or akan sur une période entre 1400 et 1900 put avoir été d'un peu plus 725 kg par an dont 475 Kg pour l'Europe, 220 kg pour la voie arabe et 30 kg utilisés sur place.
- Pour Kiéthéga (1983), la production de la région de Poura (dans région de la Volta noire), au Burkina Faso, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, n'a probablement jamais excédé en moyenne 50 kilos par an.

Au XX^e siècle, la production d'or ouest-africaine reprit intensément. Tout d'abord, réalisé comme aux temps passés, l'orpaillage traditionnel se réactiva et il donne toujours lieu à des activités de survie pour des populations pauvres. Cependant c'est l'extraction industrielle par de grandes entreprises qui accrut considérablement la production d'or des pays aux gisements ancestraux. Ceux-ci sont encore des acteurs significatifs du marché du métal aurifère. En 2017, la production mondiale d'or s'éleva à 3230 tonnes d'or. Le Ghana, le Mali, la Guinée et le Burkina Faso en furent respectivement les 7^e, 17^e, 18^e et 19^e contributeurs mondiaux avec 137, 51, 47 et 46 tonnes extraites.

Les poids à peser l'or

La découverte occidentale des poids

Lors de la mise en place du système monétaire des puissances coloniales à la fin du XIX^e siècle, la pesée de l'or dans le golfe de Guinée, sous sa forme la plus évoluée, se faisait avec des poids originaux de formes géométriques ou figuratives (ill. 23). Ceux-ci étaient associés à des matériels annexes que l'illustration 24 présente : il s'y trouve trois boîtes à recueillir la poudre d'or (l'une quadrangulaire en métal, façonnée à la cire perdue et décorée d'oiseaux, les deux autres ovales, en feuille de cuivre martelé), deux cuillères et la petite balance à deux plateaux, caractéristique de l'opération de la pesée du métal. L'illustration 25 montre l'utilisation de cette dernière, in situ, en 1892 en Côte d'Ivoire devant un tapis où se trouvent des poids.



Illustration 23 : Diversité des poids à peser l'or.



Illustration 24 : Matériel associé à la pesée traditionnelle de l'or.



Illustration 25 : Cliché de la pesée de l'or pris par Marcel Monnier photographe de l'expédition Binger de 1892 en Côte d'Ivoire.

Ces objets sont le produit d'une utilisation et d'une évolution de plusieurs siècles que les Européens ont peu à peu découvert et décrit.

À notre connaissance, la première mention européenne de pesée d'or en Afrique de l'Ouest vient de Alvares de Almada³³ (Santarém, 1842). Il rapporta qu'à JAGRANCURA, en 1578, sur le cours supérieur de la Gambie, il vit l'usage de balances et poids pour le commerce du métal aurifère. La description donnée page 26 de ce matériel utilisé par des marchands mandingues musulmans paraît désigner des objets d'origine arabe. Elle signale toutefois une activité de pesage d'or par des Africains.

Ce fut Pieter de Marees (1605) qui décrivit, sans ambiguïté, la pesée de l'or pratiquée sur la côte du Golfe de Guinée, avec des poids en cuivre fabriqués localement et avec la balance à deux plateaux, utilisée conformément à l'illustration 24. Pour la première fois, la pesée de l'or est associée à des objets métalliques originaux ouest-africains.

« Ils font des poids de cuivre, chaque poids à l'avenant. Ils ont de petites balances de cuivre, rondes à façon d'une pelure d'orange avec des cordeçins fort longs et une vergette courte sans tenaille et entre deux, une petite languette en laquelle il y a un petit trou, parmi lequel ils mettent un filet et avec ceci ils pèsent prenant ce filet au doigt avec le pouce et haussent avec celui-ci la balance en sus dessus ».

Villault de Bellefond (1669) donna des précisions supplémentaires en signalant que les pesées dans le Golfe de Guinée pouvaient se faire aussi avec des graines :

« Leurs balances sont de petites plaques de cuivre un peu plus grandes que nos escus blancs³⁴ qu'ils suspendent avec du fil au bout d'un petit bâton et les ajustent de telle sorte qu'il n'y a rien à dire : comme ils n'ont point d'aiguille, ils attachent au milieu une boucle de fil qu'ils passent dans leur pouce, et, au lieu de poids, ils se servent de certaines graines rouges qu'ils appellent takou ».

Olfert Dapper (1636-1689), physicien, géographe et historien néerlandais, écrivit un ouvrage sur l'Afrique, publié en français (Dapper, 1686). Dans son livre, il compila toutes les connaissances et les récits de voyageurs de son époque. En plus de confirmer les informations précédentes, il distingua l'opération de la pesée faite sur les bords de l'Atlantique de celle opérée à l'intérieur des terres de la Côte de l'Or :

« Les nègres de la côte ont des balances de cuivre et les poids qu'ils y mettent sont de la même matière, leur figure³⁵ est ronde et concave et ne ressemble pas mal à l'écorce d'une orange. Les paysans qui demeurent loin du rivage se servent de balances de bois et, pour contrepoids, de certaines fèves noires et rouges et savent précisément combien il faut de ces fèves pour un certain poids des Européens ».

Ainsi, le système de pesée faisait appel à des balances en bois et à de petites graines servant de poids lorsqu'on était éloigné de la côte. La disponibilité en métal apporté par les Européens y était vraisemblablement limitée. Faute de poids métalliques, il était recouru à des graines mais la précision des pesages devait en souffrir. En effet, la taille des graines présente de petites variations individuelles et leur teneur en eau est sensible à l'hygrométrie de l'air.

³³ Niangoran-Bouah (1985) signala dans le tome II de ses ouvrages sur les poids akan que des navigateurs portugais virent pour la première fois, en 1554, à Elmina, des figures en métal chez les indigènes avec qui ils commerçaient. Cependant la référence de la source n'est pas indiquée.

³⁴ Pièce d'argent.

³⁵ Il s'agit de la forme des plateaux des balances.

Un autre informateur de cette époque est Jean ou John Barbot (1655-1712). Huguenot français, il se réfugia en Angleterre après la révocation de l'Édit de Nantes (1685). Il fit deux voyages de traite en 1689 et en 1691 dans le golfe de Guinée. Il en publia le récit dans un ouvrage écrit en anglais et en ajoutant des informations nouvelles venant de deux voyages de son frère en 1699 et 1700. L'ouvrage en six tomes ne fut publié qu'en 1732 (Barbot, 1732). Un intérêt de sa contribution est d'avoir fait de nombreux dessins qui illustraient ses écrits. Concernant la fabrication des poids, il précisa :

« Tous les poids que les noirs de la Côte utilisent, même entre eux, sont faits soit de cuivre soit d'étain qu'ils fabriquent dans des moules en sable³⁶ (cast in sand mould) et coulent, qu'ils divisent d'une manière très différente de la nôtre mais, en les réduisant ils les amènent à être conformes aux nôtres (poids). C'est seulement à l'intérieur qu'ils utilisent de grands poids d'une espèce de bois jaune ».

En mettant l'accent sur l'utilisation de moules en sable, John Barbot indiqua de fait que les poids étaient obtenus par le procédé de la cire perdue. À l'intérieur des terres, si les poids n'étaient pas des graines, ils restaient d'origine végétale en étant en bois. Dans son ouvrage, l'auteur se montra admiratif du travail des forgerons et orfèvres qui réalisaient les objets métalliques dont certains sont représentés sur l'illustration 26. La balance habituelle à peser l'or est numérotée 1 avec la légende suivante : « Petite balance de leur confection pour peser l'or »³⁷. Le numéro 3 montre des poids pour le pesage. Ceux-ci de forme ronde n'apparaissent pas métalliques mais l'explication est donnée par la légende : « Haricot ou pois avec lequel ils pèsent la poudre d'or comme ils le faisaient autrefois³⁸ ». John Barbot ne demanda sans doute pas de dessiner des poids métalliques figuratifs car l'échelle de la figure ne le permettait pas mais il fit représenter des graines en référence implicite à une méthode plus ancienne de pesée.



Illustration 26 : Représentation d'articles artisanaux produits à la Côte de l'Or, (Barbot, 1732).

³⁶ Procédé reposant sur la fabrication d'un moule « en sable » utilisant un matériau réfractaire et qui se présente sous la forme de petits grains.

³⁷ La légende anglaise est la suivante "Small scale of their making to weigh gold".

³⁸ La légende anglaise est la suivante "The bean ou pease with which they weigh gold dust as they faid before".

En appui aux informations de John Barbot, Bosman (1705), qui passa plus de 10 ans sur les rives du Golfe de Guinée, indiqua que les Africains de la côte fabriquaient et utilisaient des poids métalliques en cuivre : « Ils ont tous des poids de cuivre ou d'étain qu'ils ont fondus eux-mêmes et quoiqu'ils ne les divisent pas comme nous, cela revient à la même chose et les comptes sont toujours justes. »

De nouveaux détails sur la fabrication des poids métalliques furent ensuite apportés par Bowdich (1819) lorsqu'il rendit compte de son ambassade auprès du roi des Ashantis. Se reportant à un extrait donné de ses souvenirs, page 37, nous avons la confirmation que leur méthode d'obtention était bien celle de la cire perdue. Bowdich en décrivit le processus. De plus, il nous apprit que les poids et les balances royales étaient en or. Les poids communs, eux, étaient en cuivre et représentaient des animaux ou des végétaux. Une dernière révélation fut l'existence de poids royaux 1/3 plus lourd que leur équivalent ordinaire. L'achat d'or par l'administration de la cour utilisait ces poids. En complément à ces précisions, le successeur de Bowdich à Koumassi, William Hutchinson, vit une opération de fonte d'une pièce en or chez un haut dignitaire ashanti qu'il rapporta dans son journal imprimé dans l'ouvrage de Bowdich (1819) : « Apokou se leva pour me montrer ses ornements d'or qui pesaient 146 benda (28,032 francs). Il fit allumer le feu de sa forge pour fondre un peu d'or brut et en faire un poisson, mais le moule n'était pas bon, le poisson fut manqué ».

Tous ces témoignages indiquent qu'au début des années 1800, la technique d'obtention des poids métalliques ainsi que leurs caractéristiques figuratives étaient déjà bien établies. Pour une nouvelle étape dans la connaissance du matériel à peser l'or d'Afrique de l'Ouest, il faut en venir à la captivité de Marie-Joseph Bonnat en pays Ashanti de 1869 à 1874. Sur place à Koumassi, il remarqua avec curiosité les pesons et en acheta (Perrot et Dantzig, 1994). Il les rapporta en France et certains furent dessinés et publiés dans un journal : *L'Explorateur* du 16 décembre 1875 (ill. 27). C'est une des premières images occidentales des poids à peser l'or, tels qu'ils étaient produits et utilisés à Koumassi dans les années 1870. Cette collection d'objets de Marie-Joseph Bonnat fut malheureusement perdue.

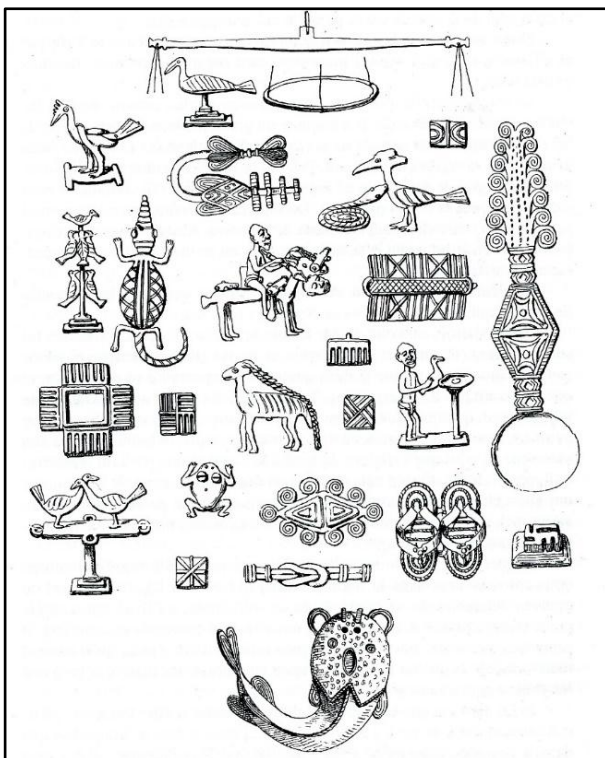


Illustration 27 : Matériel à peser l'or avec des poids de tous types que Marie-Joseph Bonnat rapporta du pays ashanti. Figure publiée dans *L'Explorateur* du 16 décembre 1875.

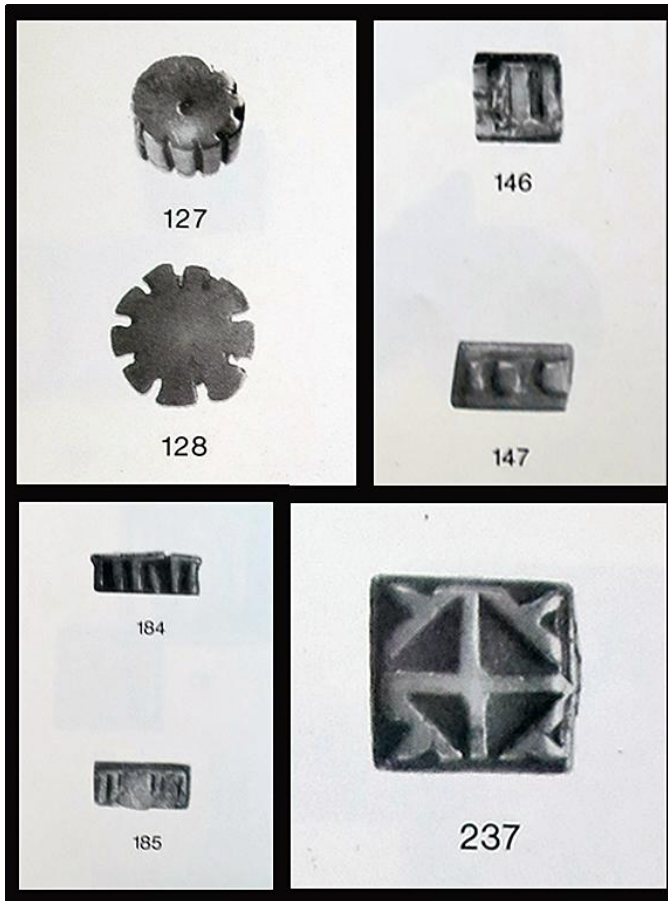


Illustration 29 : Premiers poids métalliques géométriques déposés dans un musée (musée de Berlin) en 1849 par le missionnaire Hermann Halleur (Menzel, 1968) :

Poids 127 : (Longueur 1,1 cm - poids 4,1 g).

Poids 128 : (1,4 cm - 2,4 g).

Poids 146 : (0,8 cm - 1,6 g).

Poids 147 : (0,8 cm - 2,4 g).

Poids 184 : (1,5 cm - 3,0 g).

Poids 185 : (1,3 cm - 2,3 g).

Poids 237 : (1,4 cm - 6,7 g).

Illustration 30 : Premiers poids métalliques figuratifs déposés dans un musée (musée de Berlin) en 1874 par le missionnaire Johannes Kühne (Menzel, 1968) :

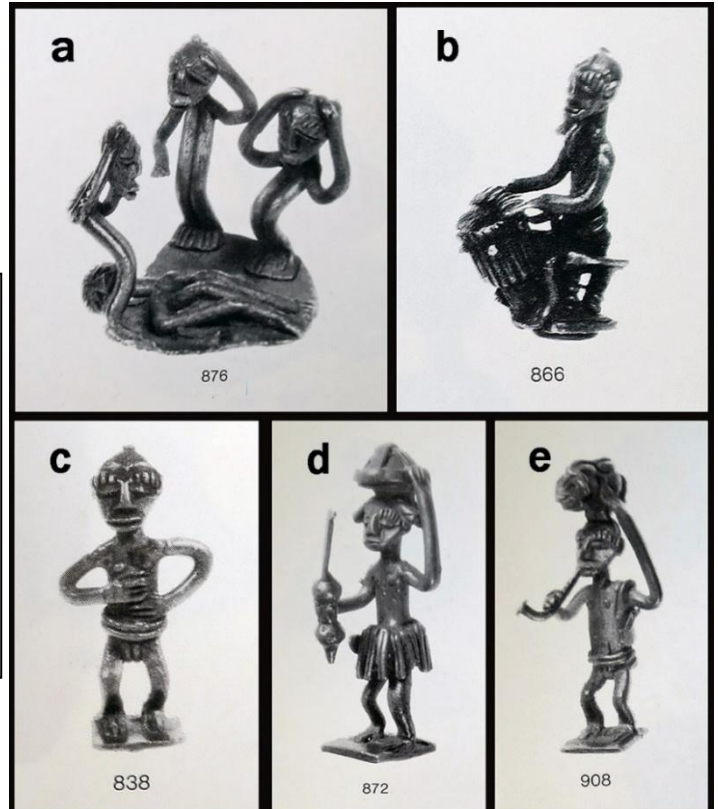
Poids a - 876 : (4,3 cm - 44,4 g).

Poids b - 866 : (4,0 cm - 23,8 g).

Poids c - 838 : (3,9 cm - 9,3 g).

Poids d - 872 : (5,5 cm - 24,1 g).

Poids e - 908 : (5,0 cm - 14,3 g).



La classification des poids

Les poids utilisés pour peser l'or en Afrique de l'Ouest présentent une grande diversité que les témoignages, les illustrations et les informations déjà rapportés soulignent. Les nombreuses études qui leur ont été consacrées permettent d'en proposer une classification consensuelle aidant à la caractérisation des pesons :

1. Poids non métalliques
 2. Poids métalliques
 - 2.1 Poids royaux
 - 2.2 Poids courants
 - 2.2.1 Poids géométriques
 - 2.2.2 Poids figuratifs
 - 2.2.2.1 Poids objets
 - 2.2.2.2 Poids faune et flore
 - 2.2.2.3 Poids anthropomorphes
- (à part) pseudo-poids

Le premier critère de distinction porte sur leur nature métallique ou non métallique.

1 Les poids non métalliques

Dans les régions éloignées des côtes atlantiques, l'usage de poids d'origine végétale était généralisé. Il fut souvent signalé l'usage de petites graines rouges marquetées de noir (damma) issues d'*Abrus precatorius* (ill. 31). D'autres graines grises de *Caesalpinia bonduc* (Oware aba) ainsi que noires d'*Erythrophleum guineense* ou de *Bombax ceiba* (kapokier) servirent également.

Mungo Park (1980) observa en pays Mandingue que les pesées d'or s'y faisaient avec des graines nommées teelee-kissi.

« Les Nègres pèsent l'or dans de petites balances qu'ils portent toujours sur eux. Ils ne mettent aucune différence de valeur entre la poudre d'or et l'or travaillé. Dans les échanges d'un article contre un autre, la personne qui reçoit l'or le pèse toujours avec son propre teelee-kissi. Il arrive parfois qu'on fait tremper ces fèves dans du beurre de shea pour les rendre plus pesantes ; et j'ai vu une fois un caillou qu'on avait usé de manière à lui donner exactement la forme d'une fève ; mais ces fraudes ne sont pas très communes ».

René Caillé (1830, réédité 1996) est aussi à citer car, passant dans la ville guinéenne de Kankan loin de l'océan, il nota :

« Tous les marchands sont porteurs de petites balances, faites dans le pays, et qui m'ont paru très justes ; ils n'ont d'autres poids que les graines d'un arbre qui se trouve dans le Fouta-Dhialon, et dont j'ai oublié le nom. Ces graines sont noires, de la grosseur et de la forme des graines de corossol, mais un peu plus lourdes ».



Illustration 31 : Boîte à poudre d'or remplie de graines d'*Abrus precatorius*, Cornavin (1970).

Barbot (1732), lui, signala l'existence « de poids d'une espèce de bois jaune » mais, à notre connaissance, il n'en fut pas sauvegardé de sculptés (McLeod, 1971). Enfin, sont connus l'existence de poids en terre cuite proches de ceux de modèles musulmans de Tombouctou ou Djenné ou de poids en pierre que Garrard (1980) vit et pour lesquels, il recueillit des témoignages.

2. les poids métalliques

En raison de leur solidité et de leur intérêt, ce sont les plus nombreux et les mieux documentés. Parmi ces poids métalliques, les pesons royaux ou de chefs akan sont à distinguer des poids ordinaires.

2.1. Les poids métalliques royaux ou de chefs

Bowdich (1819) fut le premier à nous apprendre (page 37) que les poids royaux étaient plus gros que les poids ordinaires. Cette caractéristique portait aussi sur les autres objets liés à la pesée de l'or. Les photos suivantes montrent des différences de taille d'objets de la pesée de l'or illustrant, sans preuve de notre part, la possible origine aristocratique des plus grands (ill. 32 à 35). La différence de taille des poids impliquait que, pour chaque valeur pondérale, il existait un poids faible pour acheter ou prêter et un poids fort pour vendre ou récupérer sa créance. Macdonald (1898) apporta des précisions : « Les poids du roi sont autorisés à être 1/3 plus lourds que les poids courants du pays et tout l'or avancé était pesé avec ceux-ci et remboursé avec ceux-là ».

Une autre particularité des objets royaux de la pesée était qu'ils pouvaient être en or comme nous l'indiquèrent Bowdich (1819) : « Les poids et les balances du roi étaient de l'or le plus pur qu'il soit possible de mettre en œuvre. » et Macdonald (1898) : « On rapporte que le roi des Ashantis a des balances, des blow-pans, des boîtes et des poids tous faits dans l'or le plus pur ».

De tels objets royaux en or ne paraissent pas nous être parvenus. Les pillages de la ville de Koumassi en 1874 et 1896 durent en faire disparaître. Par ailleurs, leur durée de vie put être aussi limitée par des pratiques culturelles car beaucoup étaient recyclés annuellement à la fête de l'igname. Bowdich (1819) écrivit à ce sujet : « On fond tous les ans à la fête de l'igname les ornements d'or portés par le roi pour leur donner une forme aussi nouvelle que possible. »

Marie-Joseph Bonnat le confirma en décrivant la fête de l'igname de 1871 : « Cette imposante réception était encore plus belle que celle que j'ai décrite le 2 septembre, car beaucoup de chefs avaient, comme le roi, des parasols neufs ainsi que des bijoux et toutes espèces d'ornements nouveaux ».

Il est cependant probable qu'au Ghana et en Côte d'Ivoire, il y ait toujours des familles de l'aristocratie akan qui possèdent du matériel de pesée en or hérité de leurs ancêtres.



Illustration 32 : Différence de taille de deux poids représentant une daba (instrument aratoire). Celle de gauche mesure 6,8 cm de long et pèse 48 g.



Illustration 33 : Représentation de boucliers avec deux poids ordinaires encadrant un plus gros perforé (pour servir de pendentif ?) (longueur 7,7 cm, poids 83 g).



Illustration 34 : Deux cuillères ordinaires à peser l'or encadrant une bien plus grosse qui est finement gravée (longueur 19,5 cm).



Illustration 35 : Différence de taille entre une boîte ordinaire à poudre d'or et un Kuduo (récipient de chef volumineux et très ornementé pouvant recueillir des objets précieux et de la poudre d'or) (hauteur 11,5 cm).

2.2. Les poids métalliques ordinaires

Il est habituel de différencier dans les poids métalliques ceux qui sont géométriques de ceux qui sont figuratifs.

2.2.1 Les poids métalliques ordinaires géométriques

Ces poids métalliques géométriques sont de loin les plus nombreux. Ils furent les premiers à être façonnés et ils ont été produits jusqu'au XX^e siècle. Les plus anciens, vieux de plusieurs siècles, se présentent sous forme de volumes simples comme des cônes, des cubes ou des disques crénelés, porteurs le plus souvent de décorations gravées d'inspiration islamique. Les disques pouvaient présenter des trous, avoir des dentelures cassées ou des ajouts métalliques ponctuels plus ou moins nombreux, tout cela servant à en ajuster le poids (ill. 36). Par la suite, les poids exploitèrent une plus grande diversité de formes géométriques (triangle, carré, rectangle, pyramide, croissant, cercle,...) parfois combinées entre elles et ornementées de lignes en relief plus ou moins sinueuses portées en surface du poids et faisant corps avec lui (ill. 37).



Illustration 36 : Échantillon de poids géométriques métalliques anciens. Les poids de la 2^e ligne du haut sont gravés. Les autres ont des formes élémentaires pas ou peu ornementées.

Illustration 37 : Échantillon de poids géométriques métalliques de périodes récentes. Les formes sont plus complexes et plus décorées.



2.2.2. Les poids métalliques ordinaires figuratifs

Ils sont généralement répartis en trois classes avec :

- Les poids qui représentent des objets de la vie courante des populations africaines se servant des poids.
- Les poids qui représentent des animaux et des végétaux de leur environnement.
- Les poids anthropomorphes qui représentent des autochtones dans leurs activités sociales.

Une dernière catégorie marginale à ces trois classes concerne les pseudo-poids qui viennent de l'utilisation d'éléments métalliques occidentaux. Dans la mesure où un petit élément métallique de provenance européenne séduisait un utilisateur de poids, il pouvait l'intégrer à ses poids.

2.2.2.1 Les poids métalliques ordinaires figuratifs objets de la vie courante

Constituant la plus grande part des poids figuratifs, ils représentent la diversité des objets du quotidien des populations du golfe de Guinée aux siècles précoloniaux : outils d'agriculteurs et d'artisans (forgerons, menuisiers, tisserands), instruments de cuisine, instruments de musique, éléments mobiliers et de la vie courante, armes, ... (ill. 38 à 42) Une catégorie particulière est celle des charmes et objets de culte pas toujours évidents à identifier. Il est possible qu'appartiennent à cette catégorie les représentations de nœuds. Parmi les objets de culte, les représentations de masques sont rares (ill. 43).

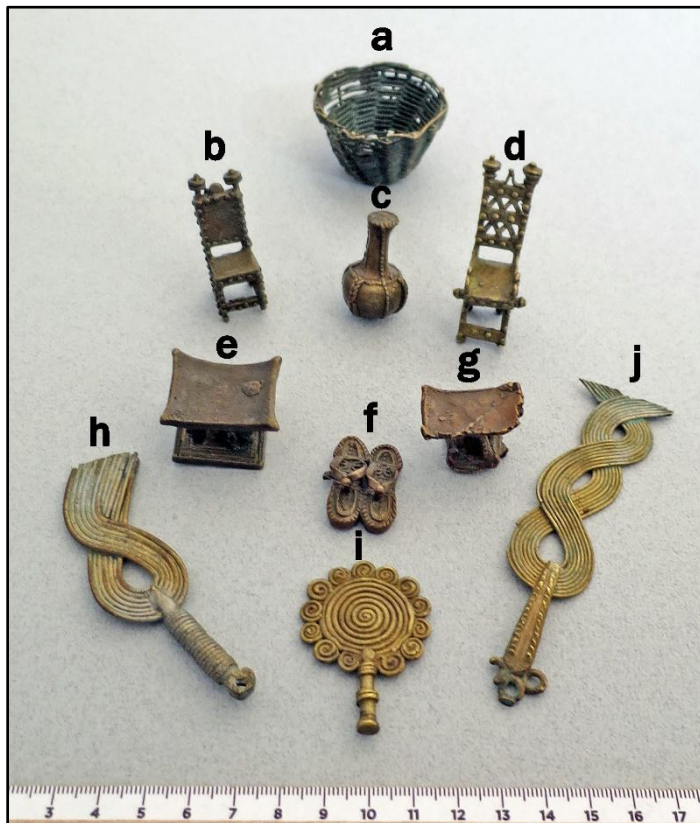


Illustration 38 : Différents objets de la vie courante :

- Poids a : Un panier (3,0 cm - 29 g).
- Poids b : Un siège (4,1 cm - 14 g).
- Poids c : Une jarre (3,2 cm - 36 g).
- Poids d : Un siège (5,6 cm - 26 g).
- Poids e : Un tabouret (3,9 cm - 47 g)
- Poids f : Une paire de tongs (3,0 cm - 14 g).
- Poids g : Un tabouret (2,7 cm - 19 g).
- Poids h : Une queue d'éléphant (objet de prestige) (8,6 cm - 21 g).
- Poids i : Un éventail (4,7 cm - 13 g).
- Poids j : Un chasse-mouche en queue de cheval (11,0 cm - 21 g).

Illustration 39 : Différents armes et objets de chasse :

Poids a : Un fusil (5,6 cm - 10 g).

Poids b : Une ceinture de chasse -
Ancienne collection Maine-
Durieu (5,6 cm - 26 g).

Poids c : Un pistolet (4,3 cm - 12 g).

Poids d : Un sabre à double lame (5,7
cm - 13 g).

Poids e : Un bouclier (3,7 cm - 14 g).

Poids f : Un bouclier (4,1 cm - 13 g).

Poids g : Croisement de deux sabres
(7,2 cm - 25 g).

Poids h : Un poignard - Galerie Kanaga -
Paris (5,0 cm - 14 g).

Poids i : Un sabre (8,9 cm - 20 g).

Poids j : Une pique - Galerie Kanaga -
Paris (5,7 cm - 13 g).

Poids k : Un canon (2,7 cm - 10 g).

Poids l : Un canon (2,3 cm - 18 g).

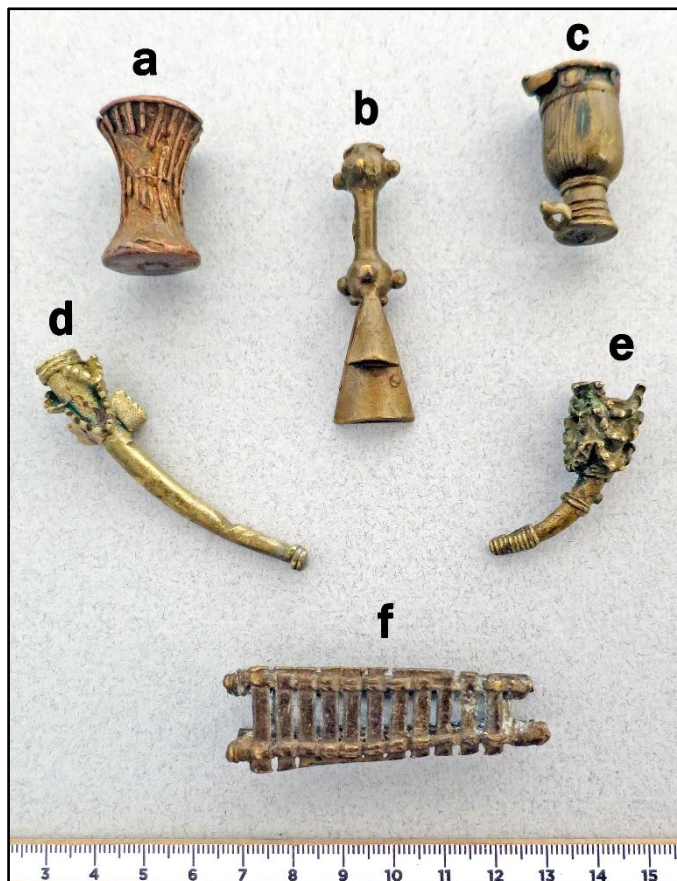
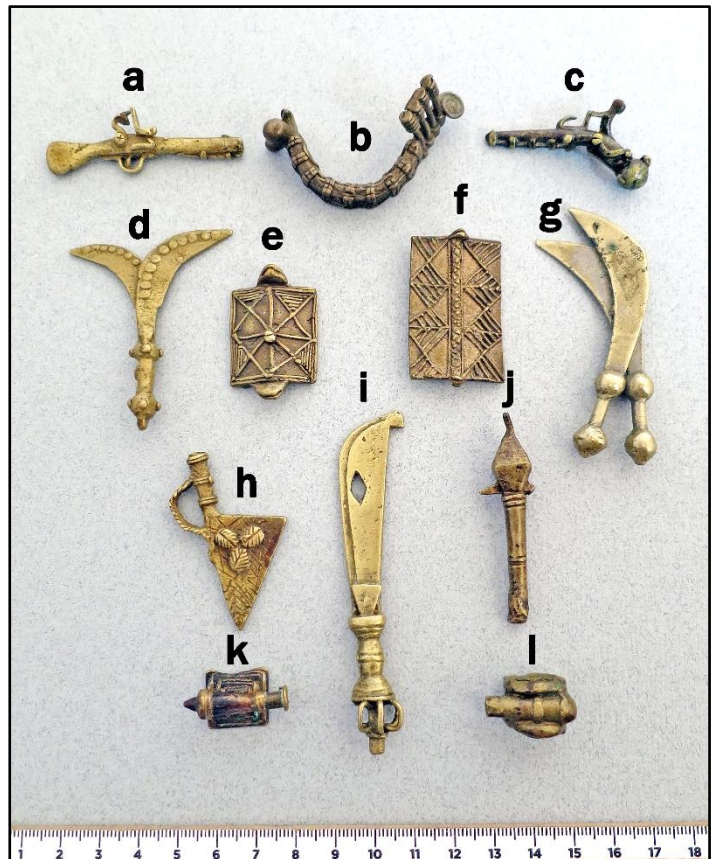


Illustration 40 : Différents instruments
de musique :

Poids a : Un tambour (3,0 cm - 41 g).

Poids b : Une cloche (5,7 cm - 21 g).

Poids c : Un tambour (3,2 cm - 39 g).

Poids d : Un cor avec des mâchoires
humaines (6,5 cm - 18 g).

Poids e : Un cor décoré avec des
mâchoires humaines (4,0 cm -
15 g).

Poids f : Un xylophone (5,0 cm - 32 g).

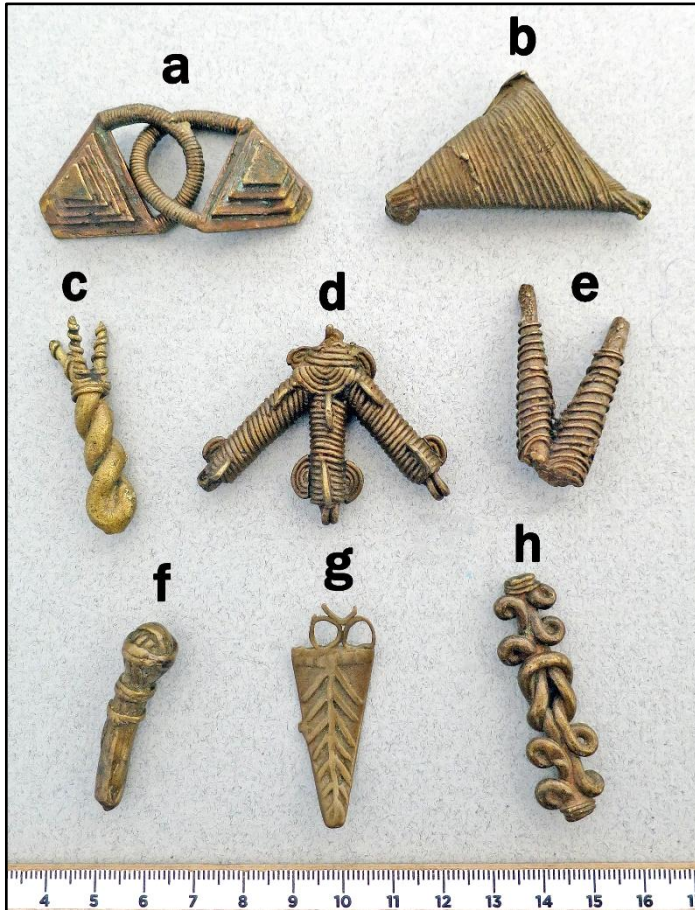


Illustration 41 : Différents charmes et objets de culte :

Poids a : (6,8 cm - 41 g).
 Poids b : (5,6 cm - 50 g).
 Poids c : (4,5 cm - 10 g).
 Poids d : (4,4 cm - 34 g).
 Poids e : (4,4 cm - 20 g).
 Poids f : (3,8 cm - 13 g).
 Poids g : (4,5 cm - 7 g).
 Poids h : (5,0 cm - 13 g) .

Illustration 42 : Différents outils :

Poids a : Une pince avec un lame d'hilaire (7,9 cm - 14 g).
 Poids b : Une masse (2,0 cm - 7 g).
 Poids c : Un marteau (2,4 cm - 12 g).
 Poids d : Une hache (5,0 cm - 8 g).
 Poids e : Une serpette (5,5 cm - 9 g).
 Poids f : Une hache (5,3 cm - 17 g).
 Poids g : Une daba (4,6 cm - 12 g).
 Poids h : Un soufflet de forge (3,5 cm - 8 g).
 Poids i : Une hache (3,5 cm - 8 g).

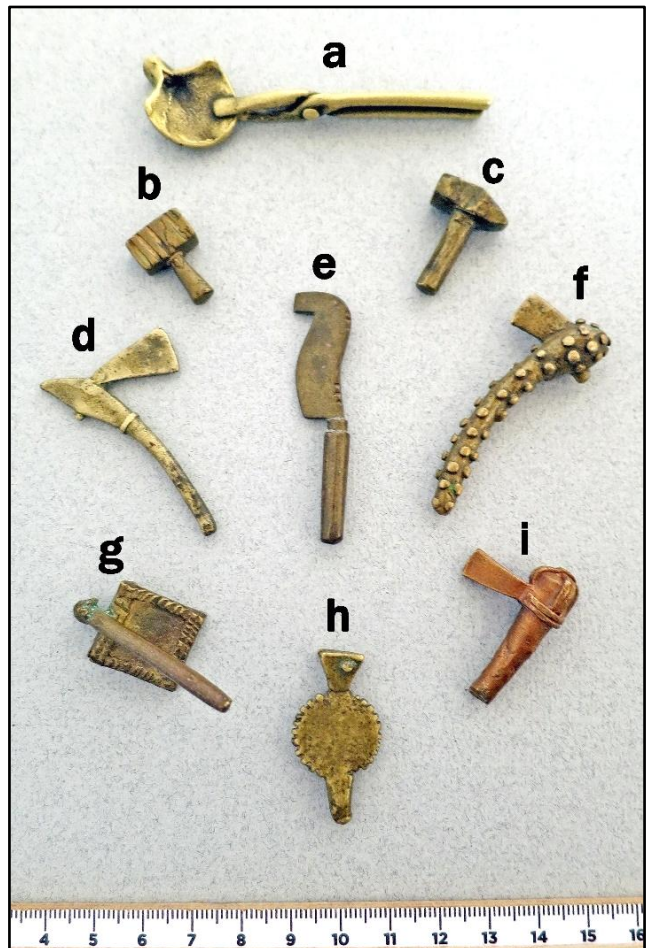




Illustration 43 : Poids représentant des masques :

Poids a : Vente Charles Ratton - 2023. Le masque porte latéralement deux oiseaux (3,7 cm - 31 g).

Poids b : (3,0 cm - 16 g).

Poids c : Vente Charles Ratton - 2023 (4,3 cm - 40 g).

2.2.2.2 Les poids métalliques ordinaires figuratifs de la vie animale et végétale

Ces poids allient la créativité et l'originalité des fondeurs. Les pesons inspirés par les espèces animales ou végétales vont de l'abstraction la plus épurée au naturalisme le plus fidèle. Cette dernière situation est associée à un type de fonte particulier dite sur « le vif ». Selon cette méthode, le sujet à reproduire n'était pas modelé en cire mais était incorporé directement dans le moule. Lorsque ce procédé était utilisé pour la représentation du monde animal, les fondeurs se servaient de sujets ayant une dureté naturelle comme des insectes, des coquillages, des pattes d'oiseaux, des éléments de carapace de crustacé voire des petits crustacés entiers ... (ill. 44) Dans le monde végétal, ce procédé fut surtout pratiqué sur des éléments à nature ligneuse : gousses d'arachide, graines, fructifications diverses dont celles de plantes domestiquées (ill. 45). Dans ces cas, les poids produits restituaient une image exacte de la réalité.

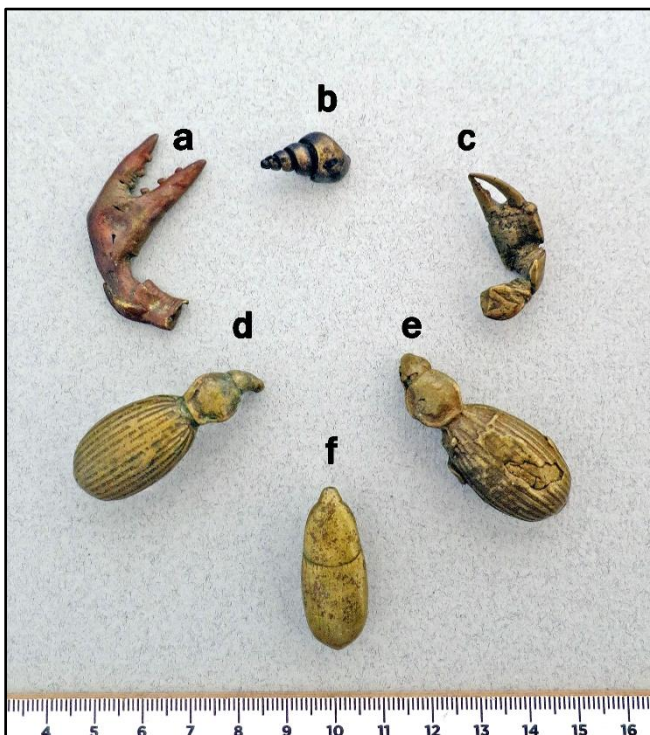


Illustration 44 : Fontes animales faites « à vif » :

Poids a : Pince de crustacé (4,5 cm - 7 g).

Poids b : coquille de gastéropode (2,0 cm - 5 g).

Poids c : Pince de crustacé (3,2 cm - 9 g).

Poids d : Coléoptère carabe (4,3 cm - 32 g).

Poids e : Coléoptère carabe (4,5 cm - 38 g).

Poids f : Coléoptère (3,5 cm - 10 g).

Illustration 45 : Fontes de végétaux faites « à vif » :

Poids a : Inflorescence de palmier à huile (9,2 cm - 31 g).

Poids b : Gousse d'arachide (4,2 cm - 28 g).

Poids c : Graine de *Hypselodelphy violaceae* (3,3 cm - 59 g).

Poids d : fruit de gombo (4,1 cm - 21 g).

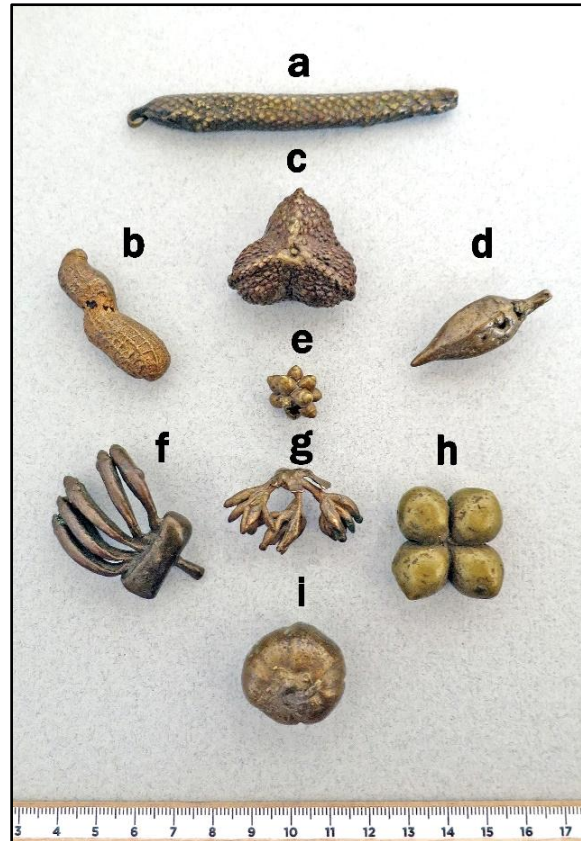
Poids e : Indéterminé (1,5 cm - 6 g).

Poids f : Jeune main de banane (4,5 cm - 29 g).

Poids g : Indéterminé (3,6 cm - 13 g).

Poids h : Fruit de *Grévia pubescens* (3,5 cm - 33 g).

Poids i : Fruit d'aubergine africaine (2,5 cm - 55 g).



Lorsque les sujets étaient classiquement sculptés en cire, l'imagination des fondeurs s'exerçait. Des artistes combinèrent technicité et travail sur les formes pour, souvent, donner de surprenants résultats (ill. 46). A notre connaissance, ce procédé ne fut pas utilisé pour des représentations végétales mais pour celles d'animaux (ill. 47 à 57). Pratiquement toute la faune de la savane et de la forêt ouest-africaine fut figurée. Les oiseaux et les poissons sont les plus nombreux, viennent ensuite les antilopes. Chacun de ces ensembles regroupe plusieurs espèces différentes. Quand nous considérons la fréquence des animaux à un niveau moins englobant, nous trouvons les crocodiles, les caméléons, les panthères, les scorpions, les serpents, les tortues, les porcs-épics, les pangolins, les buffles (mais figurés seulement par leur tête). Sont moins fréquents, les singes, les éléphants, les crabes, les grenouilles. Enfin sont rares les girafes, les autruches, les hippopotames, les hyènes, les phacochères et les lions. Pour ce dernier animal, nous nous demandons si sa représentation n'était pas une exclusivité royale ce qui en fit sa rareté. Enfin, les animaux domestiques sont aussi peu représentés.

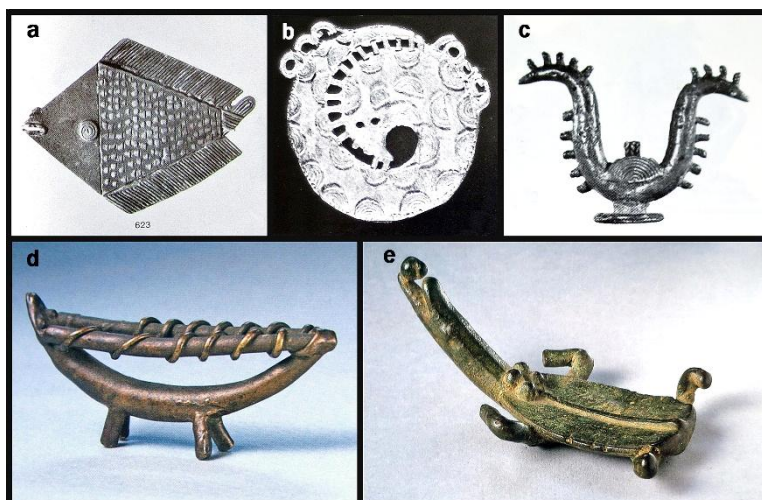


Illustration 46 : Exemples de l'imagination créative des fondeurs :

Poids a : Poisson (Menzel, 1968 - Illustration 623).

Poids b et c : Respectivement poisson et oiseau (Blandin, 1988 - Illustrations 3 p.214 et 2 p.205).

Poids d et e : Respectivement antilope et crocodile (Phillips, 2010 - Illustrations 91d et 137).

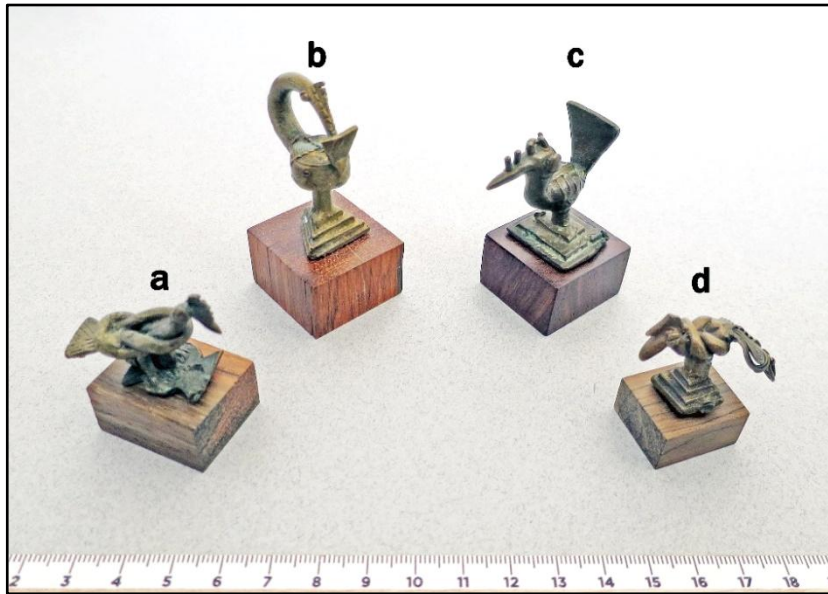


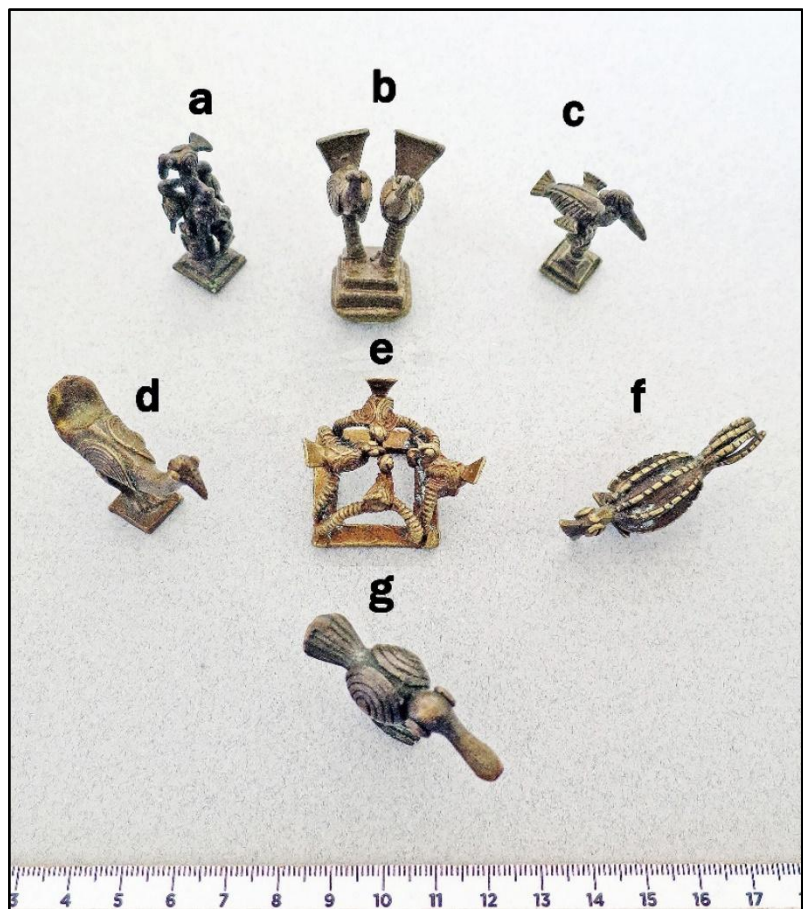
Illustration 47 : Oiseaux à la cire perdue qui sont tous de l'ancienne collection Maurice Bonnefoy et qui sont pesés avec leur socle :

Poids a : (4,3 cm - 24 g).
 Poids b : (4,8 cm - 49 g).
 Poids c : (3,7 cm - 53 .).
 Poids d : (4,0 cm - 22 g).

Les figurations de tous ces oiseaux font intervenir des détournements inattendus de formes. Ainsi les poids a et d intègrent des nœuds pour représenter le corps des animaux. Pour le corps du poids b, c'est un cylindre qui est utilisé. Quant au poids c, ce sont les denticules dressés de son bec qui surprennent.

Illustration 48 : Oiseaux à la cire perdue : les poids a, b et c sont de l'ancienne collection Yvan Theimer :

Poids a : (3,8 cm - 19 g).
 Poids b : (4,7 cm - 44 g).
 Poids c : (4,2 cm - 15 g).
 Poids d : (3,8 cm - 23 g).
 Poids e : (3,9 cm - 26 g).
 Poids f : Ancienne collection Bendicht Wagner (4,3 cm - 15 g).
 Poids g : (4,5 cm - 20 g).



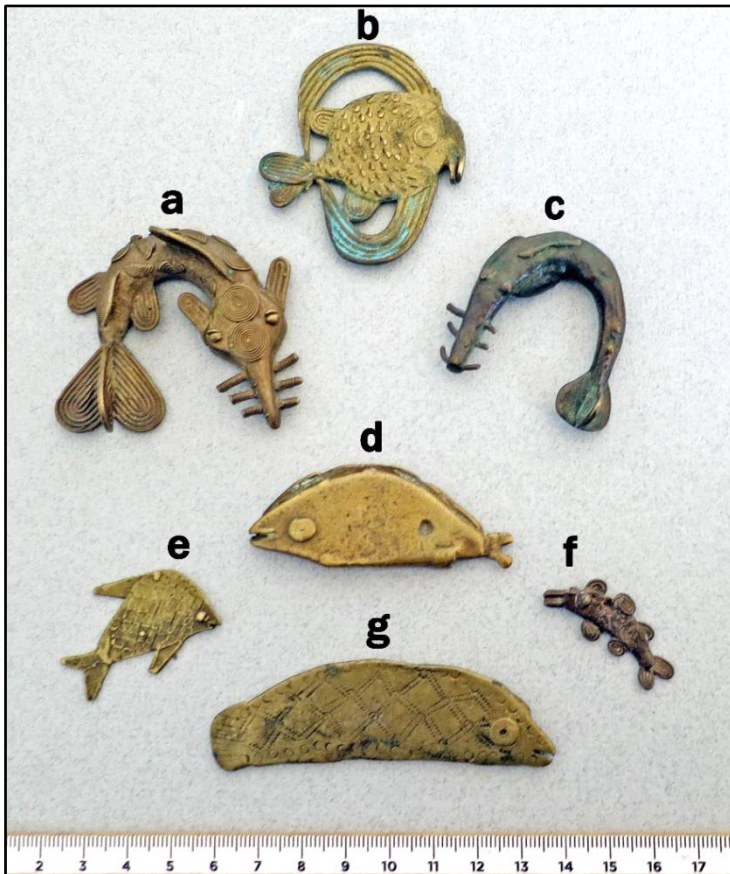


Illustration 49 : Poissons à la cire perdue :

Poids a : Ancienne collection M. Bonnefoy (5,5 cm - 58 g).

Poids b : Vente Nicaud - 2019 (5,0 cm - 24 g).

Poids c : Ancienne Collection M. Bonnefoy (4,5 cm - 33 g).

Poids d : (6,0 cm - 38 g).

Poids e : (3,8 cm - 5 g).

Poids f : (3,3 cm - 4 g).

Poids g : Ancienne collection M. Bonnefoy (8 cm - 32 g).

Le poisson « g » avec sa forme épurée et son décor incisé est certainement un poids qui marque la transition entre les premiers poids géométriques gravés et les poids figuratifs.

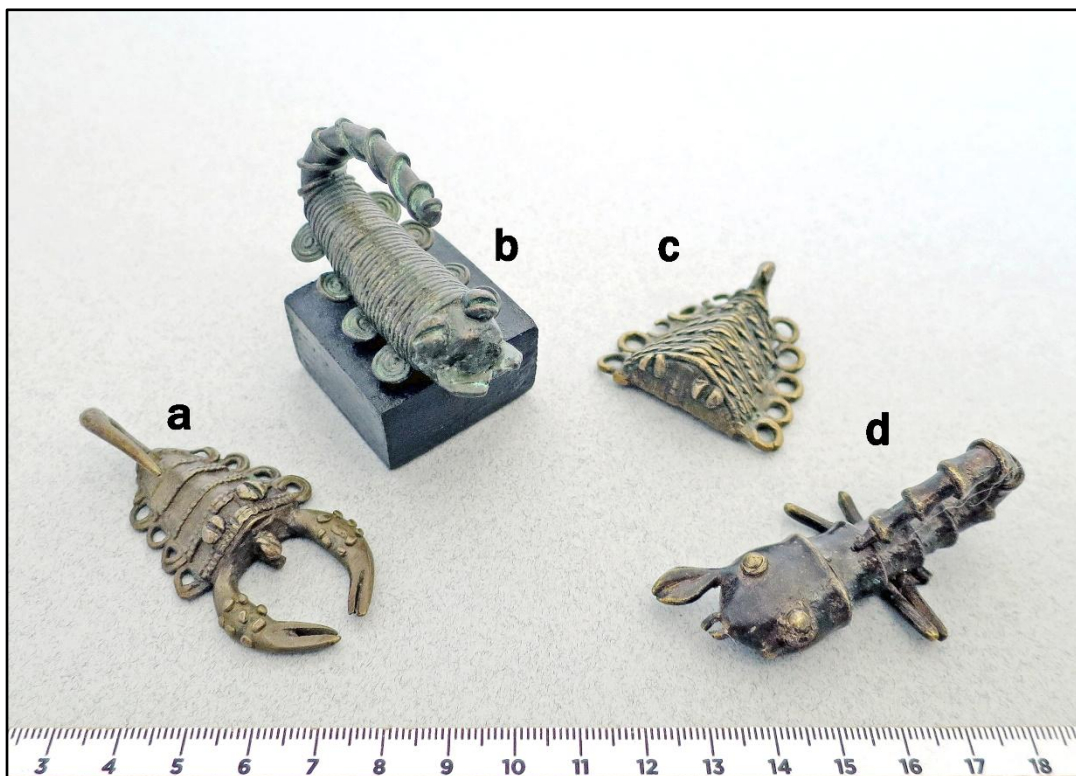


Illustration 50 : Scorpions à la cire perdue :

Poids a : (6,5 cm - 21 g).

Poids b : (6,4 cm - 97 g avec socle).

Poids c : (3,6 cm - 23 g).

Poids d : (6,9 cm - 41 g).

Illustration 51 : Antilopes à la cire perdue :

Poids a : (4,7 cm - 18 g).

Poids b : (6,2 cm - 44 g).

Poids c : (4,5 cm - 12 g).

Poids d : Ancienne collection
Bendicht Wagner (5,2 cm
- 21 g).

Poids e : Galerie Kanaga – Paris (6,2
cm - 48 g).

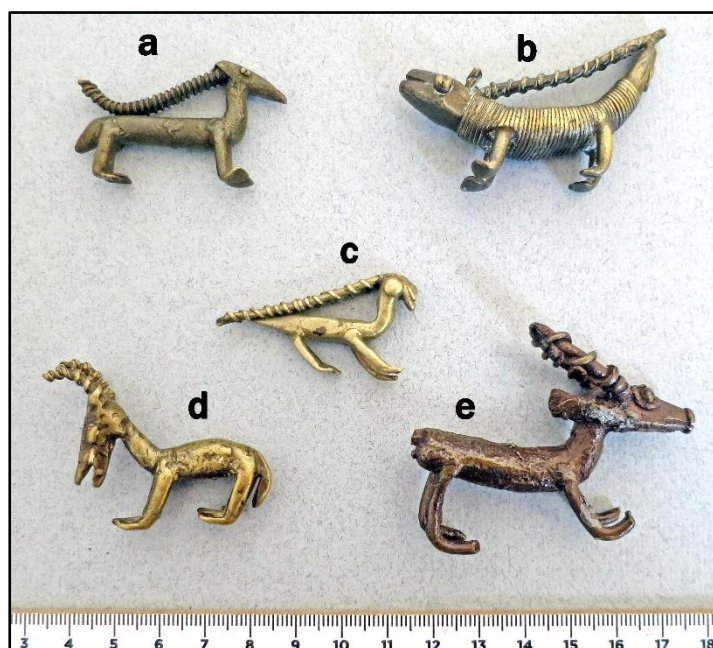


Illustration 52 : Crocodiles à la cire perdue :

Poids a : Ancienne collection
Bendicht Wagner (5,5 cm
- 15 g).

Poids b : (6,5 cm - 24 g).

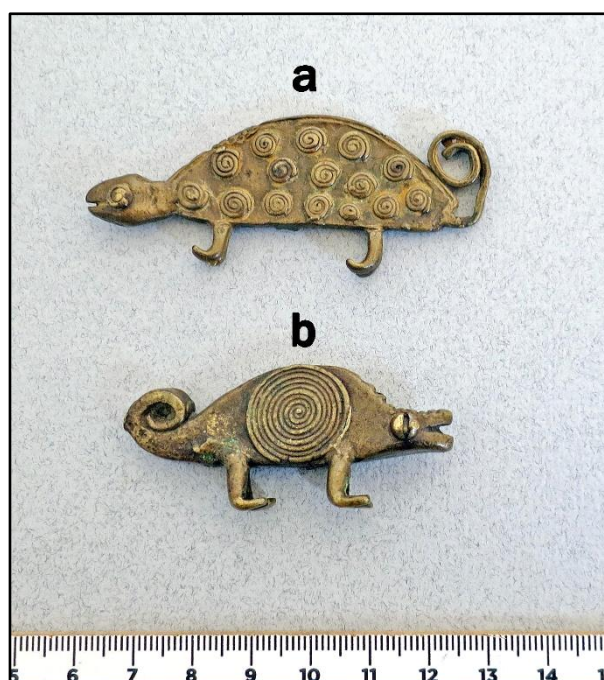
Poids c : Ancienne collection
Georges Thomann (4,5 cm
- 19 g).

Poids d : Ancienne collection Yvan
Theimer (6,5 cm - 25 g).

Illustration 53 : Caméléons à la cire perdue :

Poids a : Ancienne collection M. Bonnefoy
(7,1 cm - 25 g).

Poids b : Ancienne collection Georges
Thomann (5,6 cm - 33 g).



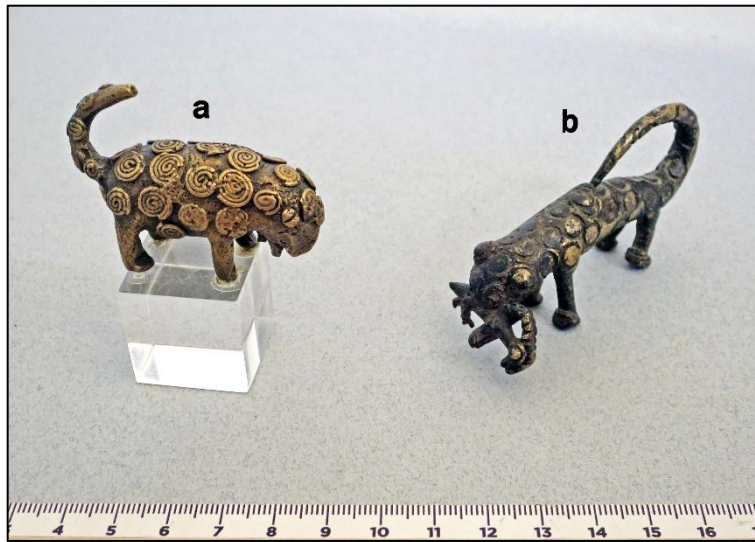


Illustration 54 : Panthères à la cire perdue :

Poids a : (5,5 cm - 100 g avec socle).

Poids b : Ancienne collection Paulo Morigi (8,3 cm - 79 g).

Illustration 55 : Éléphants à la cire perdue :

Poids a : (5,6 cm - 74 g).

Poids b : (7,4 cm - 64 g).

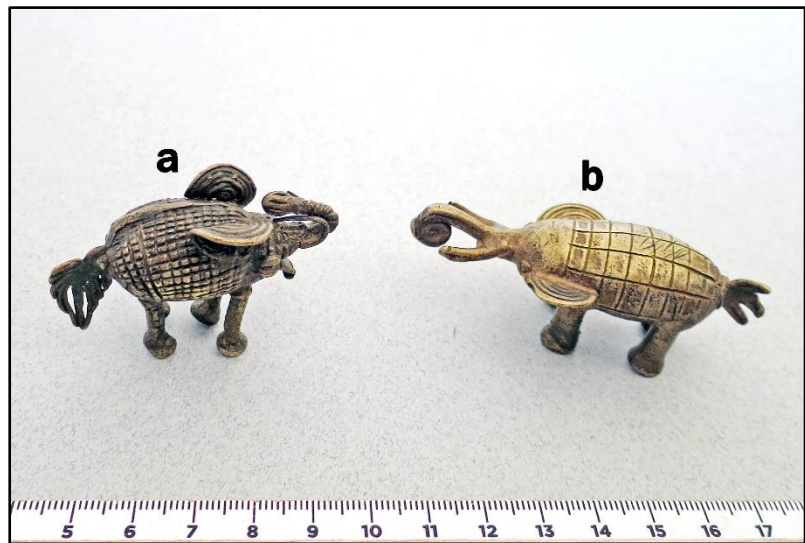


Illustration 56 : Têtes d'animaux à cornes à la cire perdue :

Poids a : Vente Charles Ratton - 2023 (5,3 cm - 31 g).

Poids b : Vente Charles Ratton - 2023 (6,4 cm - 30 g).

Poids c : Vente Charles Ratton - 2023 (3,4 cm - 31 g).

Poids d : Ancienne collection Georges Thomann (3,0 cm - 13 g).

Poids e : La tête porte un oiseau (5,0 cm - 54 g).

Illustration 57 : Animaux peu fréquemment représentés à la cire perdue :

Poids a : Singe - Vente Charles Ratton - 2023 (4,8 cm - 24 g).

Poids b : Lapin (2,3 cm - 6 g).

Poids c : Mouche (3,0 cm - 6 g).

Poids d : Poule et ses poussins - Galerie Akagni - Abidjan (3,7 cm - 49 g).



Il reste une dernière catégorie particulière de poids animaux : celle d'animaux chimériques sortis de l'imagination des fondeurs. Ceux-ci représentèrent des animaux fantastiques qui avaient peut-être une signification particulière (ill. 58).

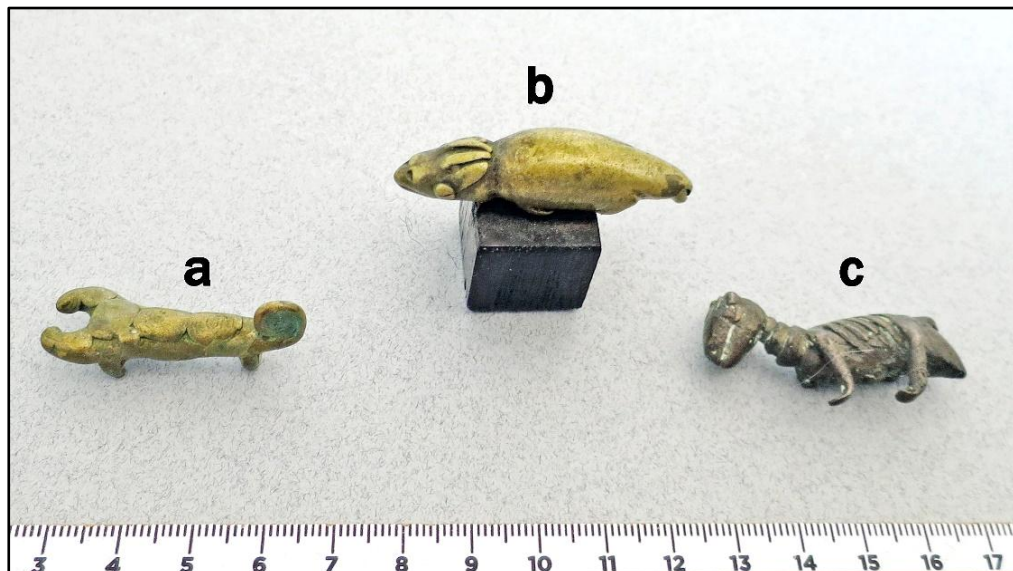


Illustration 58 : Exemples d'animaux chimériques à la cire perdue :

Poids a : (4,0 cm - 14 g).

Poids b : (4,5 cm - 38 g avec socle).

Poids c : (4,3 cm - 25 g).

2.2.2.3 Les poids métalliques ordinaires figuratifs anthropomorphes

Ces poids nous donnent à voir de nombreuses scènes de la vie traditionnelle des Africains du golfe de Guinée. C'est l'ensemble d'une société précoloniale avec ses différents personnages qui fut fixé sous la forme de petites figurines métalliques. A notre sens, leur style, sans aucun académisme, est une forme d'expressionnisme africain saisissant l'instantanéité, la spontanéité et parfois l'ironie de situations avec leurs acteurs (ill. 59 à 63). Les poids étaient par ailleurs considérés par leurs propriétaires comme illustratifs de maximes et de messages sociaux.

Le plus souvent, les poids ne présentent qu'un seul personnage à savoir un homme pouvant être agriculteur, chasseur, musicien, artisan, portefaix, officiant de culte et, plus rarement, bourreau ou victime. Il y eut aussi quelques représentations de femmes seules dans des activités domestiques. Moins fréquemment, des poids élaborés montrent un individu comme une mère avec son enfant ou un homme aux prises avec un animal : cas d'un chasseur avec sa proie ou d'un cavalier sur un cheval. Les poids peuvent aussi mettre en scène plusieurs personnes comme les couples, rarement représentés dans une scène érotique. D'autres exemples sont le cas de deux amis se saluant, d'un bourreau avec sa victime ou de rameurs en pirogue. Comme exemple de ces poids avec plusieurs personnages, nous signalons le peson que Phillips (2010) mit des années à trouver et qui représente trois personnes en train de faire une pesée de l'or avec une balance à deux plateaux et des poids.

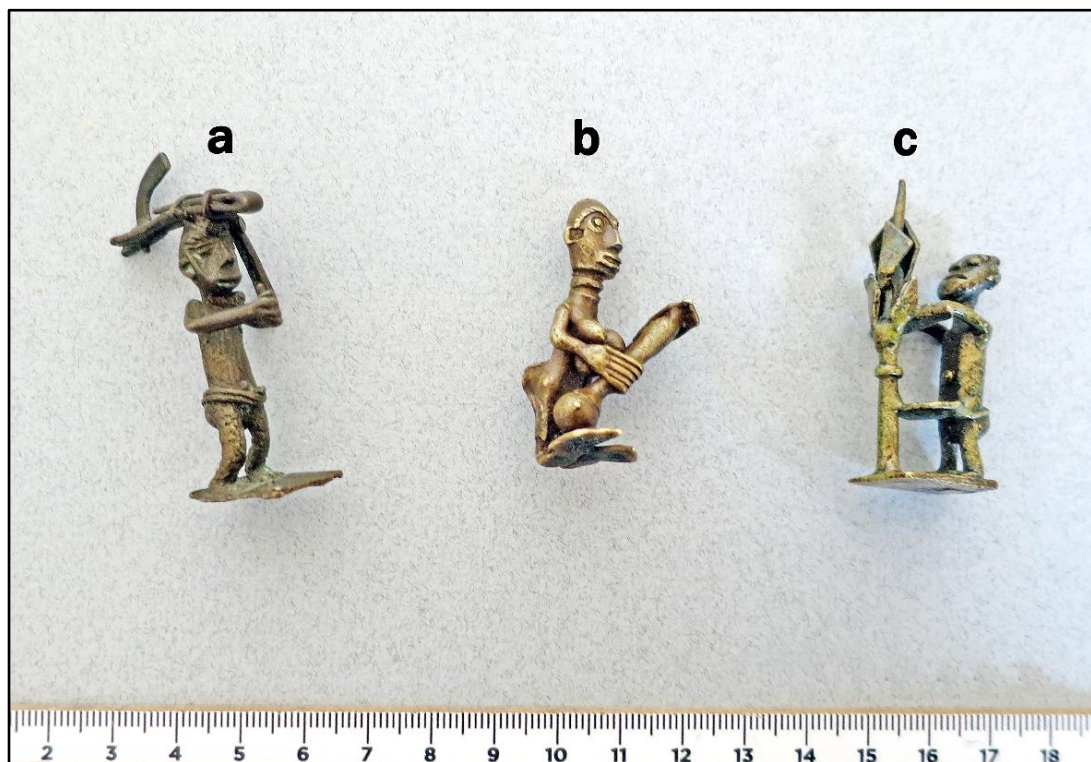


Illustration 59 : Exemples de poids illustrant des activités domestiques :

Poids a : Agriculteur allant au champ - Ancienne collection Yvan Theimer (5,7cm - 18 g).

Poids b : Femme avec une jarre – Achat à David Mensah à Dakar vers la fin des années 1970 (4,3 cm - 19 g).

Poids c : Agriculteur raclant l'écorce d'un arbre (4,9 cm - 22 g).



Illustration 60 : Exemples de poids illustrant des chasseurs :

Poids a : Chasseur attaqué par une panthère - Ancienne collection Yvan Theimer (4,9 cm - 32 g).

Poids b : Chasseur avec une prise dans son dos (4,6 cm - 26 g).

Poids c : Chasseur chargeant de poudre son fusil (5,0 cm - 24 g).

Poids d : Chasseur portant son fusil et un tonneau de poudre (5,4 cm - 26 g).

Poids e : Homme dévoré par une panthère - Ancienne collection Bendicht Wagner (5,7 cm - 41 g).



Illustration 61 : Exemples de poids illustrant des musiciens :

Poids a : Joueur de tambour (5,2 cm - 58 g).

Poids b : Joueur de trompe - Ancienne collection Paolo Morigi (4,0 cm - 26 g).

Poids c : Joueur de maracas ? - Vente Charles Ratton - 2023 (4,6 cm - 22 g).

Poids d : Joueur de tambour (4,5 cm - 39 g).



Illustration 62 : Exemples de poids illustrant des activités rituelles :

Poids a : Homme aux jambes entrecroisées offrant un poulet en sacrifice - Achat galerie Antenna à Dakar en 1980 (3,4 cm - 26 g).

Poids b : Homme offrant un volatile en sacrifice – Achat à David Mensah à Dakar vers la fin des années 1970 (4,0 cm - 18 g).

Poids c : Sacrificateur offrant des œufs - Ancienne collection Yvan Theimer (3,6 cm - 15 g)

Poids d : Officiante avec des œufs ? (4,1 cm - 26 g).



Illustration 63 : Exemples de poids illustrant la violence de la société :

Poids a : Bourreau tenant la tête d'un supplicié à la main (5,5 cm - 30 g), vente Nicaud - 2023.

Poids b : Homme sacrifié attaché à un épineux (5,3 cm - 24 g).

Poids c : Guerrier avec son sabre - Achat à David Mensah à Dakar vers la fin des années 1970 (5,1 cm - 13 g).



Pour compléter la présentation des poids anthropomorphes, il convient de signaler les cas de figuration de têtes humaines. Selon Niangoran-Bouah (1985), les plus ornementées furent des représentations de têtes de chefs et les plus ordinaires, celles d'ennemis vaincus et décapités (ill. 64).

Illustration 64 : Poids têtes trophées.
Phillips (2010), illustration 231.

Sur la base de taille de populations utilisatrices, d'activité économique et de disponibilité en métal, de recensement de poids fait au Ghana en 1901, de pesons collectés dans les musées et de leur échantillonnage, Garrard (1980) proposa une estimation quantitative des poids métalliques produits entre 1400 et 1900 avec leur nombre par type. Selon lui, 3 millions de poids furent élaborés. 2 700 000 étaient géométriques. Seuls 300 000 étaient figuratifs avec la répartition suivante : 200 000 poids objets, 92 000 poids animaux et végétaux et 8 000 poids anthropomorphes. Il alla plus loin dans la précision, en signalant que parmi les milliers de poids qu'il avait vus, il n'avait compté que 250 éléphants et une dizaine d'autruches, dromadaires, phacochères ou lions. Par ailleurs, il ne connaissait qu'une douzaine de poids érotiques. Il avança également que la réalisation de tous les pesons sur les 5 siècles considérés devait impliquer environ 1500 fondeurs.

La fabrication des poids métalliques

La fabrication des poids non métalliques ne fit pas appel à de techniques particulières. En revanche, celle de la production des poids métalliques recourut au procédé élaboré de la fonte à la cire perdue. Son adoption pour la fabrication des poids à peser l'or des pays du golfe de Guinée est à attribuer aux relations avec des régions plus septentrionales.

A la lumière des découvertes archéologiques et des témoignages historiques, il est établi que les empires du Ghana et du Mali utilisaient les poids islamiques. Ceux-ci étaient associés aux courants commerciaux qui existaient entre les zones ouest-africaines de production d'or et les territoires musulmans de Tombouctou et de Djenné qui connaissaient la fonte à la cire perdue. Tout au long du parcours, des poids à peser l'or, le plus souvent métalliques au standard islamique, devaient servir et au besoin être copiés³⁹. La diffusion des techniques de fonte dut accompagner ce courant marchand de l'or et concerner la première entité akan qui émergea au XIV^e siècle avec le royaume de Bono au nord du Ghana, Ce serait de celle-ci que les Ashantis acquirent leur art de la fonte à la cire perdue (Garrard, 1972). Au début du XVIII^e siècle, Ils auraient aussi tiré profit de victoires sur d'autres ethnies akan, dont celle de Denkyira, en capturant leurs fondeurs et en apprenant de leur compétence technique supérieure. La fabrication des poids métalliques fut alors progressivement maîtrisée par des orfèvres locaux qui ne travaillaient pas le fer (Garrard, 1979).

Pour mémoire, page 37, nous rendons compte du procédé tel que Bodwich (1819) le vit pratiquer à Koumassi en 1817 lors de son ambassade auprès du roi des Ashantis.

³⁹ Comme antérieurement signalé page 26, sur le cours supérieur de la Gambie, Almada (vers 1594) vit, en 1578, des marchands mandingues musulmans utiliser des balances et des poids pour le commerce du métal dont la description paraît désigner des objets d'origine arabe.

Menzel (1968) en donna un compte rendu actualisé rapporté ci-après (ill. 65) :

« La fonte à la cire perdue est un procédé de moulage, en exemplaire unique, de pièces en métal à partir d'un modèle en cire. ...

Le fondeur akan commence par fabriquer un original en cire d'abeille (fig. 1) auquel il soude une longue tige de cire, le jet de coulée (fig. 2). Il a pris soin de réserver la quantité de laiton correspondant au poids désiré, souvent à partir de déchets de récupération (fig. 1 bis). Avec une plume il enduit ensuite la cire d'un mélange liquide de charbon (2/3) et d'argile (1/3) (fig. 3). Après séchage, il applique à la main deux autres couches d'un mélange charbon/argile de teneur croissante en argile (fig. 4). Après un nouveau séchage, il chauffe le tout pour procéder au décirage (fig. 5) qui se fait par le jet de coulée. Le moule est prêt.

Dans un creuset, il dispose la quantité de laiton prévue, puis solidarise creuset et moule par une dernière couche d'argile (fig. 6). IL est prêt pour la fonte, qui s'effectue, creuset en bas, dans un four à charbon de bois attisé par des soufflets, pour obtenir la température de 900°C nécessaire à la fusion du laiton. Quand la couleur du moule vire au rouge, il procède à la coulée, en le retournant avec des pinces (fig. 8). Le charbon incorporé dans l'argile permet au moule d'absorber les gaz et d'éviter les défauts de coulée. Une fois refroidi, il brise le moule, et récupère la pièce (fig. 9).

Il casse le jet de coulée et procède à l'ébarbage et au polissage, puis à l'ajustement du poids, soit par retrait, soit par ajout de plomb, ou d'anneaux de laiton. La pièce est prête. Les fondeurs réputés en avaient plusieurs centaines en stock pour répondre aux demandes de leurs clients.

Les Akans pratiquaient aussi la fonte en creux, par laquelle un noyau d'argile au sein de la cire, maintenu par des tiges, permet de fabriquer des objets creux. Ils pratiquaient aussi la fonte directe pour copier à l'identique des objets organiques, graines, crustacés, insectes. La cire était remplacée par l'objet lui-même, qui était réduit en cendres par cuisson avant la coulée ».

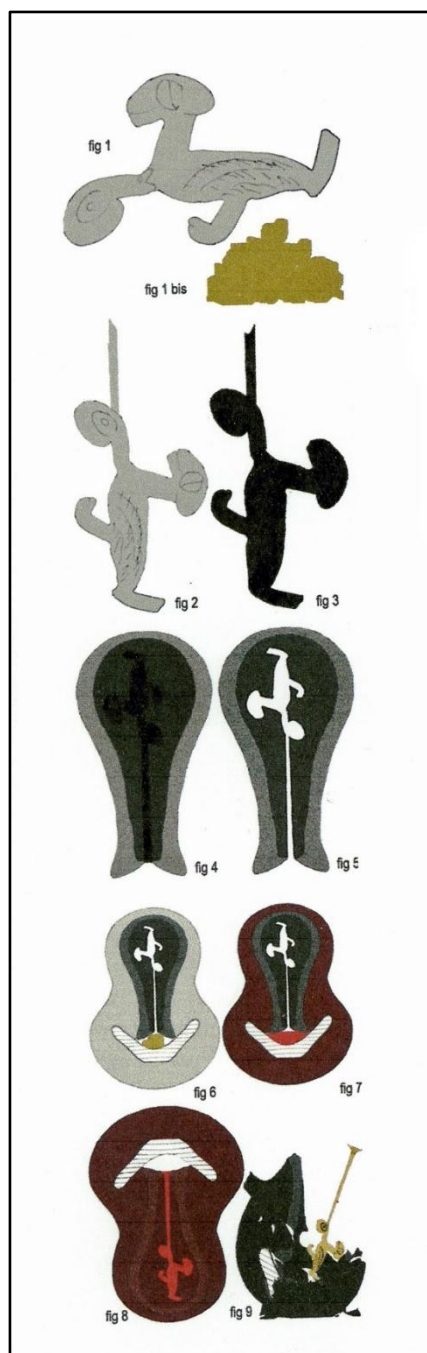


Illustration 65 : Différents étapes de la fonte d'une pièce à la cire perdue, Menzel (1968).

Des poids ordinaires à peser l'or furent réalisés en bronze (alliage de cuivre avec environ 1/10 d'étain) mais, le plus souvent, ils étaient faits en laiton (alliage de cuivre avec environ 1/4 de zinc). Certains, moins nombreux, furent en or (poids des chefs) ou en alliage avec plus ou moins de plomb. Cette diversité de composition explique les variations de leur couleur. En réalité, les analyses de poids anciens montrent que les compositions métalliques varient de façon importante d'un peson à l'autre (Forbes et al., 2022).

Les résultats des fontes ont parfois donné des poids avec un lissage et une finesse surprenante de détails compte tenu de leur petitesse. Menzel (1968) rapporta qu'une forme de base en cire pouvait se voir « souder » des parties additionnelles avec de fines aiguilles en fer chauffées. Il pouvait aussi y avoir montage dans le moule de plusieurs canaux d'écoulement métallique. D'autres secrets de fabrication et du traitement des imperfections sont peut-être perdus. Il serait intéressant de voir si les fontes les plus réussies n'ont pas une composition métallique particulière. Nous savons que les pièces en or étaient, en fin d'élaboration, plongées dans un liquide porté à ébullition contenant de l'ocre (Lahaderne, 1981). Il est possible que les poids métalliques ordinaires aient été l'objet d'un traitement similaire leur donnant un éclat particulier. Ils étaient aussi ébarbés et polis traditionnellement au sable puis, plus récemment, avec des limes.

La métrologie des poids métalliques

La technique de fabrication des poids à la cire perdue ne contrôlait pas précisément leur poids. Certains d'entre eux présentent des ajouts métalliques le plus souvent sous forme de petits anneaux. D'autres montrent des cassures ou des prélèvements de métal. Ces manipulations donnent à penser qu'il y eut des ajustements du poids des pesons pour que ceux-ci satisfassent à des valeurs attendues dans un système pondéral particulier.

A des fins d'identification de ces systèmes de pesée, de nombreuses études s'intéressèrent aux caractéristiques de dispersion des mesures du poids des pesons ainsi qu'à leurs différentes dénominations locales selon leur masse. Les travaux de Menzel (1968), Abel (1973), Garrard (1980), Lahaderne (1981), Niangoran-Bouah (1985) sont parmi les plus récents. Les informations apportées sont ardues à assimiler. Elles nous laissent plutôt dans la confusion, tant il est difficile de s'y retrouver dans la multiplicité et complexité des différentes échelles de mesures des poids. Par ailleurs, l'existence, pour une même dénomination, de poids forts et de poids faibles brouille la compréhension des résultats. Finalement, prenant en compte les considérations de Abel (1973), Garrard (1980) et Graffenried (1992), il est vraisemblable que coexistaient trois principaux standards de pesée : un d'origine autochtone pouvant donner des variantes locales basées sur différentes graines de plantes, un de nature islamique basé sur le mikthal ou sur l'uquya, un dernier d'origine européenne fondé sur différentes valeurs notamment de l'once portugaise, de l'once hollandaise ou de l'once troy anglaise.

Dans le système africain, une unité revient souvent qui est le takou. Il varie de 0,25 à 0,22 g, cette dernière valeur étant la plus vraisemblable. Il est admis qu'elle correspondait au poids de trois graines de Damma (*Abrus precatorius*).

Pour ce qui est du standard islamique, les témoignages, précédemment rapportés, d'Européens en Afrique de l'Ouest font souvent référence au mithkal dans les transactions commerciales. Cet étalon de poids arabe valait habituellement 4,25 grammes mais d'autres valeurs purent aller jusqu'à 4,69 grammes. Il en fut surtout question à l'intérieur de l'Afrique comme le rapportèrent Mungo Park (page 33) ou Louis Gustave Binger (page 44). Le maintien de cette référence jusqu'à la fin du XIX^e siècle y rendait compte de la continuité d'échanges avec les marchands musulmans vendant notamment du sel contre de l'or.

Dans les systèmes européens, l'once portugaise, la hollandaise et l'anglaise valaient respectivement 28,7 g, 30,7 g et 31,1 g. Cette dernière se substitua progressivement à la première.

Valeurs des signes :

	DÉCHIFFREMENT CONFIRMÉ PAR DE TRÈS NOMBREUX POIDS	DÉCHIFFREMENT VÉRIFIÉ A PLUSIEURS REPRISES	DOUTEUX
1	—		
2	∩	∩	
3	∩	∩	
4	∩	∩	
5	∩	∩	
6	∩	∩	X
7	∩	∩	∩
8	∩	∩	∩
9	∩	∩	∩
10			+
11	∩		

Illustration 66 : Déchiffrement des signes portés par les poids géométriques (Abel, 1973).

Dans les années 1950-60, un administrateur de la France d’outre-mer, Henri Abel, chercha à déterminer en Côte d’Ivoire si les signes sur les poids géométriques indiquaient leur poids. Dans son travail, en plus du takou, il prit en compte une seconde unité, le ba, valant le poids de deux graines d’*Abrus precatorius*. L’illustration 66 présente le déchiffrement de certains signes en termes de nombres de takou ou de ba à considérer pour l’établissement des valeurs pondérales. Un peson peut porter plusieurs signes. La façon de les combiner sous forme d’addition, multiplication, ou les deux, est arrêtée assez arbitrairement de façon à arriver à la valeur pondérale du poids (Abel, 1973). La rationalité de la méthode est sujette à critique. Seule une partie des poids géométriques présentent une correspondance de pesée en accord avec les signes qu’ils portent. De nombreux autres résistent à ce déchiffrement et des poids portant les mêmes signes peuvent avoir des masses différentes (ill. 67). Enfin, la méthode n’est pas applicable aux poids figuratifs.

Même avec la connaissance des signes, le déchiffrement de poids reste complexe à réaliser. L’illustration 68 donne deux exemples de déchiffrement présentés par Cornevin (1970).

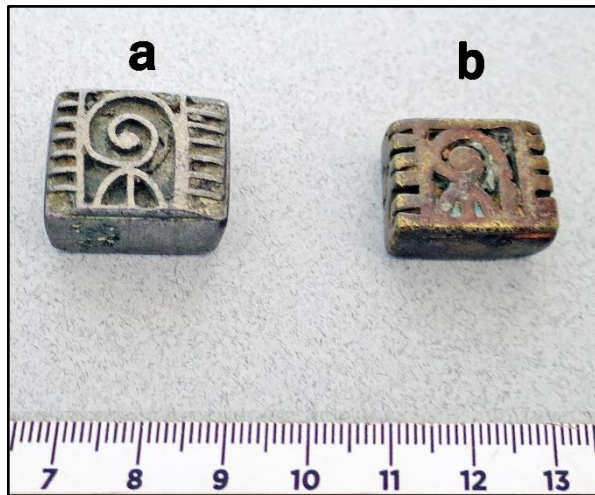


Illustration 67 : Deux poids géométriques portant les mêmes signes mais de poids différents :

Poids a : 2,5 cm - 52 g.
Poids b : 2,2 cm - 34 g.

Il s’agit d’un benda-n’san de 768 taku (170,7 g)

4	4	
3		5
4		4
4		4
	4	4

$$\begin{aligned}
 3 \times 8 &= 24 \\
 3 \times 8 &= 24 \\
 5 \times 12 &= 60 \\
 3 \times 4 &= 12 \\
 &= 96 \\
 8 \times 96 &= 768
 \end{aligned}$$

Anneau représentant un n’da-sien

9 demi-rosaces sur une face,
10 sur l’autre, 22 points périphériques

$$\begin{aligned}
 9 \times 2 &= 18 & 10 \times 2 &= 20 \\
 18 + 2 &= 20 & 20 + 2 &= 22 \\
 20 + 22 + 22 &= 64 \\
 22 \times 64 &= 1408 \text{ taku (313 g)}
 \end{aligned}$$

Illustration 68 : Conversion en valeur pondérale des signes de deux poids géométriques (Cornevin,1970).

Deux études statistiques récemment publiées auraient pu aider à plus de clarté mais elles divergent dans leurs conclusions.

Mollat (2003) examina 2547 poids géométriques et 1284 figuratifs ne dépassant pas les 80 grammes et anciennement entrés dans les musées allemands et suisses. Considérant la distribution pondérale des poids géométriques, il mit en évidence des regroupements de pesons au niveau des valeurs multiples du mikthal (fixé dans l'étude à 4,575 grammes). Il en conclut à l'intégration de cette unité arabe de masse dans le système africain de pesée de l'or utilisant les pesons géométriques. En revanche, la répartition pondérale des poids figuratifs ne présenta pas de caractéristiques s'expliquant par les unités de mesure venant de systèmes arabes ou européens. Mollat attribua ce résultat au caractère particulier, déjà souligné, des poids figuratifs notamment anthropomorphes. Les plus ouvragés ne devaient pas être d'un usage fréquent pour peser l'or. Leur poids trop important les excluait des transactions habituelles du métal aurifère. Leur fonction principale semble d'avoir été de représenter des proverbes ou de maximes de la sagesse populaire et de valoriser leur propriétaire (Menzel, 1968). Le témoignage d'Edmond Perregaux⁴⁰, datant de 1906 et cité par Lahaderme (1971), est bien informatif :

« D'autres (poids) sont des figurines ; quelques-unes rappellent un proverbe ou une maxime. Mais ces poids, les figurines surtout, ne servent maintenant presque jamais à peser l'or, ils correspondraient à de trop fortes sommes. Cependant chaque individu tient beaucoup à avoir ses « abramo⁴¹ », cela lui donne un nom car on tire vanité de tous les poids que sa bourse contient ».

Crappier et al (2019) étudièrent une série de 9301 poids, dont 298 poids de plus de 80 g et obtinrent des résultats qu'ils jugèrent bien expliqués par l'utilisation d'un système autochtone de pesage, « basé sur des graines et rigoureusement structuré, dans lequel les échanges se faisaient vraisemblablement grâce à un double jeu de poids faibles et de poids forts ». Nous remarquons cependant que la différence de poids entre les valeurs fortes et faibles de poids prise en compte dans leur analyse est de 12 % alors que les informateurs à la cour royale ashanti l'établissaient à 30 %. Les poids géométriques ne furent pas différenciés de ceux figuratifs dont l'utilisation pour les pesées de l'or pouvait être limitée. Enfin, l'échantillon étudié incluait des pesons à l'ancienneté non assurée. Comme les poids produits au XX^e siècle le furent pour les expatriés, les fondeurs n'avaient pas à se préoccuper de les faire rentrer dans un système particulier de pesée.

Pour conclure, le rattachement des poids akan à un système de pesée particulier est une tâche ardue et peu gratifiante en raison de nombreuses difficultés que nous rappelons en les listant :

- L'existence conjointe de plusieurs systèmes de pesée qui étaient basés sur des étalons différents (autochtones, musulmans, européens) et qui s'expliquaient par la diversité des interlocuteurs commerciaux.
- L'absence de consensus sur la valeur pondérale précise des étalons des différents systèmes de pesée : le poids du takou pouvait varier de 0,22 à 0,25 g, celui du mikthal, de 4,25 à 4,69 g.
- L'existence, pour une même dénomination pondérale, de poids forts et de poids faibles.
- La complexité des dénominations locales des poids variant selon les époques et les ethnies.
- L'usure et la détérioration de poids modifiant leur poids d'origine.
- L'usage pouvant être non pondéral de poids figuratifs (objets culturels ou de prestige).
- La production au XX^e siècle, à destination des expatriés, de copies de poids sans nécessité de satisfaire à un standard de pesée.

⁴⁰ Edmond Perregaux, établi au Ghana au début du XX^e siècle, était le neveu du missionnaire Fritz Ramseyer.

⁴¹ Poids à peser l'or.

La complexité de la métrologie des poids n'était pas sans induire des difficultés pour leurs utilisateurs du golfe de Guinée à l'époque précoloniale. L'accord sur la valeur pondérale des poids que chacun utilisait demandait un temps de négociation aux acteurs des opérations marchandes. La culture de la « palabre » imprégnait la société akan. Les discussions autour des pesons pouvaient occuper longtemps les personnes impliquées mais elles donnaient à chacun l'occasion de faire valoir son art oratoire et sa perspicacité marchande. Les compagnons de captivité de Marie-Joseph Bonnat à Koumassi, les missionnaires Johannes Khüne et Fritz Ramseyer, dans les années 1870, avaient des sentiments ambivalents sur l'utilisation des poids. L'un d'eux cité par Graffenried (1992) rapporta :

« L'or est pesé au milieu de scènes bruyantes. Chaque personne porte ses poids avec lui mais ceux du vendeur sont trouvés trop lourds et ceux de l'acheteur trop légers. Les arguments sont avancés durant un bon moment jusqu'à ce que finalement le poids correct soit arrêté.... La pesée de l'or peut être aussi agréable que fatigante, particulièrement dans le cas de petits achats...De cette manière une transaction de peu de pennies prend autant de temps que celle portant sur plusieurs onces. Cela permet d'apprendre la patience à l'homme blanc mais, dans mon cas, je la perdais souvent et abandonnais un achat qui durait interminablement ».

Pour surmonter des difficultés de pesée, il dut nécessairement s'établir des correspondances locales plus ou moins empiriques pour faciliter les transactions commerciales entre des personnes pratiquant différents systèmes de pesée. En référence à des informations déjà données, Garrard (1980), page 25, fit le rapprochement entre l'estrelin et le mitkhal. Page 47, Dapper (1686) nous apprend que les paysans « savent précisément combien il faut de ces fèves pour un certain poids des Européens ». Exploitant des informations de Bowdich en pays Ashanti, Goy et Itzikovitz (2012) précisèrent qu'une once valait 16 ackies et qu'un ackie correspondait à 8 takous. En conséquence une once valait 128 takous. Avec une valeur référencée du takou de 0,25 grammes, le poids de l'once s'établissait donc à environ 32 grammes ce qui est effectivement proche de l'once troy anglaise (31,1 g).

La place sociale des poids métalliques

Écrivant le récit de sa captivité en pays Ashanti, Marie-Joseph Bonnat livra une information importante sur le statut des poids à peser l'or dont il fit plusieurs achats à Koumassi (Perrot et Dantzig, 1994). Les passages les plus informatifs de ses écrits sont les suivants : « Vendredi 6 janvier 1871 : Le matin, je vais au marché avec César, pour acheter des poids, une balance, une boîte avec une cuillère. Je ne trouve pas de poids mais j'achète les trois autres articles pour un tacou et un kokoa⁴² ».

Dans un autre extrait, il nous apprend : « Vendredi 17 février 1871 : Monsieur Ramseyer a acheté hier un cotokou ou sac en peau pour les poids et balances de l'or. Ces sacs viennent de l'intérieur et sont très bien travaillés, c'est vraiment un objet de curiosité à emporter ; ça lui a coûté 6 tacous soit 4,80 francs ».

Enfin, il nous informa que monsieur Khüne acheta aussi des poids au marché (voir page 41).

Le franc de 1880⁴³ est considéré valoir environ 3,80 €. En conséquence, une conversion des prix rapportés par Marie-Joseph Bonnat établit à environ 18 € l'achat du sac et 6,5 € celui de la balance, de la boîte et de la cuillère.

⁴² Mesure monétaire locale valant 2/3 du tacou

⁴³ <https://www.fabula.org/actualites/93847/valeur-de-la-monnaie-de-l-ge-classique-au-xixe-siecle-par-eric-leborgne-fiche-pratique.html>

Il était donc possible de se procurer, au marché, des poids avec les autres objets liés à la pesée de l'or. Les articles étaient ordinaires. Aucune règle d'accès particulière ne sembla leur être attachée. Cela nous amène à rapporter un souvenir personnel. Quand j'étais à Maradi (Niger) en 1975, j'ai voulu acheter une trompette haoussa. Pour l'obtenir, j'ai dû demander une audience auprès du chef traditionnel de la ville au terme de laquelle, il donna son accord. Rien de tel avec les poids dont l'utilisation, par ailleurs, ne demandait apparemment pas de satisfaire à des pratiques rituelles.

Le caractère « laïc » des poids se vérifia par ailleurs. À l'exemple de Joseph-Marie Bonnat durant sa captivité, il y eut des Européens qui, dès le début de la colonisation, furent séduits par les poids et en achetèrent. Cela n'échappa pas aux fondeurs qui, rapidement et sans réserve particulière, se mirent à en fabriquer pour les blancs. Maurice Delafosse, lors de sa mission de délimitation des frontières de la Côte d'Ivoire et du Ghana en 1899, l'observa (Delafosse, 1908) : « Les anciens poids en cuivre destinés à peser la poudre d'or sont maintenant bien connus et les bijoutiers indigènes en fabriquent encore pour les vendre aux Européens ; certains sont de véritables bibelots d'étagère représentant des animaux, des hommes, des scènes de la vie familiale ».

L'information est précieuse parce qu'elle précise que la fabrication de poids pour les Occidentaux a commencé très tôt, dès la fin du XIX^e siècle. À cette époque, il est vraisemblable que ces pesons venaient des mêmes orfèvres que ceux qui les réalisaient traditionnellement pour les besoins locaux. Selon les « critères » de l'art africain, leur l'authenticité en était écornée. En ce qui nous concerne, dans la mesure où cette production gardait les mêmes qualités techniques et esthétiques que les poids originaux, ceux-ci rendaient toujours compte de la culture et de l'habileté des fondeurs qui, nous le rappelons, n'étaient pas forgerons en pays Ashanti mais orfèvres. Dans les temps reculés, ceux-ci se différencièrent, mais en conservant un statut de caste que les forgerons avaient à l'origine en Afrique de l'Ouest. En effet, les orfèvres constituaient des groupes à caractère familial marqué (Menzel, 1968). Leur art se pratiquait et se transmettait au sein d'apparentés à qui la société attribuait une place particulière. En pays Ashanti, la politique royale fut de s'attacher les meilleurs au besoin par la capture lors de guerres menées dans les états akan voisins (comme celui du Denkyira, page 69). Une fois dans la capitale, les orfèvres bénéficiaient de l'attention royale en étant regroupés dans un quartier particulier excluant les étrangers et en étant contrôlés pour leur utilisation de l'or (McLeod, 1971). Cette situation ne semble pas avoir été généralisée chez les Akans. Selon Niangoran-Bouah (1985), il y avait bien transmission familiale de l'art de fondre chez les Baoulés mais, aujourd'hui, les artisans peuvent être aussi tisserands et sculpteurs sur bois. Toute la famille participe au travail des fondeurs, les enfants aidant à activer les feux, les femmes préparant l'argile qui sert à faire les moules et les hommes exécutant les modèles en cire.

En plus de leur valeur propre, les poids conféraient du prestige à leur propriétaire qui les rassemblait dans un *sanaa*, *dja* ou *futuo*. Ces différents termes désignent les contenants comprenant ce qu'il fallait pour la pesée de l'or. Le plus souvent, il s'y trouvait une balance, une boîte, des cuillères, des poids mais aussi divers objets comme des pierres, des ossements, des cauris, ... Ce contenant pouvait être un sac dont Marie-Joseph-Bonnat rapporta, page précédente, un achat à Koumassi en 1871. Ce pouvait être aussi un ensemble d'articles emballés dans un tissu ou une peau d'animal. Chaque chef de famille akan avait son *dja* qui contribuait à asseoir son identité. La composition et la qualité des poids qui s'y trouvaient rendaient compte de son importance sociale. Mollat (2003) nous dit que, dans les familles riches, un patriarche pouvait avoir deux *djas* avec des figurines en rapport avec les ancêtres et illustrant des proverbes d'importance pour le propriétaire. Niangoran-Bouah (1985) précisa que l'ouverture d'un *dja* était l'objet d'un rituel car c'était aussi le réceptacle des âmes des ancêtres ce qui donnait l'occasion de transférer des connaissances aux jeunes de la famille. Pour un adolescent, l'attribution d'un *dja* marquait le passage aux responsabilités. Il recevait alors quelques

poids et quelques appareils de pesée (Blandin, 1988). Les *futuos* contenaient environ plusieurs dizaines de poids. Un *futuo*, examiné au début du XX^e siècle par un missionnaire en poste au Ghana, en comptait 69, tous géométriques à l'exception d'un seul peson figuratif (Goy et Itzikovitch, 2012). Vers 1900, à la fin de l'usage de l'or dans les transactions commerciales au Ghana, un *futuo* contenait en moyenne une cinquantaine de poids (Garrard, 1980). Les *saanas* qui étaient des contenants plus importants de chef pouvaient engranger une centaine et plus de poids. Ils étaient enterrés parfois avec leur propriétaire mais le plus souvent, ils passaient aux neveux ou aux cousins selon les règles de la transmission matrilineaire (Blandin, 1988).

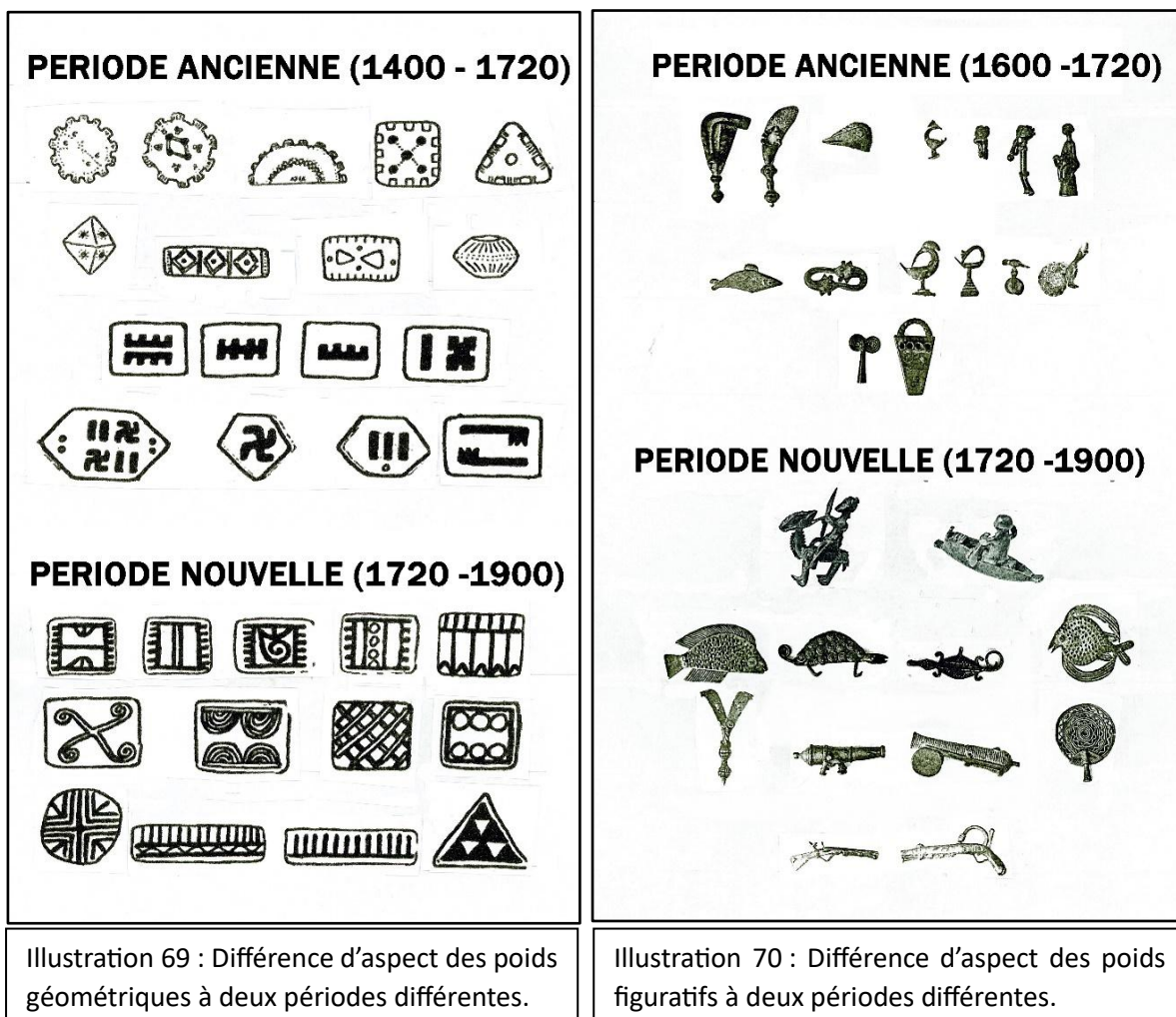
Les femmes ne pouvaient pas posséder de *dja*. De plus, l'usage des balances ne leur était pas autorisé. Cités par Graffenried (1992), Ramseyer et Khüne au marché de Koumassi dans les années 1870, indiquèrent : « La loi de Koumassi interdit aux femmes de tenir une balance en main. Combien avec méfiance, elle vous regarde, combien ouvertement, elle critique vos poids et puis elle commence à soutenir que le plateau avec l'or n'est pas descendu suffisamment bas ».

Il est possible que d'autres contraintes sociales d'usage des poids n'aient pas concerné que les femmes mais celles-là restent à établir.

La datation des poids métalliques

Il est incontournable de se référer aux écrits de Garrard (1973 et 1980) quand il est question de la datation des poids métalliques akan. Ses analyses traitent de façon approfondie le sujet et elles nous ont servi pour les considérations qui suivent.

Un premier facteur de datation que l'auteur considéra, fut celui des données historiques. Il est vraisemblable que les premiers poids métalliques furent produits au début du XV^e siècle en liaison avec leur utilisation le long des voies ouest-africaines d'exportation de l'or vers le Maghreb. Durant cinq siècles, jusque vers les années 1890-1900, les pesons allaient servir au commerce du métal aurifère. Les premiers étaient de forme élémentaire (cube, disque, cône,...) avec des décors gravés témoignant d'influences islamiques (page 55). Des poids plus originaux furent également produits qui se présentaient selon des figures géométriques mais avec des décors en relief sur une de leurs faces. Il y eut aussi l'apparition de pesons pyramidaux. Les premiers poids figuratifs durent, eux, apparaître vers 1600. Au début du XVIII^e siècle Le roi ashanti Osei Tutu commença une expansion territoriale par une première victoire en 1701 sur le royaume Denkyira dont il captura les fondeurs les plus réputés pour les mettre à son service. D'autres victoires suivirent sur les populations akan voisines comme celle en 1723 sur Takyiman. La ressource en orfèvres expérimentés s'enrichit de nouveau. Garrard considéra que, pour les poids, il y eut un avant et un après cette période avec un changement d'apparence intervenant vers 1720. À cette date, l'aspect des pesons géométriques et figuratifs devint plus complexe et plus détaillé. Il distingua ainsi une période ancienne et une période nouvelle (ill. 69 et 70). Les poids de cette dernière séduisirent et diffusèrent rapidement. Vers 1770, dans une lutte de succession, la reine Pokou, nièce du roi Osei Tutu, dut fuir Koumassi avec ses partisans en direction du nord-ouest. La suite de l'aventure est connue. Devant traverser la rivière Comoé en crue, elle sacrifia son fils au génie du fleuve. Elle franchit alors le cours d'eau avec sa troupe et fonda ensuite, dans ce qui sera la Côte d'Ivoire, le pays Baoulé. Cette séparation politique intervint alors que l'aspect des poids des deux pays Akan était déjà celui des formes nouvelles, fixées donc avant 1770 et maintenues jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Dans cette production, Garrard inclut les poids coulés à vif en raison de la complexité de la fonte. En fin de compte, il estima que 80 % des poids d'avant le XX^e siècle étaient de la dernière période.



A partir de 1900, les poids produits pour les Occidentaux perdirent progressivement de leur charme avec une épaisseur, une rigidité, un manque de finesse, une usure peu uniforme et une patine artificielle qui les distinguaient des plus anciens (ill. 71). Selon Garrard (1980), ce n'est qu'à partir des années 1970, que les copies de poids par les fondeurs akan retrouvèrent une qualité qui peut tromper et les faire prendre pour des originaux.



Illustration 71 : Différence de finesse dans la représentation d'un personnage travaillant au champ.

Poids a : Poids collecté par Georges Thomann vers 1900 en Côte d'Ivoire. La paysanne porte un enfant dont la tête a disparu (5,7 cm - 37 g).

Poids b : Poids de la collection Gabriel Massa plus massif et lourd datant sans doute des années 1950 (6,5 cm - 48 g). Le poids est plus épais et a une patine plus superficielle que le poids « a » plus ancien.

Les données de fouille peuvent apporter leur contribution à la datation des poids. Aux temps anciens, les détenteurs de pesons pouvaient les enterrer dans un coin de leur maison quand ils ne les utilisaient pas. Ils le firent aussi quand un danger menaçait. Pour différentes raisons (oubli, guerre, décès), ces dépôts ne furent pas tous récupérés par leur propriétaire. Il y eut aussi le cas des enterrements de chefs de famille qui se faisaient inhumer avec leur dja. Aujourd'hui, il arrive que des poids restés enfouis dans le sol soient redécouverts à l'occasion de travaux. Bien souvent, les trouvailles ne sont pas déclarées. Si elles le sont, c'est rarement dans un contexte de fouille archéologique. Les éléments annexes, associés à la découverte pouvant faciliter une datation, ne sont pas renseignés. Dans son ouvrage de 1980, Garrard ne rapporta que le cas d'un poids géométrique de la période ancienne dégagé avec une pipe qui fut datée de la seconde moitié du XVII^e siècle. Autrement, il fit état de 20 dépôts déterrés au Ghana comprenant, au total, 561 poids. Leur style et leur rattachement à un standard de pesée orientèrent les datations qu'il proposa. Parmi ces 20 dépôts, 14 ne comportaient que des pesons de la période ancienne et les six autres en contenaient des deux périodes. L'antériorité des pièces de style ancien est en cohérence avec le fait qu'elles se retrouvent seules dans les enfouissements anciens à situer avant le début du XVIII^e siècle et qu'elles soient associées avec des pesons de la période nouvelle dans les dépôts plus récents. D'autre part, l'histoire troublée du royaume ashanti d'avant 1700 explique que les « trésors » enterrés avec des poids de la période ancienne soient plus nombreux que ceux avec des poids plus récents.

Les 14 dépôts anciens étaient principalement constitués de poids géométriques souvent gravés et seuls quatre d'entre eux présentaient de rares poids figuratifs. Les pesons se rattachaient principalement aux standards de pesée islamique et portugais. Leur usure était souvent peu importante comme si l'insécurité de l'époque n'avait pas permis leur long usage. Les six autres dépôts plus récents étaient mieux dotés en figurines mais les poids géométriques, des périodes ancienne ou nouvelle, restaient majoritaires. Fréquemment, les pesons se révélaient être bien usés et conformes aux standards de pesée européens, notamment à l'once troy anglaise qui suppléa, avec le temps, l'once portugaise.

Un autre facteur de datation des poids est leur composition métallique. Ils étaient faits avec différents métaux en alliages variables (page 70). Le plus souvent, leur composition métallique était celle du laiton c'est-à-dire un alliage de cuivre et de zinc dans lequel pouvait aussi entrer du plomb. Menzel (1968), indiqua que dans les poids les plus anciens du musée de Berlin, la teneur en zinc variait de 12 à 25 % et qu'elle s'élevait (de 35 à 40 %) dans les pesons paraissant produits après la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cependant, pour Garrard (1980), les résultats d'analyses métalliques sont peu concluants pour la datation des poids. Dès le XV^e siècle, il y eut, avec l'arrivée des Portugais, des apports de métaux de toutes sortes (fer, plomb, étain, cuivre, argent) coexistant avec ceux des ressources locales. Des poids durent être produits en mélangeant divers apports minéraux voire en refondant des objets de compositions variées. Par ailleurs, des poids purent être fabriqués à différentes époques avec des productions métalliques anciennes. Enfin, Garrard précisa que l'exportation industrielle du zinc à l'état pur ne commença qu'au début des années 1800. Dans ce contexte, les poids en laiton à teneur élevée en ce métal ne seraient pas antérieurs au XIX^e siècle. Ce serait la seule particularité de composition métallique qui apporterait une information de datation. Consécutivement, la teneur élevée en zinc des poids en laiton contribua à éclaircir leur couleur jaune soutenu si bien que leur pâleur est souvent associée à une fabrication récente. Les poids plus anciens, qui peuvent être cuivreux ou en un alliage incorporant du plomb en quantité notable, ont des teintes plus sombres.

Les styles des poids métalliques

La distinction préalablement présentée entre les poids de la période ancienne et ceux de la période nouvelle est un premier élément de leur différence stylistique basée sur une évolution dans le temps.

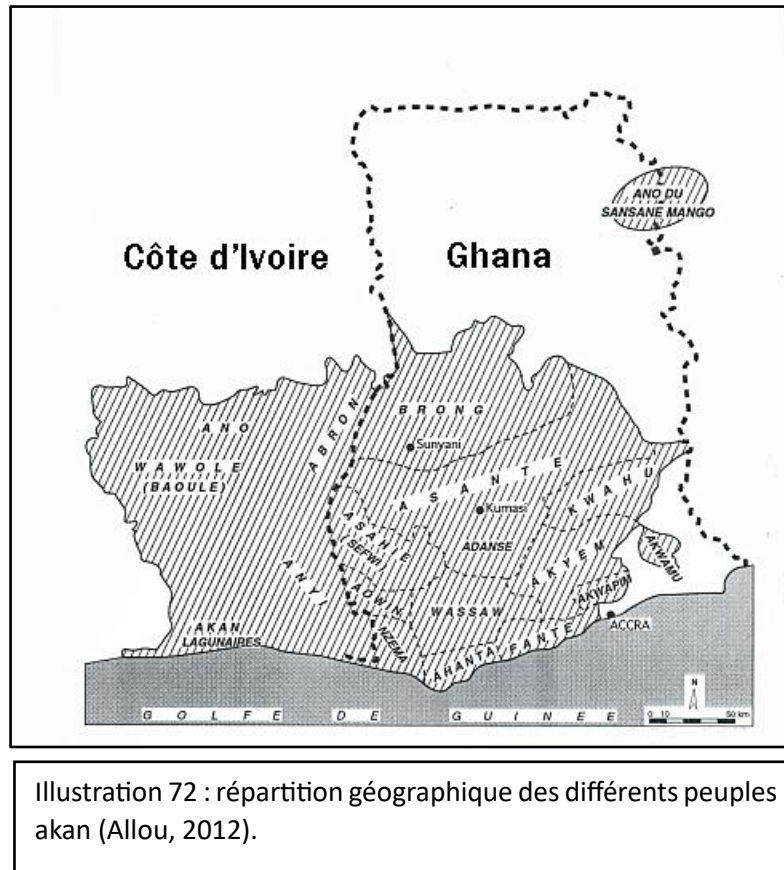


Illustration 72 : répartition géographique des différents peuples akan (Allou, 2012).

Le facteur ethnique a également joué sur le style des pesons avec des particularités propres à chacun des peuples akan de la Côte de l'Or (ill. 72) qui les ont créés. Ces distinctions ne portent pas sur les poids géométriques, où il est hasardeux d'y voir des différences de telle nature, mais sur les poids figuratifs. Il s'y observe des différenciations en matière de sujets représentés pouvant s'expliquer par les différences à la fois naturelles et humaines des zones occupées par chaque peuple. Les Ashantis vivaient dans des régions boisées soudaniennes assez ouvertes et se glorifiaient de leur culture guerrière. Les Baoulés occupaient des zones plus forestières en étant environnés par des ethnies animistes habiles à travailler le bois et à produire des masques. Les Agnis (Anyi sur la carte) et les autres peuples côtiers étaient en contact avec les lagunes et la mer. Dans ce contexte, Niangoran-Bouah (1985) attribua aux Ashantis une fréquente représentation de la panthère, aux Baoulés, celle de l'éléphant et aux Agnis et autres composantes maritimes akan, celle du crocodile et des poissons marins. De même, en raison de l'esprit militaire et sanguinaire des Ashantis, Niangoran-Bouah expliqua leur goût pour la figuration des armes de toutes sortes et des boucliers. Les scènes de supplice ou de sacrifice leur sont aussi attribuées. Chez les Baoulés influencés par les ethnies animistes qui les avoisinaient, c'est la reproduction de têtes de buffles ou de masques qui est mise à leur compte.

Les différences ethniques de style peuvent aussi concerner des rendus particuliers. Niangoran-Bouah indiqua que dans le cas des représentations humaines, les visages baoulé présentent souvent des barbes et des coiffures parfois nattées. Des scarifications peuvent s'y voir comme sur le corps. Chez les Ashantis, les personnages ont le plus souvent le crâne nu sauf ceux chargés d'une fonction particulière. (ill. 73) Les figurines baoulé et ashanti qui peuvent être schématiques et nues dans la période ancienne, ne diffèrent guère vestimentairement dans la période nouvelle en portant le plus souvent un simple cache-sexe en tissu ou un petit pagne noué autour des reins. Chez les Agnis, les oreilles sont inexistantes. Généralement, les sourcils ne sont pas représentés et le crâne des hommes a des tresses identiques à celles des femmes.



Illustration 73 : Exemples de poids de style ethnique différent.

Poids a : Poids avec des caractéristiques baoulé du traitement du visage (4,8 cm - 23 g).

Poids b : Poids avec des caractéristiques ashanti du traitement du visage. Achat à David Mensah à Dakar vers la fin des années 1970 (5,1 cm - 13 g).

De son côté, Garrard (1980) fit observer que les figurines humaines sont plus nombreuses chez les Ashantis que chez les Baoulés. De plus, Il nota, chez ces derniers, un emploi plus fréquent de la spirale à des fins de décoration d'animaux et d'objets.

Il reste que l'attribution de poids à un peuple akan particulier est parfois difficile. Les Ashantis, Baoulés et autres groupes côtiers partageaient un fond culturel commun. Ils n'étaient pas sans relations et pouvaient s'inspirer les uns des autres. Souvent, c'est le lieu d'acquisition des pesons, quand il est connu, qui aide plus précisément à déterminer leur origine ethnique.

Une dernière cause de différenciation stylistique est à attribuer aux fondeurs-orfèvres eux-mêmes. Garrard (1980) fit des estimations de leur nombre en suggérant qu'environ 1500 œuvrèrent respectivement durant cinq siècles (1400 à 1900). En 1921, un recensement au Ghana établit leur nombre à environ 500. Il est évident que certains eurent une habileté et une personnalité artistique particulières. Celles-ci purent conférer à des poids une originalité propre qui les rend attribuables à un fondeur particulier. C'est dans le domaine de la représentation humaine que le style personnalisé de certains artistes est le mieux identifiable. Phillips (2010) aborda le sujet et donna des exemples de poids qui lui parurent de la même main (ill. 74). Pour notre part, à partir de différents documents dont la qualité des photos est variable, nous faisons des rapprochements de poids pouvant venir d'un même orfèvre (ill. 75 à 79).



Illustration 74 : Deux poids d'un bourreau (tenant en main la tête de sa victime) que Phillips (2010), illustration 102, identifia comme étant faits par le même fondeur.



Illustration 75 : Deux poids à personnages multiples attribuables à un même fondeur (larges yeux fendus en amande et en relief prononcé, rares tresses sommitales annelées, bouche batracienne).

Poids a : Phillips (2010), illustration 97.

Poids b : Lahaderne (1981), illustration 14.

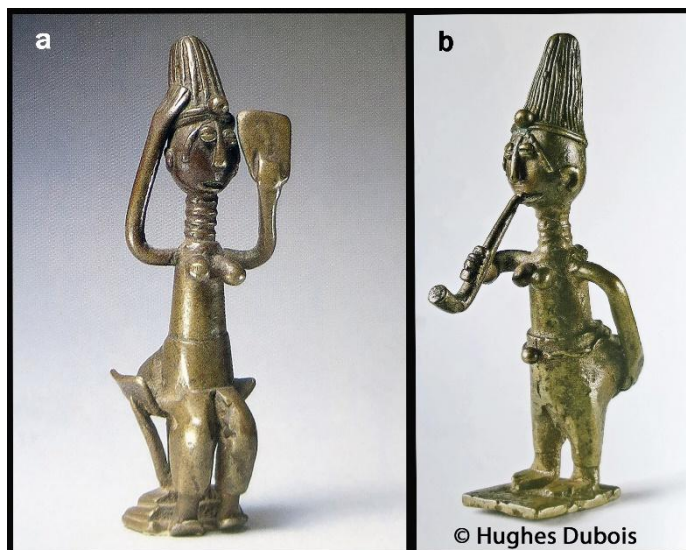


Illustration 76 : Deux poids de femmes du même créateur avec des caractéristiques communes (coiffe identique avec deux boutons à la base du devant, face sphérique avec long sourcil en diagonale, long cou annelé, seins dissymétriques, postérieur proéminent).

Poids a : Phillips (2010), illustration 94.

Poids b : Goy et Itzikovitz (2012), illustration 36.

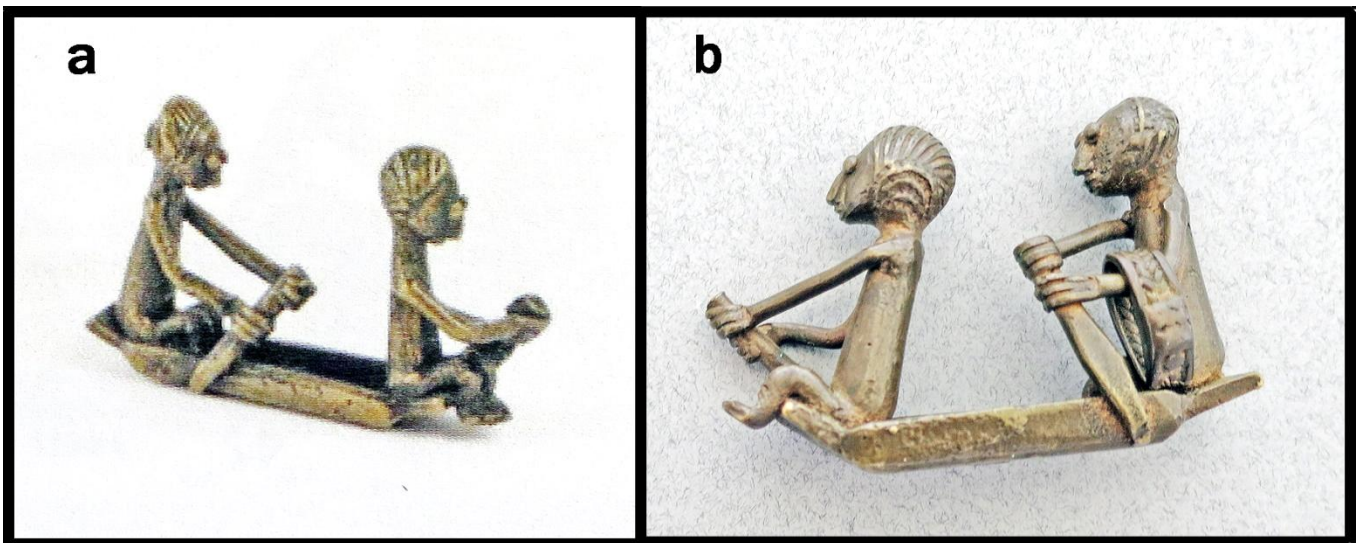


Illustration 77 : Deux poids de piroguiers venant du même fondeur (coiffure rainurée « au bol », yeux en bouton, rendu identique des rames et de la pirogue).

Poids a : Cornavin (1970) et catalogue vente Charles Ratton -2023 - Collin du Bocage.

Poids b : Ancienne collection Gabriel Massa - Le rameur arrière porte un anneau additionnel au bras gauche (5,4 cm - 44 g).



© The Trustees of the British Museum

© The Trustees of the British Museum

Illustration 78 : Quatre poids d'un fondeur ayant une prédilection pour la représentation des femmes (3 poids sur 4). Les figurines ont des caractéristiques communes reconnaissables (yeux ronds cerclés, arcades sourcilières importantes et en pointillés, cou annelé, larges mains et pieds, absence de socle).

Poids a : British Museum, hauteur 6 cm, n° Af1900,0513.10.

Poids b : British Museum, hauteur 6 cm, n° Af1956,27.189.

Poids c : Phillips (2010), illustration 108.

Poids d : Achat à David Mensah à Dakar vers la fin des années 1970 (4,3 cm - 22 g).

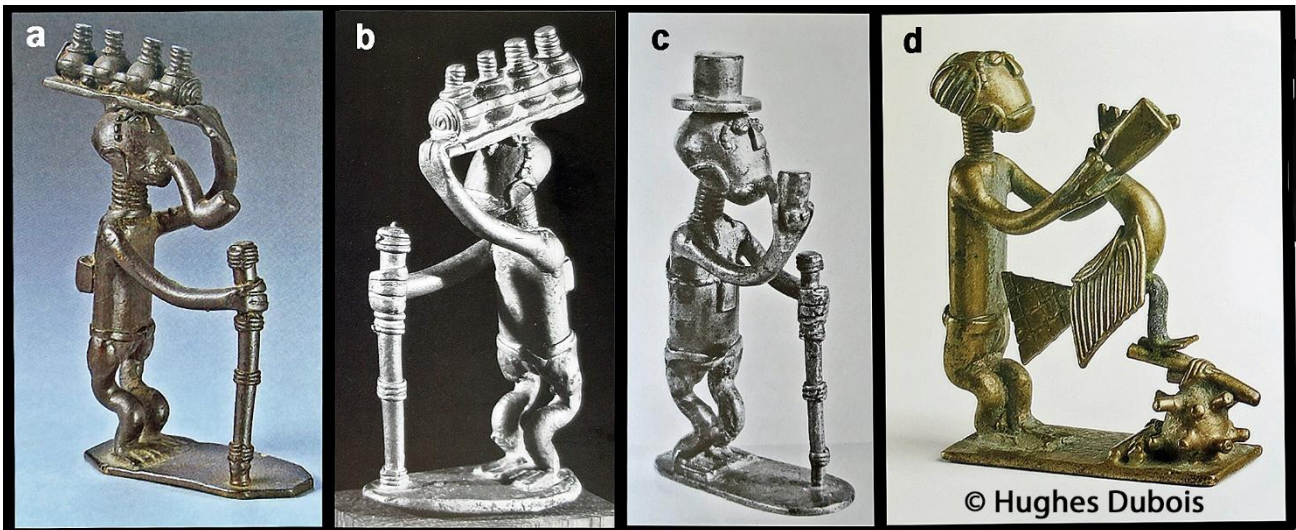


Illustration 79 : Quatre poids d'un fondeur au style bien identifiable par la tête de ses personnages (demi-ovoïde à base plate, arcades sourcilières importantes en pointillés, oreilles dessinées par un demi-cercle). Ils présentent aussi un cou annelé, des jambes fléchies, une canne identique quand il y en a une. Les poids sont sociés.

Poids a : Phillips (2010), illustration 222.

Poids b : Lahaderne (1981), illustration 57.

Poids c : Lahaderne (1981), illustration 79.

Poids d : Goy et Itzikovitz (2012), illustration 32.

Les figurines récentes du XX^e siècle mettent parfois en valeur des styles personnels qui peuvent présenter de l'intérêt. Toutes ne sont pas à rejeter comme de mauvaises copies de pesons. A défaut d'avoir réalisé des poids ayant servi à peser l'or, certains fondeurs eurent, et ont sans doute encore, le souci d'une production ayant un bon niveau technique et une valeur esthétique. Même s'ils sont peu nombreux, il est satisfaisant de constater qu'il existe quelques personnalités à pouvoir se voir attribuer de telles créations et qu'ainsi, il y a toujours une forme de perpétuation d'un art pratiqué depuis des siècles. Les illustrations 80 à 83 proposent la reconnaissance de certains de ces fondeurs.



Illustration 80 : Deux productions d'un fondeur où l'on retrouve des personnages identiques par la silhouette (personnage de droite sur les deux objets) et par le traitement de la tête (bonnet et cheveux en boule).

Pièce a : Groupe supposé montrer la reine Pokou entourée de sa cour dont un porteur de masque lunaire baoulé - Achat à Bouaké en 1990, dimensions : 7,5 cm x 8 cm x 8 cm.

Poids b : Geoffroy-Schneiter (2015), présenté page 62 comme poids ashanti, 6 cm.

Des orfèvres ont par ailleurs donné au XX^e siècle des représentations animales différentes d'autres plus anciennes. Celles-ci témoignent d'un renouvellement de style et de fonction. Nous en donnons des exemples avec les illustrations 81 à 83.

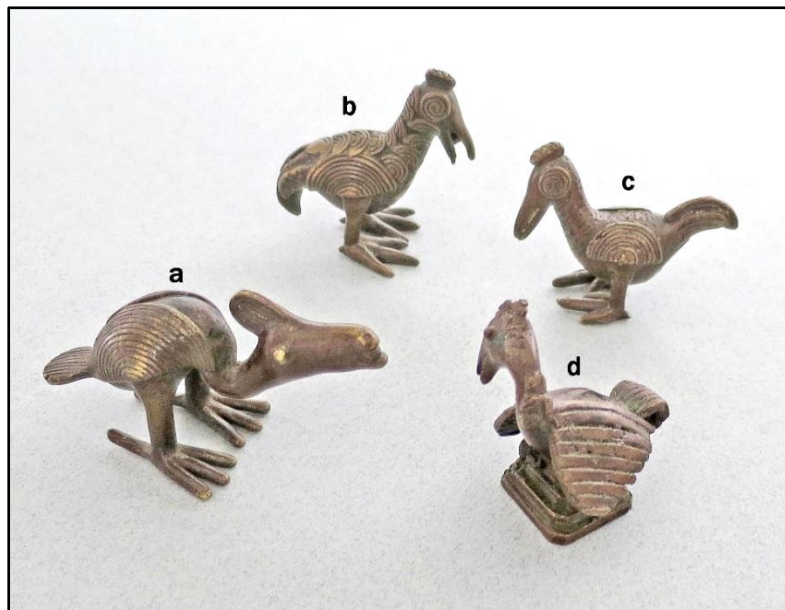


Illustration 81 : Ces oiseaux appartenait à un lot de la vente aux enchères de la collection Guy Chevalier à Marseille en 2016. Leur originalité tient à leur aspect massif qui peut être perçu négativement. Il peut aussi résulter d'une volonté de l'artiste qui s'est voulu une sorte de Fernando Bottero des poids en leur donnant délibérément du volume. Cela assure de la monumentalité à la miniaturisation des objets.

Oiseau a : longueur 7,5 cm, hauteur 4,0 cm, poids 94 g.

Oiseau b : longueur 5,5 cm, hauteur 5,5 cm, poids 92 g.

Oiseau c : longueur 5,5 cm, hauteur 4,8 cm, poids 67 g.

Oiseau d : Longueur 5,5 cm, hauteur 4,7 cm, poids 90 g.

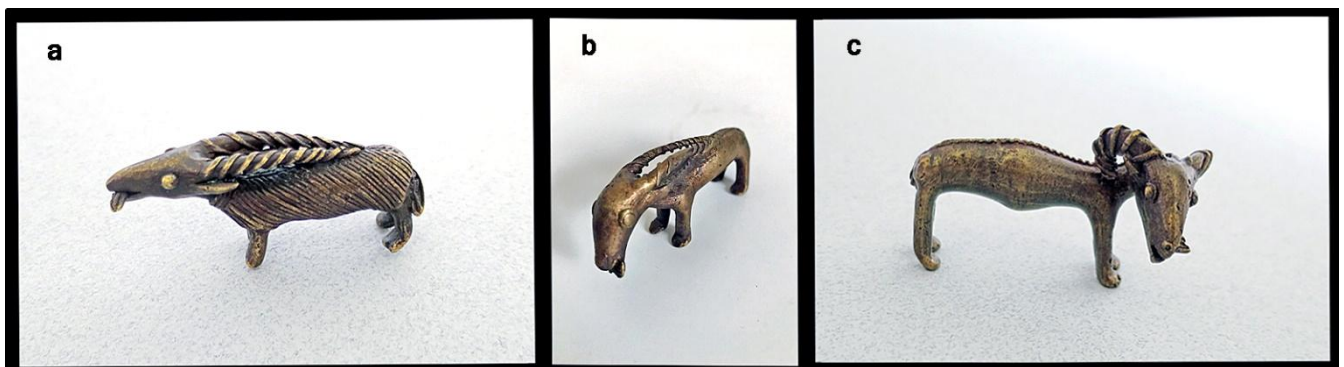


Illustration 82 : Représentations récentes d'antilopes avec une fluidité de ligne qui leur donne une forme profilée élégante. Toutes mangent un brin d'herbe qui est une sorte de signature de leur créateur. Les antilopes a et c furent achetées au début des années 1980 à des marchands locaux de Ouagadougou. L'antilope b était en vente sur ebay en avril 2024. L'enroulement spiralé d'une de ses cornes était partiellement manquant.

Antilope a : longueur 6,0 cm, hauteur 2,7 cm, poids 73 g.

Antilope b : longueur 6,5 cm, hauteur 3,5 cm, poids 45 g.

Antilope c : longueur 6,5 cm, hauteur 3,5 cm, poids 81 g.

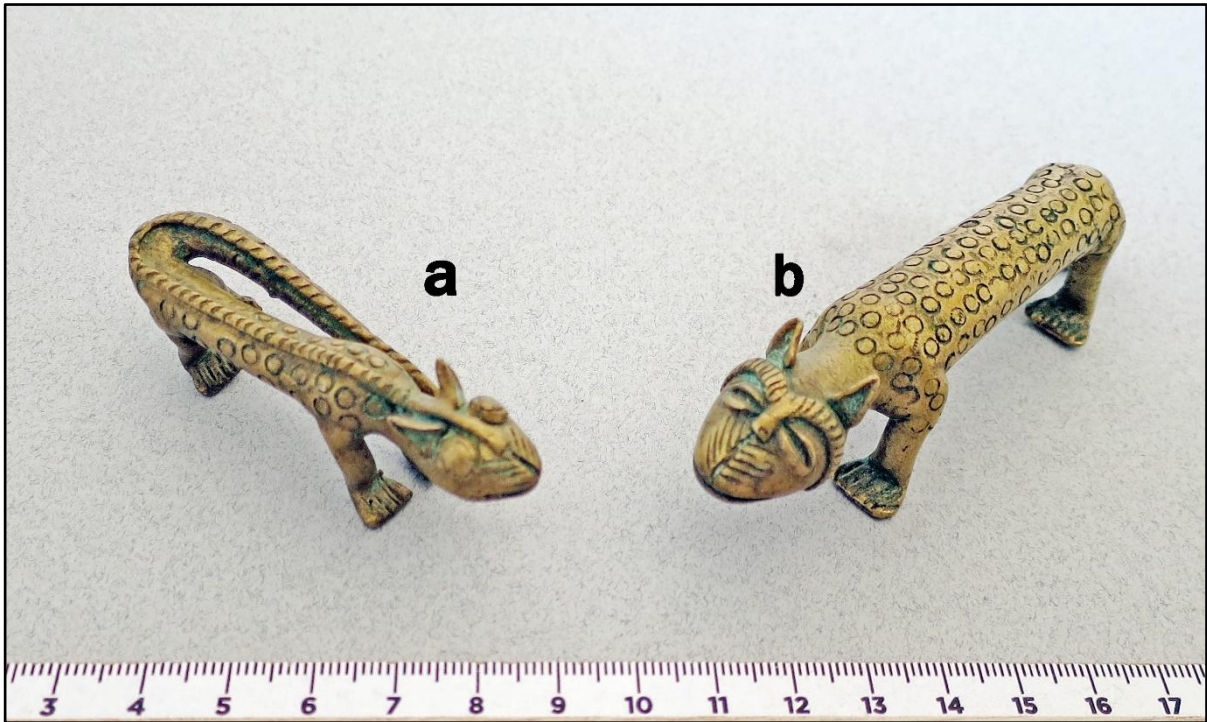


Illustration 83 : Deux panthères vraisemblablement produites par le même fondeur et achetées dans les années 1980 en Afrique de l'Ouest. Avec leur gueule à moustache chevronnée, elles se différencient des poids plus anciens représentant cet animal (voir ill. 54).

Pièce a : 6,8 cm – 44 g.

Poids b : 10,3 cm – 134 g.

Les exemples rapportés montrent que la créativité des fondeurs n'est pas tarie. Ils semblent toujours capables de pratiquer un savoir traditionnel tout en faisant évoluer la forme et l'esprit de leur production. L'histoire des poids ouest-africains trouve donc une forme de continuation qui n'est pas sans fragilité ni ambiguïté avec ce qu'elle doit au tourisme. À des fins de valorisation, il serait utile d'identifier les créateurs actuels les plus originaux, d'en savoir plus sur leurs méthodes de travail en établissant ce qui se rapporte à la tradition ainsi que ce qui est attribuable à la modernité et de se soucier de la transmission de leur expérience.

Conclusion

Au terme de ce document, j'espère avoir apporté quelques informations et éclairages intéressants sur la question de l'or d'Afrique de l'Ouest et de ses poids. J'ai cependant bien conscience de ne pas avoir fait le tour du sujet. Une revue bibliographique du sujet réalisée par Terray (1978) rapporte plusieurs centaines de références. Même si j'ai veillé à prendre en compte les plus importantes, mes lectures ont été incomplètes. De plus, dans la revue bibliographique de Terray, il n'y a pas de citations d'écrits en portugais ou hollandais alors que des nationaux de ces deux pays ont été des acteurs importants du commerce de l'or dans le golfe de Guinée du XV^e au XVIII^e siècle. Enfin, il y a certainement des textes d'anciens chroniqueurs arabes ou autochtones à découvrir. La recherche de documents et leur exploitation sont à poursuivre. Nous pouvons aussi attendre des avancées de connaissance grâce aux travaux archéologiques, bien que les fouilles sauvages et l'insécurité des zones d'intérêt ne leur soient pas propices.

La question des aspects artisanaux et esthétiques des poids est également à considérer. Il est possible que des notabilités akan ou des héritages familiaux en fassent apparaître de particuliers. Par ailleurs, à travers la permanence des castes des forgerons et fondeurs, je crois à une forme de survivance des techniques mises en œuvre aux siècles précédents pour produire les pesons. Même si des artisans les utilisent aujourd'hui pour fabriquer des objets destinés aux touristes, certains d'entre eux peuvent toujours créer des pièces de qualité. Sans doute, des enquêtes les ayant fait parler de leur métier et de leur savoir ont été faites mais je n'en ai pas eu connaissance. Au besoin, il y aurait lieu d'en réaliser dans des villes (comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koumassi, Bouaké) connues pour leurs fondeurs qui, s'ils veulent parler, pourraient être informatifs de leurs procédés et de leur volonté de rester créatifs.

Enfin la science a un rôle à jouer pour un enrichissement de nos connaissances. Les techniques d'analyse et de datation des métaux sont susceptibles de progrès dans le futur et pourraient lever des incertitudes. D'autres apports devraient venir des avancées de l'informatique avec la reconnaissance de formes et l'Intelligence artificielle. Ces outils sont susceptibles d'identifier des paramètres clés de caractérisation et d'attribution des poids aux fondeurs qui les ont produits.

Bien des champs d'investigation restent donc à explorer pour approfondir le sujet traité. Nul doute que d'autres s'y emploieront avec l'apport de connaissances inédites et la présentation d'objets nouveaux. Par les rêves et espérances qui s'y attachent, l'or d'Afrique de l'Ouest entretiendra toujours la curiosité et le désir d'en percer les nombreux mystères.



Illustration 84 : Au revoir.

Remerciements

Je remercie pour l'accord d'utilisation de leur(s) photo(s) : Bertrand Chantereau, Caroline & Hughes Dubois, Bernard Goy, Max Itzikovitz, Heike Meier (Staatliche Museen zu Berlin, Ethnologisches Museum), Lucia Rinolfi (British Museum), Jacques de Vilmorin, René Tourte.

Il reste que malgré nos efforts, nous n'avons pu établir avec précision l'auteur de telle ou telle photographie. Nous prions les ayants droit éventuels de bien vouloir se manifester.

Je remercie aussi pour la relecture du document et/ou leurs conseils Frédéric Calatchi, Christian Feller, Martine Pinard. Avec une mention spéciale, mon épouse Dominique Damalix-Chantereau a droit à toute ma reconnaissance pour son travail de correction du texte.

Bibliographie

Abel Antonie (1973). *Utilisation des poids à peser l'or en Côte d'Ivoire*. Journal de la Société des Africanistes, 43 (1), pp. 33-109.

https://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1973_num_43_1_1708

Adou Larissa Tchronwa Adjoua et Kienon-Kaboré Timpoko Hélène (2017). *Prospectives archéologiques dans la sphère des ruines de Pierres au nord-est de la Côte d'Ivoire*. Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô, 24, pp. 76-93.

https://www.revues-ufhb-ci.org/fichiers/FICHIR_ARTICLE_2411.pdf

Allou Kouamé René (2012). *Les populations akan de Côte d'Ivoire - Brong, Baoulé Assabou, Agni*. Paris, L'Harmattan, 188 p.

Barbot John (1732). *A description of the coasts of North and South-Guinea, and of Ethiopia Inferior, vulgarly Angola*. London, Awnsham and John Churchill, 668 p.

<https://archive.org/details/descriptionofcoa00barb/page/2/mode/2up>

<https://wellcomecollection.org/works/xpr7gpz3>

<https://iiif.wellcomecollection.org/pdf/b30453549>

Binger Louis-Gustave (1892). *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1898)*. Paris, Hachette, T.2, 424 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85213q>

Blamont Jacques (1993). *Le chiffre et le songe – histoire politique de la découverte*. Paris, Editions Odile Jacob, 941 p.

Blandin André (1988). *Afrique de l'Ouest. Bronzes et autres alliages*. Edité par A. Blandin. Marignane, 288 p.

Bosmann Guillaume (1705). *Voyage de Guinée*. Autrecht, Antoine Schouten, 520 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k861877#>

Bowdich Thomas Edward (1819). *Voyage dans le pays d'Aschantie ou Relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais*. Paris. Librairie de Gide Fils, 529 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85215d.image>

<https://ia904506.us.archive.org/28/items/missionfromcapec00bowd/missionfromcapec00bowd.pdf>

Brunschwig Henri (1965). *Un faux problème : l'Ethno-histoire*. Annales, 20(2), pp 291-300.

https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1965_num_20_2_421788

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104969j_8

Caillé René (1830). *Voyage à Tombouctou, Tome 1*, Réédité Paris, Editions La Découverte, 1996. 373 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104969j>

Collet Hadrien (2013). *L'introuvable capitale du Mali. La question de la capitale dans l'historiographie du royaume médiéval du Mali*. Histoire et archéologie du Sahel ancien. Numéro spécial de la revue *Afriques* [Online] 4.

<https://doi.org/10.4000/afriques.1098>

Cornevin Robert (1970). *Bronzes et poudre d'or*. Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Le Bronze industriel, 54 p.

Cornevin Mariame (1998). *Secret du continent noir révélés par l'archéologie*. Paris, Maisonneuve et Larose, 323 p.

Coste d'Arnobat Charles Pierre (attribué) (1789). *Voyage au pays de Bambouc suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*. Bruxelles, Dujardin, 358 p.

https://www.google.fr/books/edition/Voyage_au_pays_de_Bambouc_suivi_d_observ/Kz9CAAAAcAAJ?hl=fr&gbpv=1

Crappier Jean-Jacques, Farinetto Christian, Gascou Pierre, Maunoury Carole, Maunoury Franck et Mateusen Gy (2019). *The Akan Weighing System restored after 120 years of oblivion. A metrological study of 9301 geometric gold-weight. A metrological study of 9301 geometric gold-weights*. *Colligo*, 2(2)

<https://revue-colligo.fr/index.php?id=31#Text>

<https://perma.cc/H494E42R>

Cuoq Joseph (1975). *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIIIème au XVIème siècle (Bilad al-Sudan)*. Paris, Editions du CNRS, 490 p.

Dapper Olfert (1686). *Description de l'Afrique*. Amsterdam, Wolfgang, Waesberge, Boom & Van Someren, 534 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104385v>

David Pierre-Félix-Barthélemy. *Journal d'un voyage fait en Bambouc en 1744*. Publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque municipale de Rouen avec une introduction, des notes et des documents annexes par André Delcourt. Paris : Société française d'histoire d'outre-mer, 1974, 303 p.

https://www.persee.fr/doc/sfhom_1768-7136_1974_edc_20_1

Delafosse Maurice (1908). *Les frontières de la Côte d'Ivoire, de la Côte d'or et du Soudan*. Paris, Masson et Cie, 256 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k95348v>

de la Roncière Charles (1919). *Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger*. Paris, Imprimerie Nationale, 32 p.

<https://purl.pt/31354/1/html/index.html#/6-7>

de Marees Pieter (1605). *Traduction française « Description et récit historial du riche royaume d'or de Guinée »*. Amsterdam, Cornille Claesson, 1605, 99 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1510578b/f1.item>

Devisse Jean (1990). *Chapitre 14 : Commerce et route du trafic en Afrique de l'Ouest*. In : Histoire générale de l'Afrique. III - L'Afrique du VII^e au XI^e siècle. Paris, Unesco, pp. 397-463.

<https://bokundoli.org/wp-content/uploads/2021/12/T3-17.pdf>

Devisse Jean et Boubacar Diallo (1993). *Le seuil du Wagadu*. In : Vallée du Niger. Paris, Editions de la réunion des Musées Nationaux, pp. 103-115.

Devisse Jean (1993). *L'or*. In : Vallée du Niger. Paris, Editions de la réunion des Musées Nationaux, pp. 344-357.

Fauvelle-Aymard François-Xavier (2013). *Le rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*. Paris, Alma, 317 p.

Forbes Carlee S, Burton Marci J, Jones Erica P, Armenian Gassia, Muros Vanessa, Wachsmuth Céline (2022). *Case Study: Gold Weights*.

<https://storymaps.arcgis.com/stories/c22b3ddd852f4e9d9baefd0d282e46a3>

Foulché-Delbosc Raymond (1897). *Eustache de la Fosse – Voyage à la côte occidentale africaine en Portugal et en Espagne (1479-1480)*. Paris, Editeurs Alphonse Picard et fils, 32 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k105876q.r=Voyage+%C3%A0+la+c%C3%B4te+occidentale+d%E2%80%99Afrique%2C+au+Portugal+et+en+Espagne.langFR>

Garrard Timothy Francis (1972). *Studies in Akan Goldweights (1): The Origins of the Goldweight System*. Transactions of the Historical Society of Ghana, vol XIII, n^o. 1, pp 1-20.

Garrard Timothy Francis (1973). *Studies in Akan Goldweights (4): The Dating of Akan Goldweights*. Transactions of the Historical Society of Ghana, vol XIV, n^o2, pp 149-168.

Garrard Timothy Francis (1979). *Akan Metal Arts*. African arts, vol.XIII, n^o1, pp 36-43.

Garrard Timothy Francis (1980). *Akan Weights and the Gold Trade*. Legon History Series. London, Longman, 393 p.

Garrard Timothy Francis (1982). *Myth and Metrology : The Early Trans-Saharan Gold Trade*. Journal of African History, 23, pp. 443-461.

<https://www.jstor.org/stable/182035>

Gauffarel Paul (1890). *Le Sénégal et le Soudan français*. Paris, librairie Ch. Delagrave, 237 p.

<https://library.si.edu/digital-library/book/lesngaletles01gaff>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104945b>

Geoffroy-Schneiter Bérénice (2015). *Micromonumentalité. L'éloge du minuscule dans l'art africain*. Editions Cinq Continents, 272 p.

Goy Bertrand et Itzikovitz Max (2012). *Bronzes d'Afrique de La Volta au Bandama*. Saint -Maur-des-Fossés, Editions Sepia, 192 p.

Graffenried Charlotte von (1992). *Goldgewichte im Bernischen Historischen Museum*. Berne, Benteli Verlag, 163 p.

Grébénart Danilo (1994). *Le tombeau d'Abalessa (Hoggar, Algérie). Contribution à l'étude du mobilier funéraire*. *Antiquités africaines*, 30, pp. 261-270.

https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1994_num_30_1_1230

Hantissié Hervé Farma Hervé (2022). *Approches archéologique et architecturale des enceintes et structures en pierres au sud-ouest du Burkina Faso, Afrique*. *Archéologie & Arts*, 18, pp. 101-102.

<https://journals.openedition.org/aaa/3894>

Ibn Battûta. *Voyages III. Inde, Extrême-Orient, Espagne & Soudan*. Traduction de l'arabe de C. Defremery et B.R. Sanguinetti (1858). Introduction et notes de Stéphane Yérasimos François Maspero, Paris 1982, Collection FM/La Découverte, 461 p.

[https://www.doc-developpement-](https://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/ibn_battuta_t3.pdf)

[durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/ibn_battuta_t3.pdf](https://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/ibn_battuta_t3.pdf)

http://classiques.uqac.ca/classiques/ibn_battuta/voyages_tome_III/ibn_battuta_t3.pdf

Kiénon-Kaboré Hélène (2004). *La métallurgie ancienne de l'or chez les Akan de Côte d'Ivoire. Un apport à l'Histoire des techniques métallurgiques*. *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, n°1, pp 30-49.

https://www.revues-ufhb-ci.org/fichiers/FICHIR_ARTICLE_1954.pdf

Kiéthéga Jean- Baptiste (1983). *L'or de la Volta noire*. Paris, Editions Karthala, 247 p.

Koté Lassina (2013). *Fouilles archéologiques dans le compartiment sud des ruines de Loropéni*. *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, n°15, pp 87-120.

https://www.revues-ufhb-ci.org/fichiers/FICHIR_ARTICLE_304.pdf

Labouret Henri (1920). *Le mystère des ruines Lobi (Haute-Volta, Afrique occidentale)*. In *Revue d'Ethnologie et de tradition populaire (Volta Noire Moyenne, Afrique Occidentale)*, Paris, pp 177-196.

Lahaderne Jean-Jacques (1981). *Dénéraux Akan : poids monétaires du XV^e au XIX^e siècle dans l'Afrique de l'Ouest*. Arnouville, Arts d'Afrique noire, 199 p.

Laffoley Nick et Laidler Colin (1997). *Pre-European Gold Mining at Ashanti (Ghana)*. *the Bulletin of the Peak District Mines Historical Society*. Volume 13, 4, pp 12-16.

Larcher Pierre Henri (1850). *Histoire d'Hérodote T.1*. Paris, Charpentier, 466 p.

<https://remacle.org/bloodwolf/historiens/herodote/melpomene.htm>

[https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_\(H%C3%A9rodote\)/Trad._Larcher,_1850/Livre_IV](https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_(H%C3%A9rodote)/Trad._Larcher,_1850/Livre_IV)

Le Cadre Patrick (2014). *Visite des ruines de Loropéni*. Feuillet de la société nantaise de Préhistoire, N° 508, 9 p.

<https://www.snp44.fr/wp-content/uploads/2016/11/Feuillet-SNP-n%C2%B0508-Avril-2014.pdf>

Léon l'Africain (1556). *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde écrite de notre temps, par Jean Léon, Africain, premièrement en langue arabesque, puis en toscane et à présent mise en françois (par Jean Temporal)*. Lyon, 495 p.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1047539?rk=21459;2>

Macdonald George (1898). *The Gold Coast past and present*. London: Longmans, Green and Co., 352 p.
<https://archive.org/details/goldcoastpastpre00macduoft/page/68/mode/2up>

McLeod Malcom Donald (1971). *Gold weights of Asante*. African Arts, 5(1), pp 8–15.

Mauny Raymond (1961). *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*. Dakar, Institut français d'Afrique Noire, 587 p.

Mayor Anne et al. (2020). *Archéologie dans la Falémé (Sénégal oriental) : résultats de la 22ème année du programme « Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique »*. In: SLSA Annual report 2019. Zurich : Tamedia, pp. 197–224.
<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:142850>

Menzel Brigitte (1968). *Goldgewichte aus Ghana*. Berlin, Museum for Völkerkunde, 241 p.

Meyer Laure (1997). *Les arts des métaux en Afrique Noire*. Saint Maur, Editions Sépia, 176 p.

Meyer Laure (1998). *Les métaux précieux dans l'art d'Afrique noire*. Saint Maur, Editions Sépia, 171 p.

Mollat Harmut (2003). *A new look at the Akan gold weights of West Africa*. Anthropos, 98 (1), pp. 31-40.

National geographic (1982). Finding Jenne-Jeno West Africa's oldest city. 162 (3), pp. 396-3.

Niangoran-Bouah Georges (1985). *L'univers Akan des poids à peser l'or – Tome II Les poids figuratifs*. Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines, 31 p.

Park Mungo (1980). *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique fait en 1795, 1796 et 1797 – Préface d'Adrien Adams*. Paris, François Maspero, 355 p.
https://www.herodote.net/Textes/mungo_park.pdf

Perrot Claude-Hélène et Van Dantzig Albert (1994). *Marie Joseph Bonnat et les Ashanti – Journal, 1869-1874*. Paris, Société des Africanistes, 672 p.

Pescheux Gérard (2004). *Centre, limite, frontière dans le royaume Asante précolonial*. Journal des africanistes, 74 -1/2, pp. 180-201.
<https://doi.org/10.4000/africanistes.414>

Phillips Tom (2010). *African Goldweights – Miniature Sculptures from Ghana. 1400-1900*. London, Thames & Hudson, 187 p.

Santarém Sousa (1842). *Notice sur André Alvarez d'Almada et sa description de la Guinée*. Paris, Arthus Bertrand Libraire-Editeur des nouvelles annales des voyages
 103 p.
https://books.google.fr/books/about/Notice_sur_Andr%C3%A9_Alvarez_d_Almada_et_sa.html?id=3GYAAAAMAAJ&redir_esc=f

Savonet Georges (1986). *Le paysan Gan et l'archéologue ou inventaire partiel des ruines de pierres du pays lobi-gan (Burkina et Côte d'Ivoire)*. Cahiers des Sciences humaines, ORSTOM. 22, 1, pp 57-82.

Schneckenburger Patrick (2016). *Marie Joseph Bonnat – L'Aventurier (1844-1881)*. L'Harmattan, 480 p.

Simpore Lassina (2011). *Les ruines de Loropéni, premier site burkinabé patrimoine mondial de l'humanité*. ANKH, Revue d'Égyptologie et des Civilisations africaines, sciences humaines-sciences exactes, Institut d'Égyptologie-université Cheikh Anta Diop de Dakar, n°18/19/20, pp. 255-279.
http://www.ankhonline.com/ankh_num_18_19_20/ankh_18_19_20_l_simpore_les%20ruines%20de%20loropeni.pdf

Terray Emmanuel (1978). *Bibliographie - L'or dans les sociétés Akan*. Journal des africanistes, 48, 1. pp. 141-165.
https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1978_num_48_1_1809

Toutain Jules (1896). *Les Romains dans le Sahara*. Mélanges de l'école française de Rome. 16, pp. 63-77.
https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1896_num_16_1_6157

Vallées du Niger (1994). *Catalogue de l'exposition Paris, Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie, 13 octobre 1993-31 janvier 1994*. Ministère de la Coopération, Commissariat général de l'exposition « Vallées du Niger », Sépia, 63 p.

Verrier Frédérique (1994). *Voyage en Afrique noire d'Alvise Ca'da Mosto (1455 & 1456)*. Paris, Editions Chandeigne-Unesco, 221 p.

Villault de Bellefond Nicolas (1669). *Relation des costes d'Afrique appelées Guinée : avec la description du pays, mœurs & façons de vivre des habitans, des productions de la terre, & des marchandises qu'on en apporte, avec les remarques historiques sur ces costes, le tout remarqué par le sieur Villault, escuyer sieur de Bellefond dans le voyage qu'il y a fait en 1666 & 1667*. Paris, Denys Thierry, 455 p.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k310123z.r=Villault%20de%20Bellefond%20Nicolas?rk=42918;4>

Vos Anton (2017). *Chasse au trésor dans le lit de la Falémé*. Campus le magazine scientifique de l'UNIGE, 129, Recherche anthropologie, Genève, pp 10-13.
<https://www.unige.ch/campus/files/5414/9699/4504/RE1.pdf>